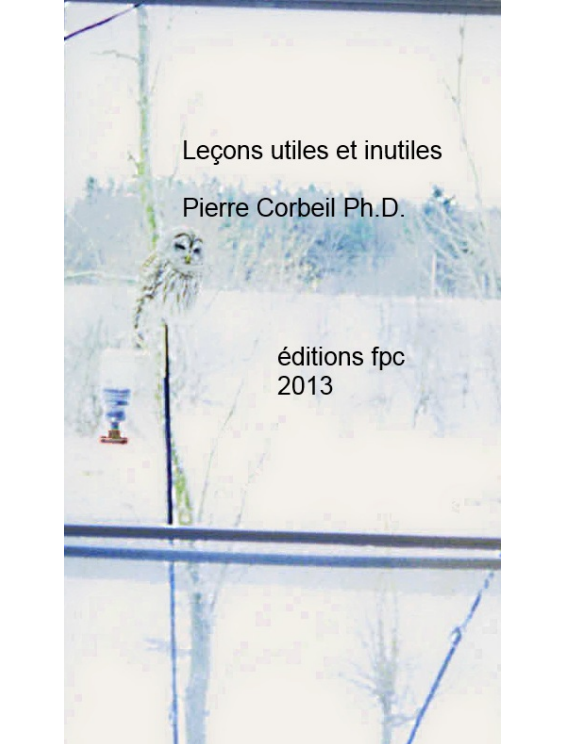


A photograph of a snowy winter landscape. In the foreground, a bird feeder hangs from a thin branch on the left. A small bird is perched on a vertical pole next to the feeder. The background is a soft-focus view of a snowy field and distant trees under a pale sky. The overall tone is quiet and wintry.

Leçons utiles et inutiles

Pierre Corbeil Ph.D.

éditions fpc
2013

Leçons utiles et inutiles
Textes historiques mélangés

Pierre Corbeil Ph.D.

éditions fpc 2013

ISBN 978-2-9802524-8-8

Table des matières

Remerciements

Introduction

Prendre sa douche en communauté: les médias dans une perspective historique

Un bien curieux droit - le droit au travail ?

L'« agriculturisme»: le ruralisme québécois dans une perspective multiconfessionnelle et nord-américaine

Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les méchants Serbes: mauvaises gens ou mauvaise presse ?

L'Influence des Représentants anglophones sur la politique québécoise de 1864 à 1874

Le Dieu qui marche devant nous: réflexion sur la mémoire des hommes - la mondialisation, ce n'est pas une nouveauté !

Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les Allemands exterminent les Juifs (mais démocratiquement)

Le pilier oublié de la nation québécoise: le soldat de 1664 à 1994

Une œuvre pour le temps présent: l'*Utopie* de Thomas More

Le Parti national: la force de l'habitude - les indépendantistes

québécois au parlement fédéral ?

Énigmes et horreurs de l'Histoire: La tragédie de Jeanne La Folle

La *Gestalt*, le chiffre huit, et la révolution au Québec

La justice sans épée: la guerre comme interdit

Le Partage de la dette Canada-Québec: un épisode clé mais oublié de l'histoire du Québec

L'Uchronie: une ancienne science inspire un nouveau sous-genre

Le seul texte d'histoire que vous aurez jamais à lire

Remerciements

Les textes inclus dans ce recueil ont été publiés dans des revues au fil des années. Tout est publié avec leur accord.

Remerciements à la Fondation Lionel-Groulx pour l'autorisation de publier *L'«agriculturisme»: le ruralisme québécois dans une perspective multi-confessionnelle et nord-américaine*, 1996, tiré de *Les Cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, no 5, printemps 1996, Sainte-Foy, Publications du Québec, 1996, pp.115-124.

Remerciements à *L'Action nationale* pour l'autorisation de publier *Le Parti national: la force de l'habitude*, tiré du numéro LXXV:2 (octobre 1984), pp 186-192, et *La dette fédérale dans une perspective historique*, tiré du numéro XC:10 (décembre 2000), pp 51-66.

Remerciements à la revue *Solaris* pour l'autorisation de publier *L'uchronie: une ancienne science inspire un nouveau sous-genre*, tiré du numéro 110 (20:1, été 1994), pp 29-33.

Remerciements à la revue *AO! Espaces de la parole* pour l'autorisation de publier *Les Serbes : gens mauvais ou mauvaise presse ?*, tiré du numéro IV:2 (été 1998), pp 11, *Le palmarès des massacres*, tiré du numéro IV:2 (été 1998), pp 17, *Un bien curieux droit*, tiré du numéro IV:2 (été 1999), IV:3 (automne 1998), pp 10-11, *La Gestalt, le chiffre huit, et la révolution*, au Québec, tiré du numéro IV:3 (automne 1998), pp 40-42, *Le Dieu qui marche devant nous*, tiré du numéro IV:1 (printemps 1998), pp 4-5, *Les média*

dans une perspective historique, tiré du numéro V:1 (Hiver/printemps 1999), pp 5-10, *Une archéologie d'un mot pour éclairer une époque*, tiré du numéro V:2 (été 1999), pp 5-9, *Une œuvre pour le temps présent : l'Utopie de More*, tiré du numéro V:3 (automne 1999), pp 4-7, *Les Patriotes et les germes d'une stratégie révolutionnaire au Québec*, tiré du numéro VI:1 (Hiver/printemps 2000), pp 22-24, *Une interrogation historique pour une génération spontanée*, tiré du numéro VI:2 (été 2000), pp 13-14.

Utiles et inutiles

Le titre d'un livre a deux fonctions: attirer l'attention du lecteur potentiel, surtout l'acheteur potentiel, et lui donner une idée du contenu, autant du sujet que de la perspective dans lequel il est abordé. Si vous lisez cette introduction, le titre a déjà rempli la première fonction, et vous vous demandez si vous voulez entreprendre la lecture de **Leçons utiles et inutiles**.

Le titre semble poser un énigme, ou décrire un paradoxe. Lire des leçons utiles est un bon usage de son temps. Lire des leçons inutiles peut sembler bizarre, à moins qu'inutile soit synonyme d'amusant. Les leçons du livre sont-elles utiles, et alors pourquoi le titre ? Si certaines sont utiles, et d'autres pas, il semblerait plus sensé de ne publier que les utiles. Si on publie un recueil de textes amusants, genre chronique d'Alphonse Allais, pourquoi prétendre que certains sont utiles ? Il est possible aussi de supposer que le titre affirme que différents lecteurs verront l'utilité de certains textes, et pas d'autres, selon leurs perspectives ou leurs intérêts.

Utile a un sens populaire qui en fait un synonyme de *rentable*: est utile ce qui peut être vendu, ou qui peut aider à faire de l'argent. Ainsi, des leçons de comptabilité sont utiles parce que le lecteur pourra par la suite demander un paiement pour faire des travaux de comptabilité. Il n'y a pas de doute que certains lecteurs consultent des livres pour apprendre quelque chose d'*utile* dans ce sens très précis, et vont jusqu'à tenter d'identifier la partie du livre qui donne la leçon utile pour ne pas se fatiguer à lire des

choses qui ne seraient que, par exemple, intéressantes.

Utile peut aussi simplement dire, qui vaut la peine d'être appris, ou encore d'être fait. Si on apprend quelque chose par une lecture, on peut se dire que le temps a été utilement passé si on tire satisfaction de savoir quelque chose de nouveau, qu'on ne savait pas avant. Utile veut dire alors qui ajoute à ce que nous sommes. Alors, apprendre un peu d'histoire est certainement utile, et alors certains textes seront utiles. Mais les textes inutiles n'aident-ils à apprendre ? Pourquoi alors les publier ?

Le recueil contient peut-être donc des textes qui donneront la satisfaction d'apprendre, et d'autres qui ne seront qu'amusants ?

Le titre n'est pas un paradoxe. Tous les textes aideront à apprendre quelque chose, et sont donc utiles. On peut même penser que certains textes seront utiles dans le sens basement matériel de rentable, car ils pourraient aider un lecteur à mieux comprendre certains phénomènes sociaux, ou à ouvrir des horizons de placement à long terme, ou encore à concevoir des arguments de vente. En même temps, les textes seront inutiles, car probablement que peu de lecteurs seront changés par ce qu'ils auront appris. Les textes sont publiés avec espérance, mais aussi avec une lucide reconnaissance qu'ils ne seront pas remarqués par ceux qui devraient en profiter.

Leçons utiles et inutiles est un recueil de textes historiques qui ont été publiés au fil des ans dans diverses revues, certaines plus populaires et d'autres savantes. La fonction de l'histoire, comme

science, est de retrouver ce qui est vraiment arrivé. On rapproche souvent histoire et mémoire, mais en fait la mémoire est une construction imaginaire qui sert à soutenir une vision, qui peut être tout simplement sociale, familiale, mais qui peut être aussi nationale, servant à maintenir le lien entre les membres d'une nation. Elle peut aussi être politique : au moment de publier ce livre, le gouvernement du Canada cherche par des messages savamment dosés à créer une mémoire collective de la guerre de 1812 qui doit peu à la réalité des événements, sauf peut-être pour la chronologie en général.

Les textes publiés ici ont attiré l'attention sur les fondements réels de phénomènes du passé qui sont encore débattus, ou sur le sens possible de mots qui ont un usage courant dans le discours public.

Puisque l'auteur est à l'origine un spécialiste de l'histoire du Québec, dans la mesure où une telle chose existe, plusieurs des textes rappellent, disons essaient de rappeler, quelques réalités historiques dont il serait justement utile de tenir compte dans nos discussion contemporaines. *L'influence des représentants anglophones sur la politique québécoise de 1864 à 1874* remet en perspective la place des Anglais, ou des colons britanniques, dans le difficile début de l'état québécois actuel, la Province de Québec. Ni concitoyens comme les autres, ni maîtres, les Anglais sont un groupe divisé, inquiets pour leurs privilèges mais surtout guidés par leurs intérêts personnels. On découvre dans *L'«agriculturisme» : le ruralisme québécois dans une perspective*

multiconfessionnelle et nord-américaine que certains comportements nationaux, dont les Québécois se désolent, ne sont pas du tout particuliers au Québec, et qu'un bon diagnostic doit précéder toute action. Quant à l'étude un peu technique, *Le Partage de la dette Canada-Québec: un épisode clé mais oublié de l'histoire du Québec*, on découvre que dans une perspective historique, les réclamations dépendent des méthodes, et que le Québec n'est pas démuné d'arguments dans les éventuelles négociations d'état à état. *Le Parti national: la force de l'habitude* a été publié en 1984, alors que la création de ce qui est devenu le Bloc Québécois était débattue. On peut juger que le débat, et la réflexion publiée ici, sont toujours et encore pertinents !

Le pilier oublié de la nation québécoise: le soldat de 1664 à 1994 permet au lecteur de se rendre compte que certains poncifs collectifs, comme le pacifisme génital des Québécois, ne tiennent pas lorsque on y jette une lumière historique. Quant à *La Gestalt, le chiffre huit, et la révolution, au Québec*, le texte n'est pas tout-à-fait sérieux, comme beaucoup des concepts véhiculés dans les médias.

Tous les textes ne parlent pas du Québec. *Prendre sa douche en communauté: les médias dans une perspective historique* rappelle que les médias ne sont pas au-dessus de l'histoire, mais en font partie. *Le Dieu qui marche devant nous: réflexion sur la mémoire des hommes* illustre la tendance humaine à ré-inventer la roue, plus particulièrement pour le cas de ce qu'on appelle la mondialisation. Un bien curieux droit se pose la question comment le travail peut

être un droit, et rappelle *Le droit à la paresse*, un concept plus lucide. *Une œuvre pour le temps présent: l'Utopie de Thomas More* vise à faire redécouvrir cette œuvre classique, qui est une discussion très pratique des problèmes de société, et pas du tout un recueil de fantasmes. Thomas More – d'ailleurs canonisé par l'Église catholique – est un exemple historique d'un homme libre qui respecte sa conscience.

La justice sans épée: la guerre comme interdit plonge dans la pensée d'un penseur majeur, Thomas d'Aquin, et résume les conditions dans lesquelles la guerre est permise et légitime. Refuser la guerre à priori n'est pas vraiment le pacifisme, et comme d'autres questions, la place de la guerre n'est pas une préoccupation récente.

Une série de trois textes, qui était pensée pour être plus longue quand elle a commencé, *Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les Allemands exterminent les Juifs*, *Énigmes et horreurs de l'Histoire: La tragédie de Jeanne La Folle*, et *Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les méchants Serbes: mauvaises gens ou mauvaise presse ?* vise à corriger la tendance un peu naturelle de penser que les actions que l'on désapprouve sont l'œuvre de monstres, et que nous et les nôtres sommes à l'abri. Ce n'est pas tout-à-fait la banalité du mal, mais peut-être le rôle essentiel de la facilité dans les actions humaines.

L'uchronie: une ancienne science inspire un nouveau sous-genre est une excursion dans le domaine littéraire, celui de la science-fiction, et présente des critères pour écrire des histoires autres sans dire n'importe quoi. Il s'agit un peu d'un *Comment écrire des*

Le seul texte d'histoire que vous aurez jamais à lire est prudemment publié à la fin du recueil, car sinon le lecteur jugerait acceptable de s'arrêter là. Mais il n'est pas un vade-mecum. Plutôt, il rappelle que même si le citoyen moyen ne se préoccupe pas de l'Histoire, l'Histoire est partout, et il faut que des gardiens dévoués la surveillent et l'empêchent de faire des ravages.

Aucun auteur n'écrit sans espérer être lu, au moins par une personne. A ce lecteur, quel qu'il soit, l'auteur offre ses salutations et ses vœux.

Prendre sa douche en communauté: les médias dans une perspective historique

Un homme n'est libre d'expression, totalement libre, que lorsqu'il chante dans sa douche. Il ne craint alors ni les jugements sur son style, ni la pression de la censure, ni même les quolibets d'une foule amusée. De plus, il ne menace personne, non plus oblige-t-il quelqu'un à le subir, comme par exemple le ferait un professeur qui chanterait dans une classe à de pauvres misérables obligés de réussir son cours pour accéder à leur diplôme. Le chanteur isolé n'a aucun besoin de médium. Ceci explique cela : la liberté totale exclut la communauté, et l'absence de communauté exclut la communication.

C'est donc dire que la communauté est la condition nécessaire de la communication. Est-ce une banalité de dire que l'inverse est aussi vrai ? On peut consulter la nature pour remarquer que la communication existe parmi toutes les espèces vivantes. Les abeilles, dit-on, communiquent la location de belles fleurs juteuses par de petites danses. Cela n'est pas difficile à imaginer : deux pas de côté et un en avant pour préciser la direction et un certain nombre de pas pour indiquer le temps du vol nécessaire. Nos frères les chats ont un vocabulaire de plus de six cents mots (plus que le joueur de hockey moyen peut-être ?), ce qui leur permet de communiquer les comportements sociaux assez complexes, utiles dans la gestion des humains. David Hume, le philosophe écossais, se demandait qui, de sa chatte ou de lui, amusait l'autre ?

Les humains comme leurs cousins les chimpanzés - nos plus proches parents, nous dit-on - peuvent communiquer par imitation. Ainsi, les habiletés utiles, comme laver sa patate sucrée pour la nettoyer du sable qui l'accable, peuvent être transmis aux membres de la communauté. Mais l'imitation, comme la communication par sons, ne fonctionne qu'en la présence simultanée du communicateur et du récepteur. Historiquement, on ne peut parler de médium avant l'apparition d'un outil permettant de communiquer en l'absence du communicateur. La préhistoire, justement, c'est la longue vie de l'humanité avant l'invention de cet outil, une invention qui a plus que changé les rapports entre les membres de la communauté, ou des communautés. Cette invention, l'écriture, probablement apparue pour la première fois chez les Sumériens, a sorti l'humanité du modèle naturel, distinguant l'homme du chat une fois pour toute. Les chats heureux n'ont pas d'histoire.

De ce moment historique, nous pouvons apprendre deux choses. Un médium se définit comme un outil permettant de communiquer au-delà des sens humains, et en l'absence de celui qui veut communiquer quelque chose à son voisin. Cette définition est une définition absolue, qui s'applique à tous les médias, y compris les dernières merveilles de la haute technologie. Depuis, l'invention a allongé la portée des médias, elle a augmenté leur vitesse, comme elle a multiplié le nombre de personnes qui peuvent être rejoints en même temps par le même communicateur, mais le concept, ou l'outil, de médium n'a pas changé depuis l'invention de l'écriture. Nous vivons dans

l'univers de l'écriture, ce que nous appelons tout simplement l'Histoire, comme les humains avaient vécu l'univers des glaciers .

Mais ce moment divisa aussi les humains en classes fondamentalement divergentes. Dorénavant, il y aurait ceux qui pourraient contrôler le médium, ou les médias, donc qui seraient en mesure de décider ce qui serait communiquer et comment, et ceux qui seraient exclus de ces moyens de communication. L'écriture (1), qui nous semble aujourd'hui quelque chose qu'apprennent les enfants, demeura pendant des siècles l'outil d'une peu nombreuse caste de spécialistes. Les premiers marchands et les premiers rois profitèrent rapidement des compétences des scribes, comme nous les voyons en Égypte ancienne dans notre cours d'histoire du Secondaire II. La possibilité de noter des informations et de les transmettre par le temps et l'espace est sans doute à l'origine des mythes de la magie ou de la science ésotérique des Égyptiens. Les prêtres comprirent vite aussi le pouvoir qu'ils pouvaient tirer du nouvel outil. Pouvoir transmettre un oracle ou une information sur les événements par un message écrit devait donner à ces prêtres le même avantage que donne le courrier électronique, via satellite géostationnaire, sur un messenger en Géo Métro sur la 40 vers 17 heures un jeudi. Pour le citoyen moyen, la différence avec la magie est peu perceptible, alors comme maintenant.

Mais l'écriture est aujourd'hui un outil de communication disponible à tous. L'histoire de l'écriture semble suggérer que

dans le domaine de la connaissance, ou de la technologie, ce qui est une gnose de spécialistes lors de sa création peut devenir, avec le temps, un outil disponible au plus grand nombre. En survolant les six mille ans depuis l'invention de l'écriture, un historien peut déceler une sorte de rythme dans les améliorations techniques dans les inventions. Certaines inventions augmentent le pouvoir des communicateurs de diffuser leur message à des récepteurs de plus en plus nombreux, tandis que d'autres permettent à de plus grands nombres de personnes de communiquer entre eux. On peut distinguer un rythme parallèle, mais distinct, entre la limitation de l'usage de la technique à quelques spécialistes, ou faisant appel à la compétence de spécialistes, et la multiplication des personnes capables d'utiliser les outils de communication, sans constamment faire appel à l'intervention de spécialistes.

On peut observer ce flux et reflux du spécialiste en examinant l'écriture elle-même. Le matériel nécessaire, papyrus ou parchemin ainsi que l'encre, demeura longtemps hors de prix. De plus, les formes d'écriture ont gardé longtemps des formes complexes que seul plusieurs années d'études pouvaient permettre de maîtriser. Nos accents, à, â, é, etc, sont les restes de ces systèmes complexes. Mais un des plus anciens systèmes d'écriture, les idéogrammes chinois, comprend des milliers de signes, possiblement cinquante mille et plus, et on entrevoit dans les longues années d'études des petits Chinois ou Japonais l'impossibilité pour des sociétés vivant à la limite de leurs ressources de former toute leur population à la maîtrise de

l'écriture et de la lecture (2).

Le besoin crée-t-il l'organe ? Si nous parlons de ceux qui doivent travailler avec l'organe, certainement. Les spécialistes eux-mêmes améliorent les techniques de leur métier. La réduction du nombre de signes à un minimum d'éléments dont le regroupement selon des règles, ce que nous appelons l'alphabet, est certainement le travail des scribes de la Méditerranée orientale, en particulier les Phéniciens. L'écriture changea radicalement de forme lorsque le monastère, en sa forme occidentale, se multiplia sur le modèle de Saint Benoît. Les moines entreprirent de reproduire et de préserver les écritures du passé, dont des volumes entiers disparurent dans le chaos des derniers siècles du monde romain. Nous ne disposons d'aucune exemplaire des œuvres de plusieurs de auteurs majeurs de la civilisation gréco-romaine, y inclus Aristote. Des douzaines et probablement des centaines d'auteurs nous demeureront à jamais inconnus. Si nous disposons d'une partie de ce trésor, nous le devons en bonne partie aux moines penchés sur leur manuscrit, huit heures par jour, dans la froidure des bibliothèques sans chauffage central. Ces spécialistes de la copie, véritables Xerox humains, facilitèrent leur travail, ainsi que celui de leurs lecteurs, en inventant à travers leur histoire la minuscule, l'espace entre les mots, les paragraphes et la ponctuation (3). On peut mesurer l'importance de ces inventions en se rappelant l'étonnement de Saint Augustin en voyant un de ses maîtres lire silencieusement.

ENEFFETPOURLIREUNTEXTEECRITENMAJUSCULESSANSINTERRUP

N'est-ce pas ? Il est utile aussi de rappeler que la possibilité de réduire l'écriture et la lecture à un certain nombre limité de règles simples facilite l'apprentissage par un plus grand nombre. Il est plus facile de se rappeler une règle que de jongler avec un amas de données. C'est pourquoi les mathématiques demeurent plus abordables que l'histoire.

Au quinzième siècle, une invention simple bouleversa la relation entre le communicateur et le récepteur. L'imprimerie est de fait en soi une invention très simple. Les Chinois avaient eu l'idée de graver leurs idéogrammes sur des petits blocs de bois, permettant de produire rapidement des documents utiles. Ces petits blocs demeurèrent toujours des outils d'administration et de comptabilité. Les vrais écrivains, les diplômés des grandes écoles chinoises, insistèrent toujours pour lier la finesse du trait à la qualité du style. Venus de Chine ou inventés aussi en Europe, ces petits blocs ouvraient la porte à une production en masse de documents, si on trouvait un procédé pour imprimer avec plusieurs à la fois. Johann Gutenberg, ou un de ses employés, eut l'idée d'utiliser le principe d'une presse à raisins, car il vivait en Rhénanie, une région viticole, pour inverser le travail et imprimer le papier sur les blocs. Les blocs seraient remplacés par des caractères de plomb coulés dans des moules, et réutilisables. Non seulement ce procédé pouvait-il multiplier intensivement la production de livres, car l'impression de plusieurs pages à la fois représentait une accélération par cent ou mille de l'écriture un signe à la fois (4), mais la machine elle-même est d'une telle simplicité que tout bon artisan peut en fabriquer une s'il dispose

des matériaux nécessaires.

C'est pourquoi à peine cinquante ans après le coup de génie de Gutenberg, l'Europe se remplit de presses et d'imprimeurs, et possédait déjà des millions de livres. Il devint possible pour le porteur d'un message de le répandre rapidement à des milliers de lecteur. Jan Hus avait été brûlé par le concile de Constance en 1415. Martin Luther en 1517 prit victorieusement l'offensive contre la papauté. Hus ne pouvait répandre ces idées que par sa présence; une fois enfermé, il devenait muet. Luther pouvait imprimer ses tracts par milliers, simplement en faisant parvenir son manuscrit, comme des milliers d'écrivains depuis, à son imprimeur.

Luther traduisit la Bible en allemand, créant ainsi le premier best-seller. La Bible demeure le livre le plus reproduit de l'histoire, ce que tout un chacun peut vérifier lors de son prochain séjour dans un hôtel américain. En rendant la Bible disponible à tous, l'imprimerie libéra aussi le pèlerin de sa dépendance sur un spécialiste, le clerc, pour lui lire et donc lui transmettre la parole de Dieu (5). Ce pouvoir de lire et de posséder le livre faisait de toute personne instruite, disons universitaire, un clerc pouvant réclamer le privilège d'être jugé selon le droit canonique plutôt que le droit civil. La facilité à lire accéléra par conséquence logique la possibilité d'apprendre à écrire, si ce n'est que par la disponibilité de modèles à copier. La facilité à copier, à reproduire et à lire explique le foisonnement d'idées, religieuses et autres, qui marque la période que nous appelons encore abusivement la

Renaissance ou la Réforme, avec un R majuscule, car la reproduction rapide et facile rendait difficile le contrôle. Les autorités en furent quitte pour tenter de contrôler les licences, ou, comme dans l'Église catholique, de créer une censure; on peut facilement trouver des livres imprimés au Québec portant la mention Imprimatur, signifiant Qu'on l'imprime, hommage inconscient à la puissance de l'imprimerie.

Cela pourra surprendre, mais peut-être pas, de savoir que ce sont les spécialistes de l'écriture qui résistèrent à l'extension de l'apprentissage de leur art. Au dix-septième siècle, on retrouve la corporation des écrivains publics de Paris s'opposant à l'enseignement généralisée de l'écriture, en partie par que cela détruirait la qualité du produit et en partie parce que l'écriture n'était pas utile à la population ordinaire. De cette époque date naturellement la création des monopoles de certaines sciences, dont le Collège des Médecins est aujourd'hui l'exemple et l'archétype. Comme outils de démocratisation de l'écriture, les inventions clés sont sans doute le crayon à mine, qui date du quinzième siècle, environ, la craie ou le porte-mine, inventé vers 1915 par un Japonais, qui en profita pour fonder la compagnie Sharp, ce qui veut bien sûr dire effilé en anglais (et en japonais, comment dit-on ?). La légende veut qu' Abraham Lincoln, le futur président des États-Unis pendant la guerre de Sécession, ait appris à écrire avec de la craie sur le dos d'une pelle, ce qui s'appelle creuser le sujet.

La première grande invention des médias modernes est le

télégraphe. La possibilité technique de ce moyen de transmission date de 1831, démontré par Joseph Henry à Albany (NY). Le professeur d'art Samuel Morse inventa l'année suivante le code qui porte son nom, rendant pratique le transport d'informations rapide sur une grande distance. Le télégraphe rendit la communication presque instantanée, mais exigeait l'installation d'une structure coûteuse et le travail de spécialistes de la clé de Morse. Par conséquent, les États accaparèrent le télégraphe pour augmenter le contrôle du centre sur la périphérie. Le télégraphe permettait à Washington de commander en Utah. La guerre de Sécession (1861-1865) est la première guerre moderne en ce que la stratégie pouvait être coordonnée de la capitale (6). On peut même affirmer que le meilleur réseau de télégraphe des États-Unis leur donna un avantage dans la lutte contre les États Confédérés.

Le télégraphe accéléra ou permit aussi le développement des grandes entreprises transcontinentales et intercontinentales du dernier quart du dix-neuvième siècle. Un consortium d'entreprises privées installa un câble transatlantique en 1866 (le premier date de 1858, mais seulement temporairement alors), un pas de géant pour la mondialisation de l'économie, mais à un prix d'ogre : cinq dollars (US) le mot, donc environ 500 \$ (US) en argent d'aujourd'hui. Le télégraphe typiquement servait à transmettre des ordres, donc à augmenter le contrôle stratégique du centre dans le domaine des affaires comme dans les affaires d'état. Le télégraphe représente donc un cas précis de médium augmentant le pouvoir du communicateur de transmettre son

message, en exigeant aussi le travail de spécialistes. L'opérateur de télégraphe était le nerd de son époque. Il devait maîtriser le langage du code, assurer le bon fonctionnement de son appareil délicat et demeurer disponible dans des conditions pénibles et solitaires. Il n'est pas étonnant que les télégraphistes aient développé des styles particulier reconnus entre initiés.

Si le télégraphe est un instrument impérial, le téléphone devint rapidement un instrument de communication entre simples particuliers. Au début, il coûtait aussi très cher. Il doit autant à Alexander Bell, qui créa le premier réseau pratique, qu'à Thomas Edison qui perfectionna le transmetteur au carbone. Le philosophe de l'histoire, méditant sur l'aveuglement des puissants, pourra se rappeler que le président de la plus grande compagnie de télégraphe, William Orton, refusa d'acheter le brevet, en appelant le téléphone *un simple jouet*. Peut-être parce qu'il ne tomba pas sous la coupe d'une industrie établie, ou peut-être parce qu'il éliminait la nécessité de passer par un technicien, le téléphone devint vite attirant. A la fin de 1887, il y avait déjà 200 000 téléphones aux États-Unis. Par 1929, il y aurait 20 000 000 de téléphones aux États-Unis, et 10 000 000 dans le reste du monde.

Le téléphone a donc su se trouver un marché distinct du télégraphe, une niche comme disent les spécialistes du marketing. Le téléphone cache sa technologie dans les centrales, où la standardiste ne peut efficacement contrôler les conversations. Écouter les échanges amusants ou passionnés

allaient être un passe-temps de celle-ci, ainsi que la source de plusieurs scénarios de films, mais contrairement au télégraphe, le téléphone est un système chaotique, dans lequel les individus se branchent selon leur gré, limités seulement par l'extension du réseau, lui aussi le résultat d'une croissance peu planifiée. Même les organismes de contrôle, comme le Conseil de Radiodiffusion et Télécommunication du Canada (CRTC), ne peuvent régenter les millions de conversations qui voyagent à tout instant sur les réseaux. Par conséquent, le téléphone est devenu le médium de communication des sans-grades non-spécialisés, car l'opération de l'instrument lui-même ne demande aucune compétence spéciale, sauf peut-être reconnaître les chiffres. La complexe technologie est entièrement régie derrière la scène par des entreprises qui n'ont pas intérêt à limiter le nombre des communicateurs ou des communications. Simplitel est le contraire social des messages transatlantiques à 500\$ le mot des débuts de la télégraphie transocéanique.

Nous avons affirmé l'hypothèse que les principaux progrès techniques sont le travail des techniciens cherchant à améliorer leur outil de travail. La composeuse Linotype est un cas concret de ce genre de progrès. Ottmar Mergenthaler était mécanicien, un Américain d'origine allemande. A trente ans, en 1884, il inventa une machine à clavier - déjà ! - qui accéléra la composition des pages d'impression. L'invention de Mergenthaler donna naissance à la presse populaire à bon marché. **La Presse** de Montréal est un exemple encore connu du journal à un sou qui pouvait être acheté par un ouvrier ou un cultivateur. Mais le

journal donne la parole à son propriétaire, lui permettant de prêcher son message jour après jour à des milliers et même des millions de lecteurs. La presse à sensation, personnalisé dans des personnages comme William Randolph Hearst ou Médéric Martin, a créé le marché de masse ainsi que les mouvements de masse. La démocratie populaire et le mouvement populaire qui fournit les soldats de la guerre de 1914-1918 naissent tous deux de la presse populaire dans le lit de la Linotype. La presse populaire n'est pas chère, n'exige aucune compétence pour être accessible, mais elle donne un vaste pouvoir de parole à un très petits nombre d'hommes, dont le portrait classique est le film d'Orson Welles, Citizen Kane. Toutefois, la technologie de l'imprimerie demeura disponible même aux petits journaux, ce qui rendit sans intérêt une tentative de créer un monopole total de la presse, comme il fut fait entre 1870 et 1920 dans bien des domaines clés, comme le pétrole.

Guglielmo Marconi reçut le premier message radio le 12 décembre 1901. La radio représente un pas aussi important pour la communication que l'imprimerie, car elle permet la transmission de messages sans aucun support physique. Le message voyage par les ondes électromagnétiques, seulement en droite ligne bien sûr, éliminant le transport pénible de tonnes de papier et rendant son transfert à toute fin pratique instantané. La transmission du son devint possible en 1906, lorsque Lee De Forest inventa l'amplificateur à lampe à vide. La radio connut un succès rapide. Le premier radio-journal date de 1916, le premier poste de radio entra en ondes le 2 novembre 1920 (KDKA à East

Pittsburgh) et la première publicité fut entendue en 1922 (WEAF à New York). Il n'y avait que 5 000 récepteurs en 1920, mais un médium qui attire de la publicité deux ans plus tard est un médium promis à une grande croissance, Malgré la faiblesse de ces récepteurs, qui exigeait des écouteurs, il y en avait déjà trois millions en 1924, aux États-Unis naturellement.

Le succès de la radio, comme du téléphone, dépend en bonne partie du fait qu'aucune formation est nécessaire pour pouvoir en profiter. Il n'est même pas nécessaire de savoir lire, et même un total analphabète peut profiter de la radio. Ce fait fondamental distingue la radio de l'imprimerie en ce sens que le nouveau médium peut très bien fonctionner avec un auditoire inculte et ignare et ne contribue pas par sa nature à l'éducation et l'amélioration de ceux qui en profitent (7). De Forest avait bien vu les dangers de la radio commerciale et la transmission du premier message commercial le laissa inconsolable. La radio est un médium de transmission qui exige beaucoup d'investissement financier et technique pour émettre, qui remet le contrôle du médium à un petit groupe de spécialistes, mais qui n'exige que peu d'investissement matériel ou intellectuel chez le récepteur. De plus, il est presque impossible pour l'auditeur mécontent de prendre prise sur le matériel transmis: l'équivalent de la lettre d'opinion envoyée au journal n'existe pas et est même presque impossible étant donné la complexité et le coût d'une transmission.

La radio profita pour ces raisons autant aux grands intérêts

économiques, comme outil de publicité, qu'aux grands chefs politiques. Les années de la radio sont les années de Roosevelt, d'Hitler, de Churchill et de De Gaulle. Comme le fait le réseau de téléphone, un immense appareil technique est caché à l'auditeur, qui croit à la simplicité de la communication. Roosevelt, en particulier, usera de cette illusion pour faire à ses concitoyens les Causeries au coin du feu qui lui donneront tellement d'influence sur l'opinion des Américains. La magie des scribes de l'Égypte et celle des techniciens de la radio se rejoignent dans la vision de toute-puissance qu'ils projettent aux non-initiés. Les vedettes du vingtième siècle, autant Céline Dion que John Kennedy, sont des vedettes de la diffusion.

Nous vivons encore dans cet univers. Depuis 1906, la technique s'est améliorée, la puissance s'est multipliée, mais le médium comme tel n'a pas changé. Oublions-nous la télévision ? C'est que la télévision ne change rien de fondamental dans la relation entre le communicateur, le technicien et le récepteur, ou l'auditeur, créé par la radio. Chronologiquement, la télévision est contemporaine de la radio. Le principe de la transmission des images date de 1886, démontrée par l'inventeur allemand Gottlieb Nipkov. En 1926, un savant Écossais, John Baird, organisa une démonstration d'un appareil, de capacité bien limité, ce qui ne surprendra personne. La télévision telle que nous la connaissons est la descendante de la lampe inventée par un jeune ingénieur américain, Philo Farnsworth, qui n'avait que vingt-et-un ans lorsque il breveta son invention en 1927. Les inventions sont rarement le fruit du travail d'un seul individu. Farnsworth

travaillait avec les recherches de Boris Bosing en Union soviétique sur la transmission des images par l'électricité. Le premier poste de télévision entra en ondes le 11 mai 1928 à Schenectady, État de New York. Comme le câble transatlantique et le téléphone, la télévision commença sa carrière comme curiosité pour des riches. L'ouverture des Olympiques de Berlin en 1936 était télévisée pour quelques appareils installés dans vingt-et-un auditoriums en Allemagne (8) et l'ouverture de l'Exposition internationale de 1939 fut transmise par NBC à une centaine d'appareils.

Mais la télévision ajoute des images à la relation de communication créée par la radio, elle ne la modifie pas essentiellement. L'ajout d'images n'est pas innocent. Aucune image est donnée de façon brute, sans commentaire. De toute façon, la réalité entrevue par l'œil d'une vidéo caméra est fractionnée, chaotique, et incompréhensible, comme l'expérience individuelle. Les témoignages d'individus utilisés par des historiens, par exemple, doivent être regroupés, triés, replacés comme des pièces de casse-tête pour créer ce que nous lisons dans les monographies. L'image de la télévision est un construit technique, tout comme les messages de la radio. D'ailleurs, le son demeure l'élément clé de la télévision. Les émissions dites d'information sont toujours centrées sur un narrateur, parfois un lecteur de nouvelles (9), parfois une sommité payée cher pour donner confiance aux téléspectateurs. La télévision perd tout son effet lorsque on coupe le son, et son auditoire plus vaste que celui de la radio lui vient simplement de ce qu'elle dispose d'un sens de

plus pour provoquer l'effet désiré chez le téléspectateur. Si on cherche dans les inventions du monde moderne les outils qui donnent au citoyen moyen une chance de s'informer et de communiquer, ce n'est pas dans les appareils complexes et coûteux de la radio et la télévision qu'il faut s'attarder. Les inventions favorables à l'esprit sont les versions simples et peu coûteuses des inventions de la génération technique précédente. *Penguin Books*, fondé en 1936 - l'année de la première télédiffusion des Jeux olympiques - par Allen Lane, en Angleterre, offrira et offre encore des œuvres majeures de la littérature ou une introduction aux sciences au plus pauvre. Georges Biro, en 1938, créera un autre outil pour donner à tous la possibilité d'écrire, le stylo (10). Ces deux inventions sont le contraire social de la télévision. Ils ne coûtent pas cher, sont disponibles pour tout le monde et la technologie employée est facile à utiliser et ne requiert pas le travail de spécialistes sourcilieux et jaloux.

Depuis plusieurs années, un nouveau médium prend de plus en plus de place, le Web. En anglais, Web veut autant dire filet, comme pour le piège de l'araignée, que réseau, comme dans celui de téléphone. Malgré la présence de l'écran, qui donne à l'observateur naïf l'impression que nous tapons sur des clavigraphes tout en regardant la télévision, le Web et le courrier électronique sont plutôt les enfants du téléphone que celui de la télévision. Du point de vue de la technique et du contrôle, ce grand réseau est essentiellement une extension du système téléphonique: il possède une technologie extrêmement complexe et dispendieuse, dépend du travail de spécialistes longtemps et

difficilement formés, mais cache tout ce travail à l'utilisateur. Le système est chaotique comme le téléphone dont il dépend et n'est contrôlé par personne ni par aucune institution. Il est relativement facile de lancer son message dans les méandres, comme on peut l'observer en comptant les cas de sites transmettant des messages qui choquent la sensibilité de la majorité, comme les sites haineux ou pédophiles.

Ce réseau est le produit d'une curieuse dialectique. Le WWW est né du danger pour le système de contrôle des armées des États-Unis résultant de la puissance et de la rapidité de l'arme nucléaire. Abandonner le pouvoir de centraliser la stratégie est une action contraire à la philosophie des Grands Quartiers Généraux (G.Q.G.), mais la réelle possibilité qu'un point de commandement central pourrait être effacé par une attaque surprise nucléaire poussa les stratèges américains à créer un réseau de communication qui pourrait s'adapter à la destruction de ses composantes. Un système sans centre et sans contrôle est le seul à l'abri de la destruction de points névralgiques, puisqu'il n'en possède pas. Par contre, un système sans contrôle et sans centre peut se répandre selon la volonté et l'action de tous ceux qui souhaitent en profiter et y ajouter. Il y a donc une dialectique puissante et naturelle dans le développement du système.

Un historien ne fait pas de prédictions. Mais on peut se demander comment le rythme lent du pouvoir et du raffinement de la technologie éclaire l'évolution et les possibilités de ce dernier-né des médias. Nous disions que les technologies de communication

pouvaient augmenter le pouvoir des communicateurs de diffuser leur message à des récepteurs de plus en plus nombreux, ou permettre à de plus grands nombres de personnes de communiquer entre eux. L'invention oscille aussi entre limiter l'usage de la technique à quelques spécialistes, ou requérir la compétence de spécialistes, et multiplier le nombre des personnes capables d'utiliser les outils de communication, sans constamment faire appel à l'intervention de spécialistes. Le Web a été construit en utilisant des technologies finies, comme le téléphone et le semi-conducteur, donc disponibles assez facilement à ceux qui voudraient communiquer.

Le besoin, ou la crainte, empêchait les puissants de trop se mêler de l'absence de contrôle qui caractérise le réseau. Mais les nouvelles possibilités techniques, et le nombre d'abonnés, peuvent transformer les usagers en auditeurs, plus près des millions affaissés devant leur télé domestique que des inventeurs ou poètes se bricolant une imprimerie pour dire leur interprétation de la parole de Dieu. De communauté, le système pourrait devenir marché. De plus, la fin de la menace d'une attaque instantanée et dévastatrice pourrait très bien encourager ceux qui souhaiteraient créer des points centraux de contrôle. Des lois et des tentatives sont déjà faites en ce sens aux États-Unis. La puissance du réseau pourrait offrir des merveilles au citoyen ordinaire, qui ne distingue toujours pas la magie de la haute technologie.

Mais si l'historien ne fait pas de prédiction, c'est parce que

justement une dialectique, ou un rythme de changement dans le long temps, est au dessus des volontés de quelques individus, aussi puissants ou riches soit ils. Le rôle clé demeure peut-être celui du spécialiste lui-même, qui a toujours, depuis la création des médias, modifié ou réinventé son outil, parfois simplement par désir de travailler moins fort. Les qualités humaines ne disparaissent pas aussi facilement du fonctionnement des technologies, surtout si elles s'appellent indolence, paresse, besoin de se faciliter la tâche, ainsi que curiosité et goût de s'amuser. Le technicien dans son cubicule est comme l'homme libre dans sa douche. Il est libre de se manifester et de créer sans se préoccuper des auditoires, car son public est lui-même et son message est le fonctionnement amélioré de la technologie qu'il contrôle. Le spécialiste, le savant, ne s'intéresse au riche et au puissant qui veut communiquer son message aux multitudes que si celui-ci devient fournisseur de fonds, alors que le puissant ou le riche a besoin du spécialiste pour gérer les appareils de communication. Le spécialiste et le millionnaire n'ont pas, et n'ont jamais eu, la même préoccupation ou la même vision du médium, depuis l'invention de l'écriture. Le scribe garde toujours le pouvoir de dire au citoyen ordinaire, voici, ce n'est pas de la magie, c'est tout simplement un outil qui fonctionne comme ceci. Le roi peut faire peur à ses sujets avec la magie de ses mages, mais jamais aux mages eux-mêmes.

L'historien de fait pas de prédiction, mais il prend sa douche tranquille.

Références

1. Peut-être faudrait-il préciser que l'invention et son impact sont un même phénomène historique si on inclut les glyphes, les cordons noués, ou les signaux faits avec des tam-tam dans le concept d'écriture. Nous parlons d'un phénomène du développement humain et non d'une forme spécifique de médium.
2. Tout n'est pas un complot d'exploiteurs, sinon il n'y aurait pas d'espoir. L'ours dans la bande dessinée Pogo savait écrire, mais pas lire. Il devait donc appeler à la rescousse ses amis pour savoir ce qu'il avait écrit.
3. Je m'empresse d'ajouter les scribes juifs et musulmans de l'Espagne arabe et de l'Afrique du Nord. Il ne s'agit pas de faire une image d'Épinal mais de rappeler le fait que les artisans sont les meilleurs maîtres de leur propre progrès.
4. Par contre, la création du texte, son contenu, demeure une patiente production caractère par caractère, comme maintenant !
5. Rappelons cependant que le rôle d'interprète de la parole demeure dans presque toutes les Églises chrétiennes l'apanage d'un clergé.
6. Par contre, le contrôle explique aussi la difficulté des généraux nordistes à réagir aux initiatives brillantes de leurs adversaires. La guerre de Sécession connut-elle la victoire de la bureaucratie

et de la centralisation sur l'imagination et la créativité ?

7. Le phénomène André Arthur, de la radio poubelle de Québec, est une démonstration intéressante de l'intérêt de la radio pour celui qui veut transmettre un message à des personnes incapables de réflexion critique.

8. Les Jeux olympiques de 1936 atteignirent tout-de-même 168 228 téléspectateurs avec ce système, autant que certaines émissions modernes.

9. Les auditeurs disent faire confiance aux lecteurs de nouvelles, comme Bernard Derome. Pourquoi ? Ils ne font que lire un texte, dont ils ne sont que partiellement les auteurs, au mieux. On voit ici l'opération de la technique perçue comme magie, opération que nous avons repérée déjà chez les premiers maîtres de l'écriture.

10. L'histoire de Biro est un cas de Schadenfreude. Son système était si simple qu'il fut facile pour des compétiteurs de l'imiter. Mais en achetant un Bic, on achète le descendant direct du stylo de Georges Biro et on lui rend hommage. La compagnie française acheta sa compagnie et améliora son produit.

Un bien curieux droit

Lorsque on atteint l'âge auquel on ne distingue plus les jeunes professeurs des étudiants, il est normal sans doute d'être parfois étonné par les modes. D'une part, certaines manifestations de l'esthétique corporelle, comme les anneaux brochés à des parties du corps improbables, semblent une forme de cruauté, dans la même catégorie que les pieds écrasés des belles chinoises de la dynastie Qin. D'autre part, un air d'ennui et de déjà vu accompagnent les tenues et les habitudes. Tiens, pense-t-on, la jupe longue de la Belle Époque est revenue, signe de crise économique; on sait que la longueur des jupes est inversement proportionnelle à la prospérité générale. Mais certaines modes, disons certaines idées à la mode, tiennent pour le moins de la perversité humaine.

Pour un peu, on croirait à l'existence d'un cercle très fermé de maîtres du monde, capables de convaincre, par leur contrôle non seulement des média mais encore de la rumeur publique, que le bien est le mal et vice versa. Il en est ainsi de ce nouveau droit, qu'on proclame sans rire, le droit au travail. A travers l'histoire, le travail fût reconnu comme une plaie, une obligation. Adam devait gagner son pain à la sueur de son front, alors qu'Éve devait enfanter dans la douleur. A une époque à laquelle on réussit à amoindrir la douleur de l'accouchement, il faut s'étonner d'entendre réclamer le droit de suer.

Nous ne savons pas trop comment vivait nos premiers ancêtres. Mais à comparer avec des peuples qui ont gardé quelque chose de

la façon originale de vivre, il semblerait que le travail n'exigeait que quelques heures par jour. La vie simple donnait beaucoup de liberté. En observant le quotidien d'un chat, on imagine le plaisir de la vie à l'aube de l'humanité: beaucoup de sommeil et de rêverie, une bonne part de caresses et de toilette, peut-être mutuelle, finalement quelques heures consacrées à cueillir des bleuets et croquer des noisettes. Il est vrai que toute réflexion sur la vie primitive est hasardeuse. Mais si nous observons les premières civilisations, si nous suivons le cours des grandes civilisations, comme la grecque et la romaine, on n'échappe pas à la conclusion que le travail était un poids, supporté partout par des esclaves, dont le caractère et le destin signifiaient le malheur. La vie d'un esclave était courte, pénible, et supportable uniquement par des personnes prédestinées; les autres, condamnées par accident à l'esclavage, mouraient comme des poissons tirés de l'eau. Dixit Aristote....

Les humains se sont résignés à travailler. Mais ils ont travaillé selon les rythmes naturels. De nos jours, le travail agricole se rapproche peut-être le plus de ces horaires. Des moments d'activité intense et urgente, imposés par les besoins des animaux, ou par la maturité des cultures, sont coupés par des longs moments d'attente ou de travail relativement bénin. La journée de l'Européen, il y a peut-être six cents ans typiquement un rural, se rythmait par une matinée plus bousculée, une longue pause pour le déjeuner, de dix heures à quatorze heures, pour accorder encore quelques heures en après-midi à compléter des besognes ou veiller aux bêtes. Au quinzième siècle, il était

bien connu que le repas devait être complété par une sieste, au risque sinon de déséquilibrer les humeurs et provoquer la mauvaise santé.

Peut-être faut-il s'émerveiller de l'attention portée aux rythmes et au repos dans les statuts et règlements dont s'entouraient nos ancêtres travailleurs. La Guilde des Tondeurs d'Arras prescrivait dans son code de 1236 les journées chômées: le dimanche, le samedi après-midi, la veille de la fête de Notre-Dame, après Vêpres la veille de la Saint-Julien, les quatre jours de Noël, les huit jours de Pâques, et les huit jours de la Pentecôte. Cet arrangement se compare avantageusement avec les congés minimaux prescrits par la loi ici et maintenant, et ce sans tenir compte des journées chômées alors par tout le monde, comme les fêtes des saints ou le Mardi gras. Nos ancêtres mouraient, mais ils ne se faisaient pas mourir.

Tout travail mérite salaire. Cela aussi nos ancêtres y comptaient bien. Une autre guilde de Tondeurs, celle de Londres en 1350, prescrivait ses tarifs selon les moments forts de la saison d'élevage: par jour, de Noël à Pâques, 3 sous plus la nourriture; de Pâques à la Saint-Jean, 4 sous plus la nourriture; de la Saint-Jean à la Saint Barthélémy (le 24 août), 3 sous plus la nourriture; de la Saint-Barthélémy à Noël, 4 sous plus la nourriture. Voilà peut-être une base solide pour recalculer, mutatis mutandis, le salaire minimum.

Tellement acceptées étaient ces rythmes naturels et ces conventions sociales que les débuts des colonies européennes en

furent affectées. Les heures de travail de la colonie de Virginie, dans le règlement de 1610, prescrivait le travail de 6 heures à 10 heures et de 14 heures à 16 heures. Il fallait bien encadrer le travail, la preuve qu'il s'agissait bien d'une activité contre-nature. En fait, il a fallu à nos ancêtres immédiats apprendre le défrichement et le travail soutenu, car les rythmes et les normes sociales du travail ne guidaient pas le genre de travail nécessaire. Les habitants originaux de l'Amérique en conclurent que ces nouveaux venus étaient des sauvages, qui s'échinaient sous les ordres de maîtres, tout en laissant mourir de faim certains de leur nombre. Comme le savent les amateurs de la Guerre de Sécession, les Virginiens, et les colons des Antilles, retrouvèrent la vieille solution d'Aristote: on importa d'Afrique les esclaves nécessaires.

Comment a-t-on pu en venir à inventer le droit au travail ? Keynes disait que les hommes d'affaires qui prétendaient appartenir à aucune école économique se trouvaient en fait les disciples involontaires de penseurs oubliés. Ce sont les économistes, les inventeurs de l'ordre industriel et capitaliste, qui ont conçu au dix-neuvième siècle l'idée subversive que l'homme ne tirait de sens à son existence que par sa contribution aux profits, que l'homme avait un prix et un salaire. Commença alors la captivité de l'homme moderne, enfermé dans l'usine, contraint à mesurer son temps par l'horloge, condamné aux horaires fixes et au rythme de plus en plus inhumain de la machine. Cette marche vers le stress et le cancer est illustrée dans des films et des romans, comme **Germinal** de Zola, comme **Metropolis** de

Fritz Lang, comme **Les Temps modernes** de Charles Chaplin.

En proclamant le droit au travail, l'humain accepte sa captivité, accepte la logique de la Manchester School et des usines. Les premiers humains nourrissaient et soignaient leurs semblables, faibles ou blessés. L'homme du quinzième siècle était un père, un mari, un ami, ou un confrère; pour lui, le travail était quelque chose qu'il fallait faire. Personne - les économistes n'étant pas inventés - ne définissait son activité comme *non-rentable*. L'homme du quinzième siècle chaussait des poulaines. Celui du 21^{ème} se met un anneau dans le nez. Est-ce pour signifier qu'il est ravalé au rang de bête de labour ?

Il y a quelques années, on a marché pour du pain et des roses. Peut-être que le droit au travail n'aura été qu'une mode passagère, qui pourra étonner dans quelques générations nos descendants qui pourront, à juste titre, sourire des lubies des anciens.

L'« agriculturisme »: le ruralisme québécois dans une perspective multiconfessionnelle et nord-américaine

Le « retard » du Québec et sa modernisation

L'histoire d'un pays est toujours portée en bonne partie par les images mythiques qui conditionnent la pensée non seulement de la population en général mais même des historiens professionnels. Au Québec, nul mythe n'est plus tenace que celui de la *Grande noirceur*. Le Québec d'avant 1960, selon cette vision, était retardataire dans ses institutions, ses mœurs et sa mentalité. On retrouve cette idée reçue même dans les synthèses les plus récentes, comme celle pourtant excellente de John A. Dickinson et Brian Young, **Brève Histoire socio-économique du Québec** (2). Entretenu par les partisans et successeurs du Parti libéral, créateur des institutions publiques qui ont effectivement transformé la société québécoise, le mythe du retard intellectuel et institutionnel du Québec a conditionné beaucoup de débats encore actifs.

Mais le concept même de *retard* pose la question nécessaire: retard par rapport à qui, ou à quoi ? Le Québec était-il dominé avant 1960 (pour se fixer un point de repère chronologique) par des idées fossilisées dans la petite réserve laurentienne ? Plus particulièrement, le catholicisme de la société québécoise la tenait-elle à l'écart des mouvements d'idées typiques des autres confessions et des autres parties de l'Amérique du Nord ?

Dans les limites du présent texte, nous voulons suggérer que le discours ruraliste, souvent cité comme exemple du retard politique et économique du Québec, ne distinguerait pas le vocabulaire social et politique du Québec de celui du reste de l'Amérique du Nord. Le ruralisme est une doctrine, ou une pensée, qui s'est manifestée régulièrement en Europe aussi bien que sur notre continent. Mais, à moins de supposer une grande influence des penseurs québécois sur ceux des États-Unis, il nous semble possible, au moins, d'éliminer le parti pris voulant que ce discours soit, en Amérique, le propre des Québécois, ou des catholiques.

La brève discussion présentée ici sera fondée sur une analyse d'échantillons de discours officiels chez des porte-parole catholiques québécois, chez des porte-parole d'églises protestantes, et chez des porte-parole autant Américains que Canadiens.

Nous comparerons les diverses prises de position sur la valeur de la vie rurale, sur la recherche d'une synthèse entre la ville et la campagne, pour finalement examiner si le discours québécois, ou catholique québécois, se distingue ou non d'une manière particulière.

Le ruralisme selon Michel Brunet

Si nous nous attachons particulièrement à la question du ruralisme, c'est parce qu'un des grands historiens du Québec,

Michel Brunet, a caractérisé cette philosophie comme étant une *dominante* de la pensée québécoise traditionnelle, sous le nom d'agriculturalisme. Brunet, alors conférencier à la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec (le 23 mai 1954), caractérisa ainsi le refus systématique de la société moderne qu'il attribuait aux porte-parole de la société d'alors:

Comment définir agriculturalisme ? Répondre que c'est un amour déréglé de agriculture demeure une définition incomplète. L 'agriculturalisme est avant tout une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne [...] Que les hommes, chantent en chœur les agriculturalistes, étaient bons et vertueux lorsqu'ils étaient tous paysans. Comme ils sont devenus méchants depuis qu'ils sont citadins (3).

Le propos était probablement plus polémique qu'historique étant donné la nature autant du conférencier que de l'auditoire. Mais comme l'image a persisté, et que la comparaison avec les discours propres à d'autres collectivités n'a pas ou peu été faite, le thème nous semble intéressant pour mettre un peu en perspective le discours sur le *retard* québécois. Nous disons bien un peu, car nous prétendons seulement avoir suffisamment rapproché quelques pièces documentaires pour ouvrir une question. Le présent texte est possiblement une clé, il n est aucunement un bélier mécanique.

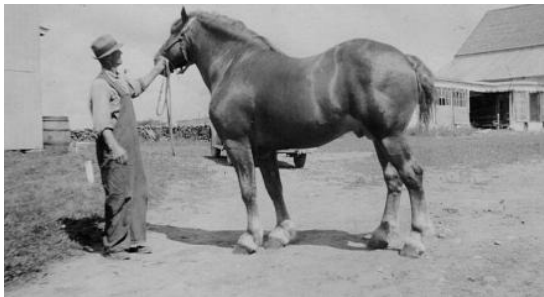
On ne peut nier la place occupé par agriculture dans la pensée

des écrivains ou penseurs québécois, cléricaux ou laïcs. Arthur Buies et le curé Labelle, s'ils ne s'entendaient pas sur bien des points, pouvaient se mettre néanmoins d'accord sur la valeur de agriculture. L'évêque de Chicoutimi alimente l'argumentation de Brunet, avec un quart de siècle d'avance, en affirmant dans une lettre pastorale:

La vie des champs est en si parfaite harmonie avec l'âme religieuse et nationale de notre race, que le moyen par excellence de garder les nôtres français et catholiques, c'est de les attacher, à agriculture. Au point de vue moral, en particulier, vous en faites l'expérience tous les jours, c'est dans les campagnes que l'on retrouve le plus encore la foi robuste, la simplicité de vie, les pieuses traditions, sauvegardes efficaces de l'esprit profondément religieux qui fait la gloire et le bonheur de notre peuple (4).

De toute façon, il est très possible, comme le disait W.F. Ryan, que la promotion de l'agriculture était motivée par le fait que c'était la seule activité économique qui n'était pas dominée par l'étranger (5). C'est aussi le sens qu'on peut donner au discours du 21 octobre 1855 de George-Etienne Cartier (*Emparons-nous du sol*), cité par Michel Brunet comme un exemple type de discours agriculturaliste (6) . Mais il est clair, à la lecture du discours, que Cartier exhorte essentiellement ses compatriotes à devenir propriétaires, pour éviter le terrible sort des Irlandais et, très concrètement, pour obtenir le droit de vote. Il ne suffit pas d'exister, dit Cartier, toujours pratique, mais il faut

exister *quelque part*.



Ce qui intéresse notre réflexion, c'est la spécificité du discours québécois. Que trouverions-nous en examinant des exemples de discours venus d'ailleurs ? Quelques échantillons de ruralisme existeraient-ils ailleurs, en Amérique du Nord ? Étant donné la grande importance donnée au ruralisme dans l'image du retard québécoise, les réponses que nous pourrions apporter à ces questions éclaireraient une plus large portion de l'histoire du vingtième siècle québécois.

Les discours des autres

Paroles protestantes sur la vie rurale

Selon S.D. Clark, les Églises protestantes vécurent difficilement la transition à la société industrielle, à dominante urbaine (7). Les Méthodistes, par exemple, durent abandonner leur organisation traditionnelle et se regrouper autour d'édifices et de pasteurs permanents. Les Baptistes eurent probablement le plus de difficulté à se greffer à la ville, car les églises rurales défendirent avec entêtement leur indépendance (8). Toutes les Églises, toutefois, furent contraintes à la réflexion. Comme le discours catholique, le discours protestant semble avoir élevé la vie rurale au statut de modèle, en écho aux sentiments exprimés dans la lettre pastorale de Mgr Labrecque, préalablement citée. Dès 1850, la direction du Montreal Protestant Orphan Asylum affirmait: «The ladies believed that a home in the country was preferable to one in town and acted accordingly, sending children to live with farmers throughout the province (9) ». Selon Harvey, l'utilisation de la vie rurale comme thérapie se faisait aussi par la Montreal Ladies Benevolent Society et la Montreal Protestant House of Industry, une institution masculine qui comptait parmi son conseil d'administration des personnages comme James Ferrier fils, William Molson et John Redpath, tous industriels en vue.

Est-ce la parenté théologique qui amène l'Église d'Angleterre à soutenir une position très près de celle que nous associons aux catholiques ? K.S. Inglis, en tout cas, soutient que l'idéal de la paroisse rurale faisait partie de la théologie anglicane (10). De toute façon, des porte-parole anglicans soutiennent, comme un journal officiel de 1894 (11), qu'il faut un idéal (la famille, en l'occurrence) pour combattre l'attraction fatale de la ville pour les

jeunes ruraux. Le même journal publia un (mauvais) poème opposant la Nature, créée par Dieu, à la Ville, créée par l'Homme (12). En 1921, le Council for Social Services, du Synode de l'Église d'Angleterre du Canada attribuait les difficultés économiques au déséquilibre de la ville et de la campagne:

The exodus from country districts to the cities and towns, one of the contributing causes of industrial depression and unemployment, is another factor to be considered, and, if possible, remedied. A well-balanced rational development involves the growth of cities along with, but not at the expense of the progress, growth and prosperity of rural districts. Cities that are indeed cities of God and rural districts that are earthly paradises, these are the social ideals of the nation (13).

En 1924, le Council for Social Service récidivait en proposant la vie rurale comme remède aux difficultés de la jeunesse:

The Council believes that a training farm for boys in the West would meet a real need, and one generous Churchman has, we understand, offered to convey as a free gift a farm of 400 acres...

Finally, the Council is of the opinion that every effort should be made to prevent the influx of immigrants to the cities (14).

L'Armée du Salut souscrit à une théologie bien différente de celle

de l'Église catholique. Pourtant, elle voyait aussi dans le retour à la terre la solution radicale aux maux urbains. À partir de 1896, sous le commandement de Booth-Tucker, l'Armée tenta de mettre en œuvre un plan de colonisation, affirmant que les mêmes cinquante millions dépensés par année dans les villes américaines permettraient de placer un demi million de colons sur des terres vierges ou abandonnées. «While we look to our City Colony as an essential feature in our scheme of social regeneration, we believe that the ultimate and only rational cure for the congestion of our great cities is to remove the surplus population to the land (15)».

Le 10 mars 1922, les églises du Canada - Anglicans, Presbytériens, Baptistes, Congrégationalistes et Méthodistes - soumièrent au premier ministre Mackenzie King un mémoire en dix points sur les solutions nécessaires aux maux sociaux engendrés par la guerre (1914-1918). Les points sept et dix se lisent comme suit:

7. That the direction, instruction and assistance required by immigrants to make a successful beginning on the land should be provided [...]

10. That the Government should encourage and assist a movement of population away from our congested city centres that would tend to the betterment of living conditions for all (16).

On peut aussi retrouver des discours ruralistes chez des hommes politiques protestants; mentionnons Luther Holton faisant

profession de foi en la colonisation (17) ou Sydney Bellingham favorisant les mariages précoces chez les agriculteurs (18).

Ce bref échantillonnage ne permet pas de saisir toutes les nuances et les discussions qui ont accompagnées ces prises de position (19). Mais sa distribution dans le temps - du milieu du dix-neuvième siècle aux années vingt du 20^e siècle - ainsi que le fait que ces prises de position sont associés à toutes les Églises protestantes majeures, mettent en lumière le fait que le ruralisme du Québec n'est pas, sur le plan idéologique, un discours particulier. Le discours ruraliste serait plutôt typique des valeurs dominantes aux États-Unis.

Jefferson et le ruralisme

Mgr Courchesne, évêque de Rimouski et ardent partisan de la colonisation, savait-il qu'en défendant le ruralisme, il défendait la vision de la société chère à Thomas Jefferson, le père de la démocratie aux États-Unis, et déiste affirmé ? En aurait-il été choqué, ou en aurait-il tiré une certaine satisfaction ? Il appert que l'idéal rural traverse toute la société américaine, et ce n'est pas un hasard si la musique la plus vendue et la plus écoutée aux États-Unis est la musique *country and western*. Dans **Guardians of Tradition**, Ruth Miller Elson remarque que les manuels scolaires américains chantent avec unanimité les louanges de la vie rurale:

In the first part of the century, all assume that the American is a farmer. In the second part, American rural society of the

past is the ideal, though present-day actuality may require a more urban society in the future. The virtues developed in the early period should uphold it in the latter. The symbols of American nationalism remain largely rural: Uncle Sam is no city dweller (20).

L'auteur note en passant que les auteurs les plus prolifiques sont les clercs et les enseignants de la Nouvelle-Angleterre, pourtant la région la moins rurale des États-Unis. Il s'agit bien, on s'en doute, d'un idéal, ou de *valeurs*. Cet idéal rural a une longue histoire, et qui commence justement avec la fondation de la Nouvelle Angleterre. Pour les Pères Pèlerins, le milieu rural est le plus favorable à l'expérience de la conversion: «Thus, Jonathan Edwards describes the secret sense of God's majesty and grace coming upon him as, in his words, I walked alone, in a solitary place in my father's pasture, for contemplation.» (21). L'attachement des Américains à l'idéal de la vie rurale passe en particulier par la pensée de Thomas Jefferson. Plus précisément, on pourrait parler de l'influence de Hector St. John de Crèvecoeur: ses **Letters from an American Farmer** (1782) dessine le plan de la civilisation américaine, dont le citoyen typique est le petit propriétaire rural, libre comme l'air qu'il respire et imbu de la sagesse naturelle de son environnement. Peut-être que la philosophie de la vie rurale a trouvé son meilleur et plus systématique défenseur chez John Taylor, de Virginie, contemporain de Jefferson, qui publia l'ouvrage massif de 636 pages intitulé **An Enquiry into the Principles and Policy of the Government of the United States**. Taylor prend la défense des

petits propriétaires contre les grands capitalistes, et pose comme principe que la société rurale, composée d'une multitude de petits propriétaires, est le meilleur rempart contre les extrêmes du communisme d'une part et l'exploitation capitaliste de l'autre. La terre, dit Taylor, existe dans l'indépendance d'une société en particulier (22).

Il n'est donc pas surprenant de voir Thomas Jefferson prendre parti pour les petits propriétaires, qui seront ses fidèles électeurs, au point d'élire des présidents de son parti pendant vingt ans. On remarque d'ailleurs que toutes les tendances politiques américaines se réclament de Jefferson, à cause de cet idéal du petit propriétaire qui explique une bonne partie de l'individualisme américaine. Le syndicaliste sera réconforté par l'idéal jeffersonien du citoyen ordinaire, tandis que le défenseur des valeurs fondamentales rappellera que Jefferson estimait le propriétaire indépendant, vivant de ses propres moyens.

Des manifestations nord-américaines

L'idéal du petit propriétaire et de la vie rurale s'exprime pendant tout le dix-neuvième siècle. Les auteurs transcendentalistes, comme Thoreau (qui pourtant n'aimait pas beaucoup les vrais agriculteurs, ses voisins) et Emerson, donnent une dimension métaphysique au concept du petit propriétaire. Le courant ruraliste s'alliera souvent avec le sentiment xénophobe et anticatholique, les immigrants, en tant qu'ouvriers sans terre et en tant que fidèles de l'Église catholique, étant perçus comme des

menaces pour l'existence du petit propriétaire et donc de la vertu américaine (23). Les hommes politiques, qui n'ont pas tous l'envergure d'un Jefferson, se réclament de la vertu rurale comme d'un cliché: «the rural population, the mechanical and agricultural portions of this community, are the very salt of it (24).»

Le poids de l'idéal rural persistera dans des mouvements politiques, comme le People's Party de la fin du 19^e siècle. Il persistera aussi dans la littérature, comme dans **The Grapes of Wrath** de John Steinbeck. Franklin Roosevelt sentira le besoin de s'attaquer directement aux problèmes des agriculteurs, encore et toujours les piliers du Parti démocrate. Les réformistes d'origine urbaine du début 20^e siècle, dont peu auraient choisi la vie du cultivateur, s'accrochèrent encore à la vertu du petit propriétaire rural, rempart inexpugnable contre les forces menaçant l'individualisme américaine, dont les grands capitalistes tant craints de John Taylor. Pour leur faire plaisir, Théodore Roosevelt institua la *Country Life Commission*, en 1908, pour chercher, comme d'autres, comme les ruralistes québécoise, les moyens de ramener, les gens à la campagne (25). Roosevelt expliquera lui-même l'échec du mouvement progressiste par son attachement suranné à l'idéal rural (26).

Loin de nous l'idée de mépriser cet attachement à l'idéal de la vie rurale. Au contraire, nous voulons simplement esquisser son omniprésence dans le monde des idées en Amérique du Nord, sous forme de la philosophie jeffersonienne, qui nous revient

encore sous la formule *Small is beautiful*. Il s'agit peut-être, d'où sa puissance intellectuelle, d'une manifestation de l'idéal antique de la mesure: *in media stat virtus*, qu'on pourrait traduire en anglais par the *middle way*.

Le middle way

La recherche d'une synthèse entre la ville et la campagne

Leo Marx (27) nous dit que les Américains cherchaient un juste milieu entre leur image d'une Europe trop urbaine, et donc trop corrompue, et la nature des Indiens de l'Amérique, jugée trop sauvage. L'auteur appelle cela le *middle state* ou *middle landscape*, le paysage mitoyen. Le penseur américain recherche, dans l'idéal rural, un mode de vie propre à l'équilibre, au contrôle de sens et des instincts. Il ne s'agit pas de l'idéal romantique de la beauté sauvage, ou de la vie solitaire, à la Chateaubriand ou à la Thoreau du Walden Pond, mais d'un idéal classique, très près du stoïcisme, de l'empire de la raison sur les appétits. On comprend pourquoi Jefferson pouvait considérer un tel mode de vie comme parfaitement approprié à la démocratie à grande échelle. Dès 1733, une brochure favorable à la nouvelle colonie de Géorgie invitait le lecteur à trouver un milieu favorable au gouvernement «sober and orderly [...] settled in towns which are arising [...] the whole face of the country changed by agriculture [...] (28)».

On y retrouve aussi la racine de la *classe moyenne*, peut-être une version moderne du petit propriétaire jeffersonien. Andrew

Johnson, que nous citons auparavant, s'adressait à ses électeurs ainsi : «I want no miserable city rabble on the one hand; I want no pampered, bloated corrupted aristocracy on the other (29)».

La solution américaine: la banlieue

La solution américaine à la dichotomie morale entre la ville et la campagne s'est concrétisée dans un lieu, la banlieue. En deux générations, après 1918, le mouvement banlieusard a imposé ses valeurs et son rythme à la vie nord-américaine, aide par son allié, l'automobile.

Il s'agit bien d'un mouvement, dont on peut identifier le père: Franklin K. Lane, secrétaire de l'Agriculture en 1920, qui fit étudier par ses spécialistes la réinsertion sociale des vétérans. Leur recherche proposa un compromis entre la ville et la campagne: la banlieue. Des auteurs vantèrent les mérites de la vie de banlieue.

William E. Smythe, en 1921, fut peut-être le premier (et le plus grand) de ces chantres de la banlieue:

Let me drive it in, because it is a vital point: without Broadway, the valley farm would not be the joy it is; nor would Broadway be so interesting, so significant, without the valley farm. This is the verdict of the fortunate who may do as they choose. Is it not, then, sound gospel for the rest of us (30) ?

Ce message et ce modèle de vie a formé les attentes des Américains, et les images de revue, comme **County Living, Better Homes and Gardens**, et leurs émules modernes, conditionnent depuis deux générations les rêves des familles et des nouveaux mariés. Le désir de vivre à la campagne, couplé au besoin de se rendre en ville pour le travail, a donné naissance, aux États-Unis, à des phénomènes dysfonctionnels comme l' *inner city*, le centre-ville abandonné de nuit aux criminels.

L'Eglise du Québec et la ville

Paradoxalement, dans la perspective d'une analyse du discours ruraliste au Québec, nous ne remarquons pas de défenseur québécois de la banlieue à américaine, cette tentative de marier les rêves urbains et ruraux. Lucidité ou sens pratique, la paroisse catholique ne fait aucune distinction entre la ville et la banlieue. L'Eglise catholique et les porte-parole de la pensée dominante encourageront les valeurs rurales, mais la ville et les problèmes ouvriers mériteront une part d'attention et de réflexion. En 1871, le député de Bagot propose un comité spécial «pour prendre en considération les meilleurs moyens de développer et d'encourager l'industrie en cette province (31)». Loin de regretter l'influx de la population dans les villes, il considère cela comme un signe de l'opportunité pour développer les ressources du Québec grâce aux compétences des nouveaux urbains. Le comité sera effectivement formé.

L'Eglise catholique saura aussi garder un œil sur les intérêts des

ouvriers. Mgr Taschereau, tout en exprimant son hostilité aux syndicats, surtout étrangers, affirmera que l'ouvrier «a le même droit sur son travail qu'un cultivateur sur sa terre (32)».

Rappelons la perspective des nativistes américains sur les catholiques. Pour l'*American Protective Association*, fondée en 1887 dans une des phases xénophobes de l'opinion américaine, l'Église catholique et la ville étaient les deux facettes d'une invasion étrangère, la ville parce que la forteresse de l'Église (33). Une Église qui peut être ainsi perçue n'a certainement pas de liens particuliers avec le monde rural. Tout simplement, Québécois comme Américains considèrent la vie rurale comme *naturelle* et la ville comme *étrangère*, dans tous les sens du mot.

L'Église du Québec ne semble pas avoir cherché à créer un hybride entre la ville et la campagne, il n'y a pas de Franklin K. Lane québécois. Lorsqu'il fut devenu clair que la ville devenait l'habitat du fidèle, elle a créé la paroisse urbaine pour courir «après le paroissien: elle le poursuit dans les banlieues lépreuses de Montréal (34)». La banlieue n'est pas, pour cet auteur, un lieu de délice à mi-chemin entre la ville et la campagne, mais une excroissance urbaine, à traiter comme telle (35). Il est vrai que le Québécois fuyant la campagne pour la ville était normalement un ouvrier, tandis que l'habitant de la banlieue idyllique a l'américaine se voulait un bourgeois !

Conclusion

Le discours ruraliste au Québec semble donc être, plutôt qu'un discours irréaliste typique au Québec, un phénomène nord-américain. Une étude exhaustive des discours, homélies, tracts, éditoriaux et autres textes permettrait sans doute de distinguer les nuances de l'évolution du discours d'ici en rapport avec l'évolution de là-bas. Mais les pièces que nous avons citées dans le présent article nous semblent suffisantes pour suggérer que le Québec, dans son discours ruraliste, n'est ni en retard sur ses voisins ni très *distinct* de ceux-ci.

Terminons notre exploration des discours ruralistes par deux suggestions, utiles pour de futures études sur la place du ruralisme dans l'évolution du Québec au vingtième siècle. La première, plus cynique, verrait dans l'affirmation de E.R. Norman, que tous les débats et toutes les positions intellectuelles produites par les penseurs trouvent automatiquement preneurs parmi les porte-parole des Églises, le point de départ des tentatives d'élucidation. Les prises de position des autorités ecclésiastiques et des écrivains prennent racine dans la culture politique et intellectuelle qui les entourent, et les théologiens réussissent toujours à trouver dans les textes la justification des valeurs de leur classe et de leur génération (36). Pourquoi en aurait-il été autrement pour les penseurs québécois ?

La deuxième, plus encourageante pour la spécificité du Québec, pourrait suggérer que la réaction de l'Église catholique au monde urbain était un aspect d'un phénomène occidental. A cet égard, il pourrait être intéressant de revoir la question dans une

perspective très vaste. On pourrait examiner les prises de position de certains intellectuels français, ou des observateurs italiens, espagnols ou portugais. Serait-il possible d'établir où finit l'influence étrangère, et où commence une action spécifiquement québécoise ? Une question parallèle mériterait qu'on s'y attarde: les Québécois ne sont-ils pas des Nord-américains pratiques, comme s'en flattent leurs voisins du Sud, plutôt que des idéologues à l'européenne ? Nous n'avons pas la possibilité, ici, de faire plus que rapprocher certains documents et poser certaines questions. Mais la limite même de cette enquête révèle, nous croyons, les contours possibles d'un vaste champ.

Notes

1. Ce texte date de 1996, et n'a pas eu beaucoup de retentissements, peut-être parce que l'auteur était professeur dans un CEGEP et non dans une université. La mode joue aussi un rôle. Pourtant, en le relisant après vingt ans, il me semble intéressant et bien ficelé.

2. John A. Dickinson et Brian Young, **Brève Histoire socio-économique du Québec**, Sillery, Septentrion, 1992: « [...] une époque marquée par le renforcement de l'idéologie conservatrice et du pouvoir clerical [...] (p. 285) ». Jean Hamelin et Jean Provencher, dans **Brève Histoire du Québec** (Montréal, Boréal Express, 1981), y vont plus directement: « Maintenant dirigé par Jean Lesage [...] le Parti Libéral entreprend la modernisation du Québec » (p. 153).

3. Michel Brunet, *Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturalisme, l'anti-étatisme et le messianisme*, dans **La Présence anglaise et les Canadiens**, Montréal, Beauchemin, 1964, 119.
4. Mgr M.T. Labrecque, lettre circulaire au clergé numéro 159, le 15 août 1918, dans Jean Hulliger, **L'Enseignement social des évêques 1891-1950**, Montréal, Fides, 1958, 20.
5. W.F. Ryan, *Agriculturalism. A Dogma of the Church in Quebec: Myth or Reality ?*, **The Canadian Catholic Historical Association Study Sessions 1966**, n° 33 Ottawa, CCHA, 1967, 39-49.
6. George-Etienne Cartier, *Emparons-nous du sol*, dans Michel Brunet, **Histoire du Canada par les textes**, tome II, Montréal, Fides, 1963, 19.
7. S.D. Clark, **Church and Sect in Canada**, Toronto, University of Toronto Press, 1948,
8. *Ibid.*, 346.
9. Montreal Protestant Orphan Asylum, **Minutes of Meetings (vol. 4, July 1850- August 1851**, cité dans Janlee Harvey, **Upper-class Reaction to Poverty in Mid-Nineteenth Century Montreal: A Protestant Example**. Thèse de MA. (univ. McGill), 1978, 90.

10. K.S. Inglis, **Churches and the Working Classes in Victorian England**, London, Routledge & K. Paul, 1963, 24.
11. **Quebec Diocesan Gazette**, octobre 1894, I, 10.
12. Ibid., juin 1894, 1, 6.
13. Second Triennial Report of the Council for Social Service, General Synod of the Church of England in Canada, **Journal of Proceedings** (1921), Toronto, 1922, 383.
14. Council for Social Service Report, General Synod of the Church of England in Canada, **Journal of Proceedings** (1924), 60.
15. F.L. Booth-Tucker, *The Farm Colonies of the Salvation Army*, **The Forum**, XXIII, mars-août 1897, 754.
16. Council for Social Service Report, General Synod of the Church of England in Canada, **Journal of Proceedings** (1924), 287-288.
17. L.H. Holton, 5 décembre 1871, **Débats de l'Assemblée législative** (DAL), Québec, Assemblée Nationale du Québec, 1974 et 1976. Deuxième législature, première session, 148.
18. Sydney Bellingham, 14 novembre 1871, Ibid., p. 28.
19. On pourra consulter utilement la thèse de P. Corbeil, *Les Députés anglophones et le premier gouvernement du Québec, 1864-1871* (Montréal, 1979), ainsi que l'étude de Marcel Hamelin, **Les Premières Années du parlementarisme québécois (1867-**

1878) (Québec, Presses de l'Université Laval, 1974), surtout le chapitre trois sur la hantise de l'émigration.

20. Guardians of Tradition, Lincoln, University of Nebraska Press, 1968.

21. Leo Marx, The Machine in the Garden, New York, Octagon Books, 1949, 116.

22. Pour une discussion partisane mais éclairante de la philosophie de Taylor, on peut lire Charles Beard, **Economic Origins of Jeffersonian Democracy**, New York, Macmillan, 1915. Le chapitre douze est particulièrement consacré à Taylor.

23. Henry Fordman May, Protestant Churches and Industrial America, New York, Octagon Books, 1949, 116.

24. Andrew Johnson (le deuxième vice-président de Lincoln), *Speech on the Homestead Bill*, 20 mai 1858, dans Frank Moore (ed.) **Speeches of Andrew Johnson**, Boston, 1865, 35.

25. Samuel P. Hays, The Response to Individualism: 1885-1914, Chicago and London, Université of Chicago Press, 1957, 82-83.

26. George Mowry, The Era of Theodore Roosevelt, New York, Harper and Row, 1962, 55.

27. op. cit., 122.

28. Benjamin Martyn, Reasons for Establishing the Colony of

Georgia (1733), dans J.E. Crowley, **This Sheba, Self: The Conceptualization of Economic Life in 18th Century America**, Baltimore, John Hopkins Press, 1974, 29.

29. Andrew Johnson, *op. cit.*, 37.

30. William E. Smythe, **City Homes on Country Lanes**, New York, Macmillan. 1921, 61.

31. P.S. Gendron, 6 décembre 1871, DAL, Deuxième Législature, première session, 151.

32. Mgr E. Taschereau, *Mandement au sujet des Sociétés de travailleurs*, dans H. Tétu et C.O. Gagnon, **Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec**, Québec, Côté et Cie, 1888. tome III, 205.

33. A.N. Schlesinger, *A Critical Period in American Religion, 1875-1900*, **Massachusetts Historical Society Proceedings**, tome LXIV, juin 1932, 523-547.

34. Gérard Filion, *La paroisse rurale*, **Semaines sociales du Canada**, 30e session, 1953, 149.

35. E. R. Norman, **Church and Society in England 1770-1970**, Oxford, Clarendon Press, 1976, 10.

Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les méchants Serbes: mauvaises gens ou mauvaise presse ?

Il n'y a pas si longtemps, la presse écrite et électronique s'agitait beaucoup au sujet de la Bosnie, ou la Yougoslavie, ou les Balkans. Au dix-neuvième siècle, on disait le *Proche Orient*, ce qui est plus simple et explique pourquoi le Liban et Israël sont au *Moyen Orient*.

J'ai devant moi une photo montrant une vieille dame et des enfants. La légende affirme qu'il s'agit d'innocents enfants bosniaques fuyant le tir des Serbes. La légende vise clairement à provoquer l'indignation du lecteur envers les méchants Serbes. Un sentiment humain essentiel est interpellé par la vue d'enfants maltraités. L'occasion est belle de partager un sentiment si fondamental. Mais l'historien, habitué à examiner des documents, ne voit dans la photo qu'une vieille dame et des enfants. Quelle preuve avons-nous que ces enfants ne sont pas de Brossard ? Faut-il faire aveuglément confiance aux rédacteurs du journal ? Pourquoi faut-il supposer que les, ou des, Serbes veulent maltraiter les sujets de la photo ? Si on cherche à comprendre, l'histoire asperge cette belle chaleur humaine d'une douche de questions.

Pourquoi les Serbes combattent-ils ? Qui sont-ils, pour débiter ? Les Serbes sont les descendants modernes de peuples slaves venus s'installer dans l'ancienne Illyrie, à la fin de l'empire romain, à partir du sixième siècle. Convertis au christianisme

d'Orient - celui des Grecs et des Russes - les Serbes tombent sous le joug de l'empire bulgare, puis gagnent une certaine autonomie sous la suzeraineté de l'empire byzantin, dont la capitale est Constantinople. Leur lutte pour l'indépendance aboutit à la création d'un royaume serbe à partir de 1217. Après la désastreuse bataille de Kossovo (20 juin 1389), les Turcs imposent leur règne pendant trois siècles. Pour se maintenir, les Turcs massacrent des milliers de gens et rasent des villages stratégiques. Ils enlèvent aussi des milliers d'enfants pour être convertis à l'Islam et transformés en soldats (les célèbres Janissaires).

Depuis deux siècles, les Serbes ont combattu les Turcs, les Bulgares (bis), les Autrichiens et les Allemands pour assurer leur indépendance. Ils ont réussi à chasser les Allemands en 1945 sans laisser les armées soviétiques les remplacer comme maîtres. Un Serbe sait, par son histoire, qu'il ne peut compter que sur lui-même pour être maître chez lui. Les Serbes sont un de ces petits peuples, comme les Suisses, les Écossais, les Irlandais et les Israéliens, qui ont eu à lutter dur pour survivre.

Pourquoi les Serbes s'acharnent-ils contre les musulmans de la Bosnie ? L'intolérance religieuse est un comportement fort mal vu par les Québécois. Mais cette présence de Musulmans en pleine Europe n'est-elle pas plutôt incongrue ? L'Europe a été assiégée longtemps par les Musulmans. En 732, Charles Martel a repoussé une invasion arabe à Poitiers, en France ! La France ne fut pas musulmane, mais l'Espagne musulmane ne fut

finaleme^{nt} détruite qu'en 1492. A partir du quatorzième siècle, c'est l'Europe de l'Est, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, la Hongrie et la Serbie que les Turcs musulmans occupent progressivement. Les Turcs divisent pour régner. Le gouvernement de cet empire s'est employé, à travers les siècles, à redistribuer les peuples un peu partout sur son territoire, afin de détruire les blocs homogènes, nationaux et religieux, qui auraient pu lui opposer une résistance efficace.

Mais la simple oppression serait peut-être vite oubliée. C'est qu'une mécanique plus insidieuse a fait dans les Balkans son travail. Par sa conversion à l'Islam, le nouveau converti obtient le droit d'occuper des fonctions officielles et échappe aux taxes spéciales que les Turcs imposent aux non-Musulmans. Les musulmans de la Bosnie, comme ceux des Balkans en général, sont les descendants de *vire-capot*. Leurs ancêtres ont tourné le dos à leur foi et à leur culture pour adopter celles des conquérants. On y retrouve aussi des Turcs convertis au christianisme, conséquence du déclin de l'empire Turc.

L'abandon de la foi des ancêtres n'est pas unique aux peuples des Balkans. Les Musulmans - les soi-disant Arabes - du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord modernes avaient aussi des ancêtres chrétiens. Saint Augustin, aujourd'hui, serait Tunisien. Les Serbes modernes sont les descendants de ceux qui ont préservé douloureusement leur langue et leur foi à travers les siècles. Pour eux, il s'agit de reprendre la place que les associés des conquérants leur avait prise.

Ces observations répondent indirectement à une question possible sur le comportement des Croates. Ils sont les frères des Serbes par la langue, mais ils sont Catholiques, influencés par les Allemands et les Hongrois. Les deux peuples s'opposent souvent à travers l'histoire, mais ils partagent une méfiance envers les Musulmans. Personne n'aime un collaborateur, même au bout d'un siècle ou deux.

Au delà de l'ex-Yougoslavie, au delà des Balkans, les titres des journaux témoignent de la longue convalescence des peuples de l'ex-empire ottoman, ou turc. Il ne faut pas cependant en conclure que les vrais méchants de la photo sont les Turcs ! L'Histoire vise à tout mettre en perspective. Dans les Balkans, il faut être particulièrement prudent, car l'histoire n'y est pas le passé, comme on le pense ordinairement, mais le présent.

L'Influence des Représentants anglophones sur la politique québécoise de 1864 à 1874

L'évaluation du rôle et du pouvoir politique des Anglo-Québécois de la Conquête à nos jours semble osciller entre deux pôles. Les historiens et les commentateurs soutiennent en effet deux thèses opposées selon qu'ils se placent du point de vue anglophone ou francophone.

Depuis l'époque de la grande coalition (donc dès 1864) jusqu'à l'adoption des lois 22 et 101, plusieurs porte-paroles anglophones ont évalué de façon pessimiste la situation des leurs. Dès 1864, J. W. Dawson, principal de McGill College, soutenait dans **The History and Prospects of Protestant Education in Lower Canada** (Montréal, 1864), que rien ne pouvait assurer la sécurité des institutions anglophones du Bas-Canada, pas même la puissance de l'empire britannique. Le même sentiment était exprimé par un éditorialiste du *Waterloo Advertiser* lors du retrait du projet de loi Langevin (assurant l'existence des écoles protestantes dans la future province de Québec).

We would not be at all surprised to find the local Legislature of Lower Canada guaranteeing to us rights when our own Parliament has refused. But no guarantee can save, no checks can maintain the influence of the Lower Canada British. No bodily harm will happen to them.

They will go unmolested to their workshops and counting rooms to their schools and their churches. But they will be

overshadowed and absorbed, proselytized and denationalised. It won't happen in a moment. But it will by slow and sure degrees and perhaps the sooner it comes the better (1).

Ce thème, repris par plusieurs auteurs et hommes politiques anglophones, dont le plus connu est sans doute Alexander Galt avec son **Civil Liberty in Lower Canada**, se retrouve encore en 1916. Cette année-là, Robert Sellar, ex-rédacteur du *Huntingdon Gleaner*, publiait **The Tragedy of Quebec: The Expulsion of its Protestant Farmers** (2) pour proclamer que les cultivateurs anglophones des Townships avaient été contraints à quitter les terres de leurs pères par l'installation systématique des colons francophones dans la région.

Voilà posée la première interprétation des faits: les anglophones furent victimes de la force francophone. L'adoption des lois 22 et 101 a provoqué une réaction défensive chez les Anglo-Québécois, réaction qui s'exprime par la reprise du thème développé par leurs ancêtres du siècle dernier comme l'illustre bien une lecture, même superficielle, des quelques journaux anglophones encore publiés au Québec.

Si la réalité contemporaine des anglophones est bien décevante (3) pour ceux qui la vivent, et confirme la perspective historique amorcée au dix-neuvième siècle, il nous semble utile d'étudier aussi la thèse opposée.

La plupart des historiens francophones qui se sont penchés sur la politique québécoise aux débuts du régime fédératif semblent

attribuer aux anglophones un rôle dominant et déterminant. Robert Rumilly, dans sa monumentale **Histoire de la Province de Québec**, Marcel Hamelin, avec son magistral **Les Premières années du parlementarisme québécois** (4), et Andrée Désilets, dans sa lumineuse biographie de Hector-Louis Langevin (5), soutiennent cette thèse et l'on conviendra de l'importance de leurs travaux.

Ces auteurs, ainsi que la plupart de leurs confrères, discutent cependant des jeux politiques en fonction d'hommes et de préoccupations francophones et catholiques alors qu'ils ont posé au préalable la thèse de la primauté des intérêts anglophones. Cette distinction, ces points de vue opposés, méritent notre attention.

Si les détenteurs réels du pouvoir sont anglophones, les préoccupations des francophones sont-elles uniquement tolérées ? Faut-il croire, par exemple, que George-Etienne Cartier aurait été prêt à servir de paravent à une politique favorisant exclusivement les anglophones, en échange d'un profit personnel, tandis que son collègue anglophone, Alexander. Galt, aurait eu comme perpétuelle et unique préoccupation la défense des intérêts des siens ? Il nous semble utile de repenser un peu les termes qui servent à décrire les relations politiques entre anglophones et francophones du Québec au dix-neuvième siècle.

Notre réflexion portera sur l'époque du débat sur la Confédération et de la première Législature du Québec. Posons deux questions au sujet des événements d'alors. Quelles opinions

du projet de Confédération ont les membres de l'élite économique et politique anglophone ? Quelles relations entretiennent les députés anglophones à cette première législature avec le premier ministère de P.-J.-O. Chauveau ?

Au départ on admettra que la minorité agissante des Anglo-Québécois possède des traits économiques aussi bien que politiques. Dresser la liste des principaux hommes politiques du milieu du siècle, c'est dresser une liste d'importants hommes d'affaires. Alexander Galt, James Ferrier, John Young, Luther Holton et Seth Huntington consacrent autant sinon plus de temps à leurs affaires qu'à la politique. Les conflits politiques mêmes n'interdisaient pas les relations d'affaires et les associations. James Ferrier et Seth Huntington se sont associés pour fonder le *Missisquoi and Black River Railroad*; le *Montreal and Kingston Railway* (fondé en 1851) compte parmi ses actionnaires John Young, A.-N. Morin, Luther Holton, Alexander Galt et George-E. Cartier (6). Par leur double fonction, les membres de cette élite pouvaient presque décider du succès ou de l'échec du projet de Confédération.

Peu d'historiens songeraient à nier que l'élite anglo-québécoise, surtout si on met l'accent sur sa composante économique, appuyât fermement le projet. L'auteur de l'histoire officielle de la Banque de Montréal, Merrill Denison, rappelle en quelques mots le rôle clé de cette banque:

It is pointless to conjecture what turn events might have taken had it not been for the bank's unfailing support of

Alexander Galt as Minister of Finance in the Macdonald-Cartier administration. That such support was rendered without hesitation or apparent questioning can be explained only by the attitude of the Board and more particularly, perhaps, that of the General Manager, E. H. King, towards Confederation. While the word appears nowhere in the Minutes, it is manifest from the action of the directors that they were wholly convinced of the urgent need for some form of federal union and were prepared to do all that lay within their power to help bring about its realization (7).

Insistons toutefois sur le fait que cet appui se traduit par une campagne publique de sensibilisation dont l'ampleur et la détermination furent remarquées par les contemporains. Citons deux exemples. Le rapport annuel de 1867 de la *Eastern Townships Bank* exprima un grand optimisme envers les effets bénéfiques du nouveau régime. Il ne s'agit certes pas d'un écho de la *Bank of Montreal*, car la raison d'être de la banque des Townships était justement le combat contre l'influence montréalaise. Plutôt, le rapport avance une raison très précise pour légitimer son option: l'assainissement de la monnaie métallique (8). Presque au même moment, le rédacteur du *Stanstead Journal* soulignait que les hommes d'affaires tenaient au projet malgré les objections de la population anglophone:

Such were the views of Messrs. Dunkin, Huntington and Sanborn from the Townships - all able men and lawyers. For once at least the lawyers sided with the people, while the

Financiers large and small who represented Township constituencies were disposed to chisel them (9).

Les avantages du nouveau régime pour la communauté anglo-qubécoise dans son ensemble n'étaient pas évidents. Tout comme Cartier dût le faire auprès de ses compatriotes, l'élite anglo-qubécoise sentit la nécessité d'un battage publicitaire visant à convaincre leurs concitoyens que ce qui était bon pour le commerce l'était également pour eux. Cette campagne reprit l'essentiel de ces *arguments* dont parlait F. H. Underhill en 1935, et qui avaient déjà servi à rallier les électeurs anglophones du Bas-Canada au parti Libéral-Conservateur (10).

La nécessité de compenser, par ce projet, l'abrogation du Traité de réciprocité pouvait faire réfléchir même le *Stanstead Journal*, ordinairement réfractaire au projet à cause des conséquences pour les anglophones du Bas-Canada (11). Voilà sûrement un argument de poids. Mais, avec ou sans le Traité, la préoccupation majeure était le maintien de la prospérité du Bas-Canada et à cet égard la principale menace demeurait la rivalité agressive du Haut-Canada. La *Montreal Gazette* nous livre ce témoignage sans équivoque:

At present it is estimated that fully two-thirds of the exports of Canada in 1865 went to the U. S.... So extensive has been this trade in flour and grain with Upper Canada that it greatly diminished the receipts of produce at Montreal. The prevailing high prices in the Eastern States for flour, breadstuffs, butter, provisions and cattle brought orders

direct to Upper Canada... Thus it will be perceived that whatever benefits, and they have been no doubt great, other sections of the country may derive from the Reciprocity, Montreal is certainly a loser by the Treaty (12).

Selon la *Gazette*, les hommes d'affaires anglophones, menacés par les nouvelles entreprises du Haut-Canada, avaient tout intérêt à cimenter une alliance avec les francophones; les uns y gagneraient. le contrôle d'institutions étatiques utiles a leur épanouissement national, tandis que les autres disposeraient du poids politique nécessaire a la mise en échec de la menace haut-canadienne. Aux arguments de George Brown en faveur de la représentation proportionnelle à la population, la *Gazette* répondait:

While the French-Canadians have feared a preponderant representation as dangerous to their nationality and peculiar institutions the English-speaking commercial classes have feared, not without reason, that more political power given to the Far West meant a policy calculated to divert trade from the great highway of the St-Lawrence into other, foreign channels. They had therefore to guard material interests, and had clung to the English doctrine that interests in the body politic, not mere numbers, required representation, and that it should be so adjusted as to guard these and create a balance of power (13).

Cette vision politique explique et sous-tend l'alliance de Galt et de Cartier et justifie le langage tenu par le premier à ses

compatriotes lors de son grand discours à Sherbrooke (14)

Le projet de Confédération représente si l'on veut, une position de repli que les entrepreneurs anglo-qubécois espèrent défendre avec l'aide de leurs alliés francophones. Mais sont-ils prêts, en tant qu'hommes politiques, à poser les gestes concrets qu'exige le succès d'une telle stratégie ?

Que ceci était le cas est illustré de façon frappante dès 1866 par un événement très précis: le retrait du projet de loi Langevin. Cette mesure, proposée par le gouvernement lors de la dernière session du Parlement de la Province-Unie, prévoyait en détail la structure du système scolaire protestant du Bas-Canada en lui accordant une large mesure d'autonomie. Son adoption avant la mise en vigueur du régime fédératif en aurait fait un système séparé garanti par les résolutions de Québec et du coup l'aurait mis à l'abri de l'intervention du futur gouvernement québécois. Soumis aux pressions de plusieurs députés francophones, en particulier Joseph Cauchon (dont nous reparlerons plus loin) et mal soutenu par George Brown, adversaire des systèmes scolaires séparés, le ministère fut obligé de retirer son projet de loi. Cet abandon provoqua la démission d'Alexander Galt de son poste de ministre des Finances.

Cette démission semble, à première vue, une protestation, ou une menace mise à exécution. Mais le contexte et les commentaires contemporains indiquent plutôt qu'il s'agit d'un geste politique au service du gouvernement et de la politique constitutionnelle. Le *Canadian Gleaner* n'est pas dupe:

Let nobody give praise to Galt for his conduct in retiring from the Ministry. It is a mere blind, a show, for he still continues to be Finance Minister and will superintend the carrying out of his plans even down to his scheme of flooding the country with \$ 8,000,000 of Provincial greenbacks. If he was sincere, he would not have stayed another hour on the same bench with Cartier and his *confrères*, instead of that he continues friendly, will support them and act with them (15).

Quelques jours plus tard, Galt confirme lui-même ce jugement en déclarant que le gouvernement avait raison, qu'il continuera à le soutenir et qu'il agira, à toute fin pratique, comme ministre des finances (16). Il explique son geste dans une lettre à sa femme mettant l'accent sur le danger électoral, particulièrement au Haut-Canada.

The difficulty had become so serious, that a total disruption of the Government seemed most probable but I myself have suggested that my retirement will show the way....Had he not taken this course, Brown would undoubtedly have carried all Upper Canada from us at the next election (17).

Pour Galt et pour ses partisans à l'Assemblée législative, un portefeuille avait beaucoup moins d'importance que la survivance du gouvernement et de sa politique constitutionnelle. Le geste du ministre démissionnaire éliminait le principal moyen de pression dont disposaient les députés anglo-québécois. Il garantissait la poursuite de l'alliance et offrait aux députés un échappatoire utile en période électorale. C'était une façon élégante de préserver

l'alliance francophone tout en évitant une révolte probable des électeurs.

La manœuvre visait clairement à rallier les députés hésitants, inquiets du sort que leur réserveraient leurs électeurs et elle semble bien avoir atteint son but. Alors qu'il avait accueilli avec réserve le projet de 1864, John Henry Pope est prêt maintenant à emboîter le pas même s'il sait que les doutes de la population anglophone ne se sont pas résorbés. Il s'explique ainsi:

... so far as he was personally concerned , so far as most honorable members near him representing English-speaking constituencies were concerned, they would be satisfied to trust their interests in future to the French-Canadian majority. But that would not satisfy the people at home (18)

Christopher Dunkin, responsable de la chute du ministère en 1864 et auteur d'un remarquable discours contre les Résolutions de Québec en 1865, déclare quant à lui que «he.. believed that the pledge [du gouvernement concernant la minorité anglophone] was honestly given and that an honest attempt had been made to fulfill it (19)». Quelques jours après l'événement, le *Waterloo Advertiser* publiait ce commentaire lucide et désenchanté:

...the stupid Lower Canada Britishers were exacting apprehensive and dissatisfied. To appease their bigotry something had to be done, and that something was Mr Galt's resignation! What good did it do ? What interest did it serve ? Here is the answer. It was a sacrifice in the interests of Mr

Galt's followers in Parliament. The country had no interest in it — the British had no desire for it. But half a dozen gentlemen who represent Township constituencies found themselves in a «fix» and they needed a victim... So to save themselves these clever statesmen got a secret pledge from Mr. Galt that he would procure certain safeguards for the British or resign. They held him to his pledge ! (20)

Électoralement, l'astuce est sans faille. Les députés sortants à qui l'on reprochera, à juste titre, de n'avoir pas obtenu de garanties pour les Anglo-Québécois pourront répondre qu'ils ont fait jusqu'au bout les pressions dont ils étaient capables. Galt, lui, pourra répondre qu'il a quitté le ministère; malgré cela, il fera partie de la délégation à Londres.

Acculés à choisir entre combattre pour les droits de la minorité et poursuivre leur politique constitutionnelle, les représentants de l'élite anglophone ont opté pour cette dernière. Ce faisant, ils ont abandonné les réclamations de la communauté anglophone et ont défendu une politique rejetée par une partie importante de cette communauté, en particulier les porte-parole en matière de religion et d'éducation - y compris ceux des grandes métropoles commerciales de Montréal et de Québec. Parmi les journaux, seule une minorité particulièrement attachée à l'entreprise laurentienne soutenait cette politique. Pour l'élite économique, l'alliance avec les francophones se ferait, même au détriment de la majorité des anglophones (21).

Examinons maintenant la période suivant l'adoption de l'Acte de

l'Amérique du Nord Britannique. Quelles sont les relations entre les anglophones à la première législature du Québec et le premier gouvernement de la province ? Marcel Hamelin, dans **Les premières années du parlementarisme québécois**, nous trace une esquisse de la collaboration entre un gouvernement préoccupé par la consolidation de l'administration provinciale, le règlement du partage de la dette et la situation économique - colonisation, agriculture et chemins de fer et à lisses de bois - et les députés anglophones à la recherche d'avantages particuliers et régionaux.

Certes, les députés anglophones ne sont pas d'enthousiastes colonisateurs. Il en est un, E. J. Hemming, qui exprime franchement son hostilité à tout projet de colonisation (22). Plusieurs sont par contre entrepreneurs de chemin de fer ou de lisses, ou encore intéressés à l'industrie du bois, encore à l'époque une des principales industries du Québec. George Irvine est actionnaire du chemin de fer de la Côte Nord et James Ross est le maître d'œuvre du chemin de fer de la vallée de la St-Francois et de la Kennebec, rivalisant avec Joseph Robertson et son chemin à lisses de Sherbrooke, des Townships et de la Kennebec. Même Christopher Dunkin s'associe à E. J. Hemming pour construire deux chemins, le Richelieu, Drummond et Arthabaska et le Southeastern Junction International Railway, E. J. Hemming s'intéresse des 1868 à la préservation des réserves de bois des nouveaux cantons (23), car il est aussi propriétaire de chantiers, tout comme ses collègues Levi Church et Sydney Bellingham.

Ces renseignements nous autorisent à penser que les députés anglophones provinciaux sont des petits et moyens entrepreneurs. Leurs aires d'activités se restreignent au Québec et leur prospérité dépend de la santé de l'économie québécoise. L'état québécois joue envers eux un rôle analogue à celui que joue envers les grands frères d'Ottawa (Galt, Rose ou Pope, eg) par l'Etat canadien. Ce soutien de l'Etat n'est possible qu'avec l'appui du ministère et par conséquent avec celui au moins tacite de la majorité francophone.

Gouvernement, majorité et minorité partagent donc un motif évident de coopération: développer le Québec par l'extension du réseau de chemins de fer, nécessaire en particulier à la colonisation. Le lien entre les deux entreprises apparaissait clairement autant aux députés francophones, tel qu'en témoigne l'envolée oratoire de A. D. Desaulniers en 1869 (24), qu'aux entrepreneurs anglophones, ainsi que l'a démontré Brian Young dans sa thèse **The North Shore Railway in the History of Québec** (25).

Comme dans une bonne intrigue policière, un motif transparait. En poursuivant l'image, considérons la sécurité culturelle des Anglo-Québécois comme la victime. Reste alors à reconstituer le crime, c'est-à-dire constater si oui ou non les députés-anglophones ont soutenu le ministère, même au delà des limites tracées par les intérêts de leurs compatriotes.

Un relevé de la trentaine de cas où le vote nominal est consigné dans les Débats de l'Assemblée législative indique en effet que les

députés anglophones soutiennent à peu près toujours le gouvernement. Les exceptions, comme il arrive souvent, ne font que confirmer la règle.

Examinons pour illustrer notre propos le cas curieux du vote du 15 février 1868. La veille, Edward Carter, député de Montréal-Centre, avait proposé un amendement à la loi sur les chemins de fer passagers de Montréal visant à limiter les réclamations possibles contre ceux-ci. Le vote se partagea comme suit (26):

POUR: Bachand, Brigham, Carter, Cartier, Chapais, Church, Dunkin, Hamilton, Hemming, Locke, Ogilvie, Pozer, Rhéaume, Robertson, Ross, Sriver.

TOTAL: 16

CONTRE : Boudreau, Bellerose, Benoit, Bessette, Blais, Chauveau, Clément, Coutlée, Craig, Desaulniers, Desaulniers (T R.), Dugas, Gaudet, Hearn, Jodoin, Laberge, Langevin, Lavallée, Le Cavalier, Mailloux, Mathieu, Ouimet, Pelletier, Picard, Robert, Simard, Thérien, Tremblay, Verreault.

TOTAL: 29

Il faut remarquer qu'à cette date (février 1868) les alignements politiques sont encore incertains et que la distribution des députés est un reflet de l'ancien équilibre politique. Mais notons que Cartier et Langevin se sont rangés dans des camps différents, que l'opposition libérale est elle-même divisée et que le

député anglophone de Québec n'a pas voté avec ses compatriotes. Ce vote est une manifestation de la rivalité entre Montreal et Québec et de l'influence politique de Cartier. - On objectera que le petit nombre de députés siégeant dans l'opposition, de même que le petit nombre de députés anglophones, rend une évaluation chiffrée difficile. Pour tenter de pallier à cette difficulté, nous avons calculé un taux de fidélité au ministère. Nous avons en un mot noté les députés sur cent, en tenant compte des régions politiques. Le tableau que voici résume le résultat de ces calculs:

Région et Groupe	Nombre de Députés	Hostiles (%)	Favorables (%)	Absents (%)
TOTAL QUEBEC)	64	24	46	30
Francophones catholiques	42	32	40	28
Anglophones protestants	12	14	50	36
MONTREAL	16	19	48	33
Francophones catholiques	11	21	52	27
Anglophones protestants	3	14	18	68
QUEBEC	12	26	43	30
TROIS-RIVIERES	7	19	43	39
ST-HYACINTHE	11	43	39	18
BAS-DU-FLEUVE	8	22	46	32

On notera que la région de Saint-Hyacinthe, forteresse libérale connue, a le plus bas taux de fidélité au gouvernement. Les anglophones, surtout ceux des Townships, ont le plus haut taux de fidélité. Ceci est vrai même si on exclut Montréal ou l'absentéisme chronique d'Alexander Ogilvie - il ne se représentera pas en 1871 - augmente surtout le taux. ... d'absences.

A certains moments, les députés anglophones ont assuré la majorité aux ministériels. Le 17 décembre 1869, Pierre Benoit, le député de Napierville, soumet un amendement visant à interdire une contribution des fonds publics à la construction du pont Dorchester, à Québec. Dix-neuf députés francophones et un député anglophone votent pour cet amendement, tandis que le dessein du ministère est approuvé par vingt-trois francophones et sept anglophones. Si les anglophones avaient fait bloc contre le ministère plutôt qu'en sa faveur, celui-ci aurait subi la défaite (27). Lors du débat sur le code municipal, l'amendement Lafontaine, modifiant les critères d'éligibilité aux charges municipales, reçut le 28 novembre 1870 l'appui de dix-huit députés francophones, mais les ministériels le repoussèrent avec l'appui de dix-sept francophones et onze anglophones (28). Le même jour, un autre amendement fut adopté par un vote de vingt-six contre seize; huit des seize voix ministérielles étaient anglophones (29).

S'agit-il de trois hasards ? Un dernier exemple semble indiquer le contraire. Toute question touchant de près ou de loin à l'éducation serait normalement au centre des préoccupations des anglophones. Rappelons que le trésorier Christopher Dunkin, soi-disant porte-parole des anglophones au Conseil des Ministres, s'opposait à l'enseignement des techniques agricoles dans les écoles normales. L'école normale McGill était surtout fréquentée par les filles (30). Le premier ministre Chauveau, par contre, tenait à cette politique. Le 17 décembre 1869, Pierre Benoit propose cet amendement au rapport du comité des subsides: «Que cette Chambre n'est pas préparée à adopter un système tendant à adjoindre des fermes modèles aux écoles normales et à leur en confier la régie (31)» Douze des treize députés anglophones présents votent contre, cet amendement (l'exception est John Hearn). Parmi les douze on compte Christopher Dunkin, qui n'est plus ministre depuis deux mois.

Cette alliance s'explique par le jeu d'équilibre des groupes parlementaires, dans lequel les députés anglophones poursuivaient un but précis. Il s'agissait pour eux de tenir en échec Joseph Cauchon, l'architecte de la défaite du projet de loi Langevin dont nous avons parlé plu haut.

La décision de Cauchon en 1867 d'abandonner le poste de premier ministre du Quebec fut, croyons-nous, le résultat de tractations; elle ne lui fut pas imposée. Cauchon cherchait, à ce moment, à favoriser ses entreprises, tandis que ses adversaires poursuivaient des buts électoraux (32). Cet épisode ne le priva pas

de son influence. Il avait joué un rôle clé à l'époque du régime de l'Union (33). Marcel Hamelin nous rappelle que Cauchon faisait «constamment trembler le ministère provincial» (34). Plus tard, il ne sera pas plus commode pour les libéraux qu'il ne l'avait été pour les conservateurs.

Joseph Cauchon représentait donc un danger pour le ministère comme pour les députés anglophones. Craignant l'accession au pouvoir de Cauchon, ceux-ci acceptaient de jouer le rôle de contrepoids. Cette crainte poussa même des députés anglophones à voter contre leurs convictions. Lors du débat sur la loi de l'éducation, en 1869, Cauchon proposa un amendement de taxer les propriétés à revenu des maisons religieuses. Rejeté, l'amendement fut adopté par le Conseil Législatif et ultérieurement repris par l'Assemblée. Lors de la première présentation de l'amendement, Edward Carter, député de Montréal Centre, explique qu'il en acceptait le principe, mais qu'il s'y opposerait suite une entente avec le gouvernement (35).

Les députés anglophones avaient rejeté Cauchon en 1867. Par la suite, ils seront prisonniers de leur décision. Cette situation est mise en lumière par un événement clé, l'écho et la reprise du débat de 1866 sur les droits et privilèges du système d'éducation anglophone. Il s'agit bien sûr de l'adoption de la loi sur l'éducation de 1869.

L'ouverture de la session cruciale fut soulignée par des manœuvres et des déclarations du parti et d'autre. La *Montreal Gazette* avait orchestré une campagne d'opinion publique pour

faire pression sur le gouvernement (36). Le gouvernement exigeait un délai jusqu'au règlement de l'épineuse question du partage de la dette résiduelle entre l'Ontario et le Québec. Le Premier Ministre se disait prêt à reconnaître le bien fondé des exigences anglophones, mais après le règlement de cette question. Il en profita pour souligner le contraste entre la position des catholiques de l'Ontario et des protestants du Québec, souvenir de son expérience comme surintendant de l'Instruction publique.

Si les protestants de Montréal sont prêts à suivre la lettre de la constitution et s'ils désirent être mis sur le même pied que les catholiques de Toronto, le gouvernement est prêt depuis longtemps à présenter un bill en ce sens. Mais ils demandent davantage; le gouvernement est prêt à se rendre à leurs désirs: mais il demande un peu de temps à cause de l'état incertain de nos finances (37).

Le résultat final est accueilli par des commentaires indiquant qu'il s'agit d'un compromis. Joseph-Adolphe Chapleau, un futur premier ministre et porte-parole des francophones mécontents, déclare que la loi «consacre une politique de favoritisme contraire à l'esprit de la constitution et dangereuse pour l'avenir» (38), tandis que le Conseil du *McGill College* se plaint que la subvention qu'il reçoit de l'Etat ira en diminuant. La *Montreal Gazette*, pour sa part, confirme dans un article consacré au sujet l'abandon de centaines de réclamations protestantes:

The whole question of superior education, and the

distribution of the funds relating to it, was set aside by mutual consent, for at least this session... The Protestants have also consented to waive their demand for a special superintendent, and do not now even insist on the appointment of a special committee (40)

Que nous révèle l'examen du rôle des députés anglophones dans la négociation de ce compromis ?

Arrêtons -nous d'abord à Edward Carter, député de Montréal Centre, car c'est lui qui souleva la question à l'Assemblée Législative (41). Le Premier Ministre ne prend pas au sérieux ce nouveau champion national, jusqu'ici plus intéressé aux chemins de fer qu'aux droits de la minorité. «Tout député, remarque-t-il, a le désir de rester en bons termes avec ses électeurs (42).Carter, malheureusement pour lui, sera battu aux élections de 1871.

Joseph Robertson, député de Sherbrooke et un futur trésorier, s'empresse de déclarer que le gouvernement a toute sa confiance, s'attirant ainsi le mépris de James Ferrier:

Robertson instead of supporting Carter in pressing on the Government, he got up and actually fawned on the Chauveau expressing his entire confidence that he not only bring in a measure but a liberal one (43)

Ce mépris sera de longue durée; encore en 1875, Ferrier dira dans une lettre à J. W. Dawson, le principal du McGill College, que Robertson et Levi Ruggles Church lui inspirent peu de confiance

(44). Les autres députés, nota un journaliste, se contentent de respecter l'engagement pris de voter pour la loi soumise par le ministère (45); pourquoi alors intervenir ?

Les deux ministres anglophones ne sont pas plus utiles à la cause de leurs compatriotes. Il est difficile d'évaluer le rôle de George Irvine, lui qui comme dans toute controverse est d'une discrétion exemplaire. Le trésorier, Christopher Dunkin, se contente de s'opposer à toutes dépenses supplémentaires. La faiblesse avec laquelle il joua son rôle de défenseur des droits des anglophones lui vaudra d'ailleurs la perte de son ministère. Plusieurs journaux anglophones de Montréal, de Québec et de Sherbrooke lui adressèrent des reproches (46). Personne ne l'a défendu.

Aucun député anglophone ne semble avoir joué un rôle dynamique. Ni seul ni collectivement les députés anglophones ne semblent avoir pris des initiatives ou fait des pressions. Le gouvernement Chauveau est leur bouée, qu'ils n'oseraient couler.

Mais alors, dira-t-on, de qui viennent l'initiative et les pressions ? Il s'agit de toute évidence de démarches en coulisse. Nous disposons cependant d'un témoin privilégié. En effet James Ferrier, ex-homme d'affaires, fondateur du *Lachine and Montreal Railway*, conseiller législatif et sénateur (le seul à notre connaissance à occuper simultanément les deux fonctions), s'intéressait à la cause des droits de la minorité anglophone. Il s'attribue lui-même dans une lettre à Cartier le rôle d'intermédiaire (47).

Dans une lettre à Alexander Galt, Ferrier décrit avec quelques détails la démarche des porte-paroles anglophones:

Not being able to go out the Lord Bishop of Quebec, Dr. Cook, Rev'd Mr Clark, other clergymen & gentlemen, all met in my Rooms yesterday afternoon [le 26 février 1869], to consult on the Educational Bill. I informed them of our views in Montreal aided as we had been by your advice, the Meeting was very cordial. We went through Langevin's Bill. Many opinion were expressed, the prevailing opinion was that we ought to have a complete Measure embracing Higher Education. They appointed Dr Cook and the Bishop to meet you and the gentlemen from Montreal who Mr. Dunkin has agreed to meet there to make their suggestions when he is ready to take up the measure. I have seen Dunkin this morning, he will be able by Wednesday to say when he will be ready and I will telegraph... (48)

Il ressort assez clairement de cette citation que la démarche fut planifiée par un groupe de responsables religieux et d'éducateurs à partir du texte de la loi Langevin abandonnée en 1866. Christopher Dunkin semble avoir accepté, au moins, de transmettre le texte proposé ses confrères ministres.

Ferrier renseignait Galt au fur et à mesure du déroulement des événements. Dans une autre lettre, il nous éclaire sur l'origine des pressions qui ont finalement décidé le premier ministre québécois. Celui-ci n'était pas, peut-on croire, très enthousiaste:

Fear has been entertained that Chauveau was going to let the Education Bill go by for this Session and the Nouveau Monde newspaper the Catholic organ stated so, and going home the other night I walked with Langevin, he said if Chauveau is not pushed on I fear nothing will be done - So Carter made up his mind to move for papers to enable him to bring the matter up which he did yesterday (49).

«I walked with Langevin», dit Ferrier, J'ai fait une promenade avec Langevin. Voilà le moyen de pression capable de faire bouger le gouvernement du Québec: les hommes politiques fédéraux. Voilà pourquoi Carter a pris la parole, le 3 mars 1869, le mercredi suivant la réunion à laquelle fait allusion Ferrier dans la première citation. Voilà pourquoi aussi il a répondu à Chauveau qu'il parlait au nom des protestants «non seulement de Montréal, mais de toute la province» (50).

Ce geste des hommes politiques fédéraux s'enchaîne avec les faits et les événements que nous avons soulignés depuis 1866. Le but poursuivi demeure le même. En 1866, Galt avait écrit à sa femme, «Brown would undoubtedly have carried all Upper Canada from us at the next election». En 1869, Ferrier affirme à Cartier, dans la lettre mentionnée ci-haut, que celui-ci peut maintenant compter sur la paix entre anglophones et francophones au Québec. Le but, c'est la poursuite de l'alliance entre francophones et anglophones pour la protection de l'économie laurentienne contre les assauts du Haut Canada. C'est, en somme, l'alliance Macdonald-Cartier, que nous devrions

peut-être appelé l'alliance Macdonald-Cartier-Galt. Le rejet de la loi Langevin en 1866 visait à rassurer les députés francophones du Québec. L'adoption de la loi de 1869 visait, elle, à éviter que Brown (ou ses successeurs) puisse avoir prise sur les électeurs anglophones du Québec.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette brève étude ?

La plus évidente demeure sûrement que l'élite dirigeante anglo-québécoise avait besoin du poids politique du Québec. Leur besoin les amena même à laisser tomber toute garantie constitutionnelle pour leurs compatriotes anglophones du Québec. Loin de confirmer une domination anglophone, nous sommes en mesure de constater que ce sont les anglophones qui sont prisonniers de la conjoncture politique.. Ce jugement est confirmé aussi par les événements de 1869, pourtant à première vue un succès anglophone.

Cette remise en question du pouvoir politique anglophone pendant la première décennie du régime fédéral soulève d'autres questions.

Une première interrogation concerne l'évolution de la puissance économique des Anglo- québécois. En 1867, l'économie. est encore dominée par l'agriculture et l'industrie forestière. Le Canadien Pacifique n'est pas encore né et les chemins de fer sont encore des entreprises - très circonscrites dans leur action.. La situation précaire du Grand Tronc n'est elle pas le motif qui pousse ses dirigeants à soutenir le projet de Confédération ? La

Bank of Montreal peut craindre, en 1869, la nomination d'un ontarien, Francis Hincks, au portefeuille des Finances (51). Le soutien de l'Etat aux entreprises semble plus essentiel que l'inverse. Il n'y a pas, ou pas encore, de grandes entreprises anglophones qui peuvent dominer le gouvernement du Québec.

Nous pouvons aussi tenter de réévaluer le marge de manœuvre des hommes politiques francophones. Si le retrait de Joseph Cauchon emprisonna presque les députés anglophones du Québec, à un point tel que l'intervention fédérale fut nécessaire en 1869, il faudrait croire que la liberté d'action des gouvernements du Québec était plus grande que ne laisseraient croire leurs actions. Ne verrons-nous pas Honoré Mercier se comporter presque comme un chef d'Etat souverain ? La faiblesse des gouvernants québécois seraient donc due plutôt à leur propre timidité, ou leur propre parti-pris idéologique.

Dans cette perspective, la date de 1867 ne serait pas une césure important du rythme historique québécois. Les événements de 1873 et de 1874 plutôt signifieraient le début d'une nouvelle époque; pendant ce court laps de temps se succèdent la démission de P.-J.-O. Chauveau, la mort de George-Etienne Cartier, la chute du gouvernement Macdonald, le début de la crise économique, l'abolition du double mandat et le scandale des Tanneries. A une époque caractérisée par des frontières partisans floues, l'indifférence idéologique et l'ubiquité des préoccupations économiques, succède une époque dominée par des luttes constitutionnelles et idéologiques, provincialistes contre

centralistes, nationalistes contre impérialistes, ultramontains contre libéraux, qui reprennent curieusement les accents de la période de 1822 à 1854. En revoyant le rôle des Anglo-Québécois dans les négociations constitutionnelles de 1864 à 1867, nous pouvons mieux comprendre les traits dominants de la période de 1854 à 1873.

Enfin, les constatations que nous avons dégagées favoriseraient peut être une revue des préconceptions des historiens du Québec et du régime fédéral. En acceptant la thèse de la domination anglophone, avons-nous négligé de poser certaines questions fondamentales ? L'héritage de l'anti-étatisme traditionnel nous éloignerait-il d'une analyse des limites réelles des gouvernements du Québec. Aurions-nous suivi les agriculturistes en pensant qu'il allait de soi que des entrepreneurs anglophones aient édifié des entreprises puissantes sur lesquelles l'Etat québécois aurait eu peu de prise ? Il serait utile de reprendre l'histoire politique, dont beaucoup n'est pas faite, d'ailleurs, du Québec en réintégrant de façon critique les acteurs anglophones et en repensant en conséquence la chronologie. Les idéologies et les conceptions des hommes du dix-neuvième siècle peuvent expliquer leur comportement mais ne doivent pas encore orienter nos recherches.

Références

* Cet article est tiré d'une thèse de Ph. D., *Les députés anglophones et le premier gouvernement du Québec 1864-1871*, présentée à

l'université de Montréal en 1978.

1. *Waterloo Advertiser*, 23 août 1866.
2. Robert Sellar, **The Tragedy of Quebec: The Expulsion of its Protestant Farmers**, University of Toronto Press, 1974. Ré-édition.
3. Voir Maurice O'Bready, *The Eastern Townships contemplated as a British Stronghold*, **RHAF** 15 (septembre 1961): 230-255.
4. Marcel Hamelin, **Les Premières Années du parlementarisme québécois 18 67-18 78** Québec, PUL, 1974, 9-16
5. Andrée Désilets, **Hector-Louis Langevin**, Québec, PUL, 1969, 180-184.
6. Gustavus, Myers, **A History of Canadian Wealth**, Toronto, James Lewis and Samuel, 1972, 159.
7. Merrill, Denison, **Canada's First Bank: A History of the Bank of Montreal** Toronto, 1966, I:136.
- 8 Eastern, Townships Bank, **Charter and Annual Reports 18 59-1912**, Sherbrooke Printing Co., 1912, 42.
9. Stanstead Journal, 8 août 1867.
10. F. H. Underhill, *The Development of National Parties in Canada*, **CHR**, 16 (décembre, 1935), 373.

11. *Stanstead Journal*, 2 mai 1867.
- 12 *Montreal Gazette*, 20 Janvier 1866.
- 13 *Montreal Gazette*, 16 novembre 1864.
14. *Sherbrooke Gazette*, 26 novembre 1864.
- 15 *Canadian Gleaner*, 10 août 1866.
16. *Waterloo Advertiser*, 16 août 1866.
17. A. T. Galt à sa femme, 7 août 1866, cité dans O. D. Skelton, *Life and Times of A.T. Galt*, Toronto, McLelland and Stewart, 1966, 186.
- 18 *Montreal Witness*, 10 août 1866.
- 19 Ibid.
- 20 *Waterloo Advertiser*, 30 août 1866.
21. Voir sur cette question Jean-Charles Bonenfant, *Les craintes de la minorité anglo-protestante du Québec de 1864 à 1867*, **Les Cahiers des Dix**, 36, Québec, 1971, 55-72.
22. E. J. Hemming à l'Assemblée législative, 17 novembre 1870, **Débats de l'Assemblée Législative du Québec. Première législature 1867-1871**. Assemblée Nationale du Québec, 1974. Session de 1870, 36. Cette source sera citée dorénavant comme

DAL.

23. E. J. Hemming à l'Assemblée législative, 17 janvier 1868, DAL (Session de 1870), 44.

24. Desaulniers, A. D., (St-Maurice) à L'Assemblée législative, 30 mars 1869, DAL (Session de 1869), 216.

25. Young, Brian, **The North Shore Railway, in the History of Quebec**, Thèse de Ph.D, Queen's, 1968), 47,

26. 15 février 1868, DAL (Session de 1867-1868), 168.

27. DAL, Session de 1869-1870, 118.

28. DAL, Session de 1870, 59.

29. DAL, Session de 1870, 60. Cette fois il s'agit des passages d'eau.

30 Hunte, Keith, D., *The Ministry of Public Instruction in Quebec 1867-1875*, Thèse de Ph. D., McGill, 1964, 105-108.

31. DAL, Session de 1869-1870, 116.

32. Pour une analyse des raisons qui ont amené Joseph Cauchon à abandonner, voir Pierre Corbeil, *Les Députés anglophones et le Premier gouvernement du Québec 1867 - 1871*, Thèse de Ph. D., Université de Montréal, 1978, 106-123.

33. Voir Louis-P. Turcotte, **Le Canada sous l'Union**, pour des exemples, en particulier lors du vote de non-confiance contre le ministère Brown-Dorion, le 4 août 1858.
34. Hamelin, Marcel, op. Cit., 12.
35. **DAL**, Session de 1869, 242.
36. *Montreal Gazette*, 5 mars 1869.
37. P.-J.-O. Chauveau. à l'Assemblée Législative, 3 mars 1869, **DAL**, Session de 1869, 122.
38. J.-A. Chapleau à l'Assemblée Législative, 19 mars 1869, **DAL**, Session de 1869, 186. Les avantages particuliers sont aussi reconnus par certains anglophones: voir, par exemple, le *Quebec Morning Chronicle* , 24 mars 1869.
39. Procès verbaux du Conseil du *McGill College*, 27 novembre 1869. Archives McGill.
40. *Montreal Gazette*, 16 mars 1869.
41. E. Carter à l'Assemblée Legislative, 3 mars 1869. **DAL**, Session de 1869, 117.
42. P.-J.-O. Chauveau a l'Assemblée Législative, 3 mars 1869, **DAL**, Session de 1869, 119.
43. James Ferrier à A. T. Galt, 4 mars 1869. APC, Fonds Galt.

44. James Ferrier à J. W. Dawson, 22 janvier 1875. Archives McGill, Fond Dawson.
45. *Canadian Gleaner*, 2 avril 1869.
46. Voir *Waterloo Advertiser*, 25 novembre 1869; *Quebec Mercury*, 15 décembre 1869; *Montreal Witness*, 30 novembre 1869; *Quebec Morning Chronicle*, 13 mars 1869; *Sherbrooke Gazette*, 25 septembre 1869.
47. James Ferrier à G.-E. Cartier, 12 avril 1869. APC, Fonds Cartier.
48. James Ferrier à A.-T. Galt, 27 février 1869. APC, Fonds Galt.
49. James Ferrier à A.-T. Galt, 4 mars 1869. APC, Fonds Galt.
50. E. Carter à l'Assemblée Législative, 3 mars 1869, **DAL**, Session de 1869, 122.
51. «King... is, I think, rather apprehensive that the Bank is not in such safe hands as when you were Finance Minister». John A. Macdonald à John Rose, 4 décembre 1869. APC, Fonds Macdonald. John Rose était, lui, montréalais.

Le Dieu qui marche devant nous: réflexion sur la mémoire des hommes

Les hommes aiment s'inventer des mots pour parler, pour manipuler des événements qui les dépassent, qui sont des masques ou des marionnettes. La *mondialisation* est un mot à la mode, mais qui ne correspond aucunement à la vision de modernité et de nouveauté historique que ses prédicateurs lui donnent. Il s'agit plutôt d'un exemple d'une des plus vieilles constantes de l'Histoire.

Lorsque le peuple vit que Moïse tardait à descendre de la montagne, il s'assembla autour d'Aaron et lui dit: Allons, faisons un Dieu qui marche devant nous, puisque celui-là, Moïse, l'homme qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est advenu. Aaron leur répondit: Enlevez les anneaux d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles et apportez-les moi. Tous alors enlevèrent les anneaux d'or qu'ils portaient aux oreilles et les apportèrent à Aaron. Celui-ci les reçut de leurs mains, façonna l'or au burin et en coula un veau. Ils dirent alors: Israël, voici ton Dieu qui t'a fait monter du pays d'Égypte Exode, 32, 1-6.

Les auteurs de l'Exode connaissaient bien les hommes, car s'il est une constante de l'Histoire, c'est cette création constante d'un *Dieu qui marche devant nous*. L'histoire du veau d'or illustre bien la mécanique de cette création: l'oubli facile du passé, surtout du passé récent, la préférence pour l'apparent et le visible sur la

réalité profonde et l'acceptation tranquille du sacrifice des richesses pour satisfaire aux besoins du nouveau Dieu. Voilà en quelques mots résumée la carrière de la *mondialisation*. Par un bref regard sur l'histoire de notre civilisation, nous chercherons à redonner une perspective plus juste sur ce discours contemporain, qui prétend avoir découvert quelque chose de radicalement nouveau dans les réseaux commerciaux actuels. Aucun des traits supposés caractéristiques de la *mondialisation* ne sont inconnus de l'histoire: le discours sur les bienfaits de ce prétendu phénomène n'est qu'un veau d'or pour satisfaire aux besoins d'un Dieu visible, car il repose sur une ignorance de l'histoire.

Un vieux vin dans une outre nouvelle

Quelles sont les caractéristiques de ce monde nouveau proposé par des auteurs comme Bell ou Fukiyama ? Les frontières et les identités nationales sont remises en doute, et l'individu, surtout l'entrepreneur, peut se déplacer dans des réseaux de commerce et de communication trans-frontières. Les idées et les modèles, surtout techniques, se répandent dans un monde qui facilite les communications et les échanges. Surtout, la production et la mise en marché des produits traversent les frontières qu'on ignore ou qu'on bafoue régulièrement. La mondialisation doit intégrer l'ensemble des hommes dans un système unique de règles et de valeurs.

Des faits confirment certains aspects, surtout matériels, des

prétentions des promoteurs du discours dit mondialiste. Le texte que vous lisez est tapé avec un logiciel conçu aux États-Unis, alors que l'ordinateur qui le soutient est composé d'éléments venus du Mexique, de la Corée, du Japon et probablement de plusieurs autres pays dont les citoyens rassemblent des pièces contre une rémunération inadéquate. La télévision du salon vient du Japon ou de la Corée, les fruits à la cuisine du Maroc et les lunettes de l'auteur, d'Israël, comme la citation du début.

Mais la suggestion qu'il s'agit de quelque chose de nouveau sous le soleil est un veau d'or, visible comme celui de l'Exode, donc impressionnant, mais vite révélé comme vide lorsque replacé dans la perspective de l'histoire. Les caractéristiques du phénomène sont plutôt les conditions assez typiques de réseaux commerciaux florissant à divers moments de l'histoire.

L'Empire universel de Rome

Les régions les plus éloignées de la terre étaient fouillées pour offrir à Rome leurs produits luxueux et délicats. Les forêts de la Scythie offraient leurs fourrures. Les barbares du Danube et de la Baltique ne comprenaient pas le prix exorbitant qu'on leur offrait pour leur ambre, produit inutile s'il en était. Les tapis de Babylone ne fournissaient pas à la demande. Surtout, on achetait...à prix d'or les soies, les épices et les pierres précieuses de l'Arabie et des Indes. (Gibbon, *Le déclin de Rome*, Edition Dell, New York, 1963, 59. Notre traduction)

Déjà, à l'époque de Marc-Aurèle, les produits et le commerce traversaient les frontières. Les entrepreneurs et les penseurs, comme Sénèque ou Aétius, venaient de partout pour proposer leur services et répandre leurs idées. Le Christianisme même a suivi une carrière très mondialiste; né de la rencontre des philosophies hellénique et hébraïque, on l'a propagé sur les trois continents de l'Ancien Monde, en intégrant les meilleurs éléments de diverses religions ou philosophies, pour en faire un *système de valeurs* universellement connu. Avant et après, le bouddhisme et l'Islam suivirent des parcours semblables, interagissant avec le Christianisme pour créer un réseau transfrontalier de sages et de moins sages.

La Hanse: communauté et puissance

Du treizième au quinzième siècles, à son apogée, la Hanse, une association de grandes villes commerçantes regroupées autour de la mer Baltique, étendit un réseau d'échanges de Cologne à Novgorod. Ces villes étaient parfois sujettes à un monarque national, comme Cracovie, tandis que d'autres, comme Hambourg, étaient des états presque indépendants. En plus de régler leurs activités commerciales, ces villes agirent comme de puissances politiques, par exemple en organisant une riposte militaire au roi du Danemark, Valdemar IV, quand celui-ci s'empara de Visby. Par la paix de Straslund, en 1370, la Hanse obtint réparation et concessions commerciales importantes. La Hanse laissait une grande latitude aux villes membres, sa seule institution commune était la diète de Lübeck qui devait se réunir,

rhum de Port-au-Prince ou la morue de Terre-Neuve, disparue depuis. Les grands empires coloniaux de nos manuels d'histoire étaient déjà des exemples de *mondialisation*. Les guerres de nos cours d'histoire, celle de 1740 ou celle de la Conquête comme la Guerre pour l'indépendance des États-Unis, sont déjà des guerres mondiales. Les Français et les Anglais s'affrontent en Europe, dans les Antilles, dans les Indes et dans l'Océan Indien, et dans les comptoirs du Sénégal. De 1492 à 1783, comme à l'époque de la Hanse ou de Rome, les entrepreneurs internationaux cerclent le monde. Le plus grand demeure sans doute Christophe Colomb, navigateur génois au service des rois de Castille et d'Aragon. Mais les internationaux, comme Henri Hudson, Anglais au service d'une entreprise hollandaise, ou Radisson et Groseillers, nous trahissant pour fonder la Hudson's Bay Company, ne sont pas étrangers aux explorations et aux initiatives commerciales.

La plus grande force pour le Bien

La *mondialisation* contemporaine n'est pas non plus un phénomène né avec la fin de la *Guerre froide*. Lord Haldane, un de ces théoriciens de l'empire anglais du tournant du siècle, affirma que l'empire britannique était la plus grande force pour le bien au monde, après le Christianisme bien sûr ! Le réseau de commerce qui prend dans ses mailles les peuples du monde date au moins de la montée des empires anglo-saxons, britannique puis américain. En 1865, l'économiste anglais Jevons exaltait ainsi la domination de son peuple sur les ressources du monde :

Les plaines de l'Amérique du Nord sont nos champs de blé; Chicago et Odessa sont nos greniers; le Canada et les pays baltes sont nos réserves de bois; l'Australasie garde nos moutons, tandis que l'Argentine et l'Ouest américain garde nos bovins; l'argent du Pérou et l'or de l'Australie et de l'Afrique du Sud s'entassent à Londres; les Hindous et les Chinois nous cultivent du thé alors que notre café, notre sucre et nos épices poussent dans les deux Indes. L'Espagne et la France sont nos vignobles et toute la Méditerranée est notre jardin fruitier. Notre coton, déjà un produit du Sud des États-Unis, pousse maintenant par tout le monde. (Cité dans Paul Kennedy, The Rise and Fall of the Great Powers , New York, Random House, 1987, p. 151. Notre traduction)

Les savants de ce siècle connaissaient les classiques: Jevons devait savoir qu'il se faisait l'écho des internationalistes de l'empire romain.

Le discours sans fondement

Les manifestations observables, objectives, de cette *mondialisation* ne sont donc ni nouvelles ni extraordinaires. La création de réseaux commerciaux traversant les frontières datent au moins de l'empire romain, en n'oubliant pas que celui-ci entretenait des rapports commerciaux avec ses contemporains chinois. Tous les aspects avancés comme manifestation d'un nouvel ordre sont des avatars contemporains de situations connues. On arguera peut-être des moyens techniques, mais les

Romains maîtrisaient déjà les communications à distance, et les empires coloniaux du XIXe siècle utilisaient le télégraphe. Loin donc de représenter un bel espoir de monde nouveau, la mondialisation est tout simplement la manifestation la plus récente de l'empire, qui, parfois commercial parfois militaire, a tenté toutes les puissances auxquelles les ressources ou l'initiative ou la chance donnaient l'espoir de dominer leurs voisins. Comme au temps des Romains ou des colonies hollandaises, une communauté de privilégiés profitent des réseaux de communication et de commerce pour leur avantage.

La seule nouveauté

Ce qui est peut-être nouveau, contrairement aux entreprises impériales passées, c'est la tentative de créer un veau d'or idéologique pour faire oublier aux fournisseurs de l'empire leur rôle. Les Hébreux fournirent leurs bijoux pour la fabrication de l'idole, tout comme les contemporains consommateurs et producteurs qui se félicitent d'avoir un Dieu visible, sous le nom de *mondialisation*. Les deux opérations tiennent aux mêmes faiblesses humaines, le besoin d'être réconforté par une puissance visible, l'oubli facile de l'histoire et l'acceptation tranquille du sacrifice des richesses. Les hommes aiment pouvoir nommer le dieu qu'ils adorent, même si c'est un dieu qui leur coûte leurs trésors, comme le savait Jean de la Fontaine lorsqu'il écrivit **Les grenouilles qui se cherchent un roi**.

Quant à l'histoire, les hommes préfèrent s'inventer des phrases

englobantes qui cachent leur crainte ou leur paresse de devoir vraiment étudier les ouragans que sont les événements historiques. En inventant des mots, comme *guerre froide* ou *mondialisation*, ils créent des fantômes dont ils peuvent ensuite discuter les origines. Hasardons que les historiens, plus tard, retiendront du XXe siècle qu'il fût le siècle de la montée de l'empire de la civilisation anglo-saxonne, qui réussit dans une deuxième Guerre de Trente Ans - vous voyez comme c'est facile d'inventer des fantômes - à repousser les menaces allemandes et russes.

La réalité de la *mondialisation*, ce n'est pas un débat, mais le pouvoir et la résistance.

Énigmes et horreurs de l'Histoire: Les Allemands exterminent les Juifs

L'extermination délibérée et organisée des Juifs d'Europe par les Allemands entre 1933 et 1945 compte certainement parmi les plus grandes horreurs de l'Histoire. Les Allemands ne se contentent pas de tuer des hommes, des femmes et des enfants sans défense, mais ils s'acharnent dans leur cruauté. Les responsables des camps humilient leurs victimes, par exemple en les obligeant à se déshabiller pour leur exécution. Toute considération d'humanité, pourtant accordée aux prisonniers de guerre ou autres peuples soumis, est balayée lorsqu'il s'agit des Juifs.

L'horreur du phénomène nous pousse à l'oublier, ou à l'attribuer à une folie, ou à l'emprise totale d'une dictature sur l'Allemagne. Les Allemands ordinaires, selon la thèse la plus courante, n'ont que deux choix: être victime ou être bourreau. Ces explications sont en réalité une façon détournée d'oublier. Un phénomène de cette ampleur ne peut toutefois être simplement oublié. Il faut de quelque façon chercher une explication, si on espère préserver un monde cohérent et vivable.

L'explication la plus facile, la dictature, est aussi la plus facile à écarter. Hitler et les Nazis ne brutalisent pas l'Allemagne dans une frénésie de violence. Ils sont élus le plus légitimement du monde. Aux élections présidentielles du 10 avril 1932, Hitler obtient 13 418 547 de voix, contre 19 359 983 pour le maréchal Hindenburg et 3 706 759 pour Thaelmann, le candidat

communiste. Aux élections de juillet 1932, les Nazis obtiennent presque 14 000 000 de voix et détiennent 230 sièges sur 608 au parlement. Malgré une perte de voix aux élections de novembre 1932, les Nazis gardent 196 sièges dans un parlement de 583.



L'accession d'Hitler au poste de Chancelier - de premier ministre - représente le respect du parlementarisme le plus élémentaire. Les Allemands soutiennent en majorité les Nazis pour la même

raison que n'importe quel peuple soutient un gouvernement qui tient ses promesses. L'économie redémarre, le chômage se résorbe et les jeunes Allemands se remettent à espérer. En politique étrangère, Hitler reprend la place qui revient à l'Allemagne, et sa moralité est celle des autres grands empires, comme l'Union Soviétique ou l'Empire Britannique. Il n'y a rien dans les actions allemandes qui soit plus répréhensible que celles d'un de ces autres empires.

Si l'Holocauste est l'action volontaire d'un peuple, et non celle d'un dictateur sans frein, il devient douloureux d'y penser. Peut-on parler de folie passagère ? Les humains, pas seulement les Allemands, fonctionnent à chaque époque et en chaque lieu dans une sorte de cadre mental, un peu comme le scénario d'un film encadre et limite les actions des personnages. Le travail de l'historien consiste justement à retrouver la nature et les limites du cadre des décisions du passé qu'il étudie. La difficulté vient du fait que ce cadre, accepté comme évident, n'est pas exprimé explicitement dans les sources dont nous disposons.

Mais en comparant les comportements des peuples de l'époque, on peut observer que les Allemands en tant que bourreaux agissent selon une prémisse largement répandue à l'époque, en y ajoutant une variante locale.

Le principe universellement reconnu à l'époque, c'est l'eugénisme. Le darwinisme affirme que l'évolution se fait par sélection: les inaptes, ainsi que leurs gènes néfastes, sont éliminés. La crainte de voir les inaptes proliférer et ainsi

renverser l'évolution est exprimé par un chercheur anglais, Galton, à la fin du dix-neuvième siècle. Pendant la première moitié du vingtième siècle, le souci de préserver la réserve génétique humaine devient une préoccupation partout dans le monde. S'il fallait que les classes criminelles, fainéantes, et immorales deviennent la majorité ! Pour lutter contre le danger, on retrouve des sociétés savantes et des revues spécialisées partout au monde, y compris aux États-Unis.

Cette idée est acceptée comme une évidence en Allemagne comme ailleurs. La variante locale, rejetée par la majorité des eugénistes, associe les gènes nocifs à des races précises. Il ne suffit pas de croire que l'humanité est divisée en races pour être raciste. Le mot lui-même est ambigu, sans autre qualificatif. Il faut attribuer aux races des traits collectifs précis et juger ceux-ci inacceptables. L'eugénisme allemand, puisant dans ses traditions historiques, considère que les Juifs sont une pollution ambulante, une menace biologique et malveillante pour la santé de l'Allemagne. Le citoyen allemand doit donc non seulement éliminer les Juifs, mais les effacer en tant qu'humains.

De cette prémisse suit tout le reste, les camps, les sévices et les traitements qu'on n'imposerait pas à un chien. Suit aussi cette étrange persistance d'Allemands ordinaires tuant et torturant leurs victimes jusqu'aux derniers jours de la guerre, alors qu'une prudence élémentaire recommande plutôt de se fondre dans le décor avant l'arrivée du bras de la justice, ou de la vengeance.

Celui qui suggère que les Allemands sont des tarés tombe dans le

même piège qu'eux il y a cinquante ans.

Cette histoire peut aider à rappeler deux choses. Premièrement, on saisit mieux la nervosité des victimes et de leurs descendants. Deuxièmement, l'accusation de racisme ou de nazisme est une des plus graves qui soit: elle ne doit pas être lancée à la légère contre des individus ou des nations qui ne font que défendre leur idéal ou leur héritage.

Le pilier oublié de la nation québécoise: le soldat de 1664 à 1994

Le 6 juin 1994

Le 6 juin 1994, ma regrettée belle-sœur Mireille aurait eu cinquante ans. Pendant la vingtaine d'années que j'ai pu la rencontrer lors des réunions familiales, elle n'a jamais été touchée par la coïncidence de son anniversaire avec celui d'un événement central dans l'histoire du siècle. Il s'agit, bien sûr, du grand débarquement en Normandie des Alliés occidentaux, le 6 juin 1944.

Comme ma belle-sœur, la majorité des Québécois n'a pas de souvenir de cette bataille capitale dans l'histoire du monde. Peut-être le mini-scandale des vétérans expulsés de leur hôtel par un service du protocole français trop zélé a-t-il rappelé la présence de soldats canadiens au débarquement, mais ce fait divers est surtout prétexte à l'expression de ce curieux sentiment anti-français qui se cache dans l'inconscient collectif. L'expulsion des Canadiens est sans doute aussi un symptôme de l'oubli dans lequel est tombé leur participation dans la grande campagne de la victoire de juin 1944 à mai 1945, même chez les organisateurs français qui ont pourtant un intérêt professionnel ainsi que patriotique de se souvenir de ces choses.

D'ailleurs, on aura sans doute oublié que l'on a fêté en grande pompe le quarantième anniversaire du même débarquement, en

1984. Le mini-scandale, cette-fois là, concernait la participation des anciens adversaires, les Allemands, aux cérémonies, question peu apte à provoquer les Québécois. De toute façon, la commémoration d'anniversaires doit en réalité peu au respect des braves tombés au combat, ou des pionniers de l'entreprise. Il s'agit plutôt d'une occasion pour les vedettes de l'heure, ou de l'année, de se montrer sous un jour favorable à leurs commettants. On invite les applaudissements par procuration, comme l'amateur de hockey qui se montre en compagnie de l'étoile de son équipe préférée.

Devant une aussi solide indifférence collective, on serait tenté de dire que l'Oubli historique est, comme le Mal, non pas une absence mais une force autonome qui ronge l'inconscient collectif, qui sape les fondements de toute l'existence collective et sociale afin d'obliger les humains à des éternels recommencements. Car, loin d'être en marge de la grande offensive qui détruisit la Wehrmacht (force de combat , en allemand) allemande entre la Seine et le Rhin, les Canadiens en furent au moins un des béliers essentiels.

Le 6 juin 1944

A l'aube du 6 juin 1944, une armada de 7 016 bâtiments en tous genres allant des cuirassés, véritable artillerie flottante, aux humbles mais indispensables péniches de débarquement, appuyée par 171 escadrilles de chasseurs ou de chasseurs bombardiers et 1083 bombardiers lourds, précipitait sur les plages

de la côte normande, entre Cherbourg et Caen, 70 000 hommes et des centaines de véhicules. Les zones de débarquement (les *plages*) avaient été méticuleusement identifiées et cartographiées. *Utah* et *Omaha*, à l'ouest, étaient assignées respectivement à la 4e et la 1ere division américaine. A l'est, *Gold* et *Sword* étaient la cible de la 50e et de la 3e division britannique. Entre *Gold* et *Sword*, *Juno* - entre Vaux et Lion-sur-Mer - était la cible de la 3e division canadienne.

En se remémorant cet anniversaire, donc, il faut se rappeler que les soldats canadiens portaient un cinquième de l'effort. Si les Québécois ont oublié, l'historien britannique John Keegan a cru utile de s'y attacher. Une des armées étudiées dans son **Six Armies in Normandy** (1) est la Première Armée canadienne. Après le débarquement, cette armée eut la tâche ingrate de repousser, forêt par forêt et canal par canal, les parachutistes du général Student de la Belgique et la Hollande (2). Cet effort donna aux armées américaines de Bradley (y compris la célèbre Troisième Armée de Patton) le point d'appui nécessaire à la grande manœuvre tournante qui amènerait les Alliés jusqu'à la Seine. Les Québécois n'étaient pas absents de cette armée offensive. Quatre grands régiments, le régiment de la Chaudière, le 22e Régiment, le Régiment de Maisonneuve et les Fusiliers Mont-Royal, étaient composés de Québécois francophones. Il ne faudrait pas oublier aussi les Fusiliers de Sherbrooke, qui comprenait une bonne partie de francophones du Québec. Selon Keegan, 50 000 Québécois ont servi dans les forces armées canadiennes pendant la Deuxième guerre mondiale.

L'armée canadienne aurait entre autres la tâche brutale de traverser la Hochwald du 8 février au 10 mars 1945, au prix de 5 304 morts et blessés. Le généralissime allié, le général Eisenhower (le futur président des États-Unis) allait affirmer, au sujet de cette offensive:

«Il est probable qu'aucune attaque, au cours de cette guerre, n'a eu lieu dans des conditions de terrain aussi difficiles. Que vous ayez marché à la victoire en dit long sur votre talent [le général Crerar] et sur la détermination et le courage de vos soldats.» (3)

Les exploits des troupes québécoises sont racontés de façon savoureuse par Gérard Marchand pour Le régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-1945 (4) et ses émules pour d'autres régiments. Ils sont documentés sobrement dans l'histoire officielle, **La Campagne de la victoire** du colonel C.P. Stacey (5). Mais je n'ai pas besoin de l'histoire officielle pour connaître l'allant des soldats Québécois.

J'ai devant moi le **Maple Leaf**, le journal «for Canadian forces in Europe», du 25 avril 1945. Un article du lieutenant Bob Rae (parenté inconnue avec l'ancien premier ministre de l'Ontario et ancien chef du Parti Libéral du Canada) porte le titre «Montreal C.O. Well Earned the Moniker [surnom] *Patton Junior*». Cet article raconte l'initiative du colonel Dextraze, commandant des Fusiliers Mont-Royal, qui pénétra tout seul dans la ville hollandaise de Groningue pour convaincre le commandant allemand de la place de se rendre. Celui-ci accepta, et mena en formation ses soldats

au poste de commandement des FMR (6).

Si le commandant allemand avait accepté la reddition, c'est qu'il savait que le régiment tenait Groningue dans un étau. Les soldats des FMR avaient déjà pris bon nombre de prisonniers. Ce qui rend l'incident encore plus frappant, pour moi, c'est la note manuscrite en marge de l'article, envoyé par mon père, caporal dans les FMR, à ma future mère:

Voici l'article que j'allais te découper, mais je t'envoie le journal en entier... J'ai pris les premiers prisonniers dans l'affaire de Groningue. Ils étaient 19. Me surnommerait-on *Dextraze Junior* ?
[ma traduction]



Le premier août 1664

Si les Québécois modernes ont oublié leurs racines militaires, John Keegan les leur rappelle, dans l'introduction à son chapitre sur l'armée canadienne en juin 1944.

«Il y avait un autre Canada, plus ancien, animé d'une puissante tradition militaire. Il se rappelait de l'installation du régiment de Carignan-Salières en 1665, de retour de la victoire de St-Gothard contre les Turcs le premier août 1664. Il avait combattu la puissante confédération iroquoise au

17e siècle; il avait lancé offensive contre offensive sur les colonies anglaises pendant les 17e et 18e siècles; il avait lutté avec vigueur et initiative contre les forces concentrées de l'empire britannique jusqu'en 1760.» (7)

L'arrivée du régiment de Carignan est un des rares événements de leur histoire que les Québécois retiennent spontanément, sans l'aiguillon de l'échec scolaire. En effet, ces soldats méritent l'attention, car non seulement leur présence a-t-elle permis au gouverneur de prendre l'offensive contre les Iroquois, qui menaçaient alors de détruire la colonie mais encore seront-ils, une fois démobilisés, la plus grande arrivée de colons depuis les tentatives de Roberval et de Champlain. Une bonne part du peuple Québécois descend en droite ligne d'un soldat du régiment de Carignan (si possible, bien sûr, d'un officier).

La note de Keegan nous rappelle que ces soldats choisis pour renforcer la Nouvelle-France étaient une unité d'élite. Leur présence à St-Gothard, aux côtés de l'armée impériale (c'est-à-dire, essentiellement les domaines des Habsbourgs, surtout l'Autriche) combattant les Turcs était certes une anomalie, car Louis XIV entretenait une amitié permanente avec les Ottomans, qui empêchaient l'empereur Habsbourg de concentrer ses forces contre la France. Mais les outrecuidances des pirates barbaresques contre les Français en Méditerranée avait encouragé le Roi Soleil à donner une leçon au commanditaire des Barbaresques, le Sultan. C'est ainsi que le régiment de Carignan-Salières en ce premier jour d'août 1664 culbuta les colonnes

turques, pourtant supérieures en nombre. Le maréchal Montecuculli, commandant des forces impériales, inventa alors la célèbre expression, la *furiosa franchise*, la fureur française dans l'attaque. Ce qu'il faut retenir du régiment de Carignan, c'est qu'en 1665, le roi de France envoya en sa colonie ses troupes d'élite: sa Garde Impériale, ses United States Marines, sa Waffen SS, ou sa Légion étrangère.

Pas étonnant que ces soldats, devenus colons, aient formé une milice capable d'entreprendre des expéditions contre les colonies anglaises. Il en fut ainsi de leurs successeurs, comme les troupes de La Barre et Denonville arrivées en 1684, dont un soldat nommé André Corbeil. Le milicien, nous dit Stanley (8), était un soldat très différent du soldat encadré de l'Europe. Il possédait les qualités d'initiative, de hardiesse et d'adaptation que le meilleur soldat moderne doit posséder. Les officiers étaient souvent élus, car de tels soldats ne marchaient qu'avec des chefs en qui ils avaient confiance. Étant donné le résultat ultime des guerres coloniales, il est curieux de faire un rapprochement avec le soldat allemand de la Deuxième guerre mondiale. Pourquoi, demande Keegan, les Allemands ont-ils pu repousser la défaite si longtemps, accablés comme ils l'étaient par deux puissantes armées à l'est et à l'ouest ? A cause de la qualité appelée *Operativ* en allemand, la capacité de savoir agir sur le terrain sous pression, de pouvoir se regrouper rapidement et agir intelligemment de concert, sans attendre toujours les ordres. Les miliciens de la Nouvelle-France possédait l'*operativ*.

C'est avec de tels soldats que Frontenac défendra Québec *par la bouche de ses canons*. Il lancera des offensives comme celle contre Corlaer (aujourd'hui Schenectady). Gustave Lanctot décrit l'opération.

«[L'expédition] quitte Montréal en février 1690, forte de 114 Français et de 80 Sauvages domiciliés sous d'Ailleboust de Manthet, Le Moyne de Sainte-Hélène et D'Iberville. Raquettes aux pieds, fusils en bandoulière, sac de provisions au dos, couchant sur la neige ou sur des lits de branchages, la troupe atteint Corlaer, à six lieues d'Albany, bourg de quatre-vingt maisons défendu par une palissade. Le 18 février, à onze heures du soir, les envahisseurs s'infiltrèrent dans la place endormie. Au cri d'assaut à la manière des Sauvages, les maisons sont enlevées et les défenseurs passés au fil de l'épée. Au point du jour, les assaillants incendient toutes les maisons, sauf celle de madame Alexander Glen qui avait souvent secouru les prisonniers Français. Soixante vieillards, femmes et enfants sont épargnés et trente captifs iroquois relâchés afin de leur montrer que Québec ne mène pas la guerre contre eux.» (9)

Une existence forgée au combat

Le 29 février 1704

Si les Québécois en général, et les Américains en aussi grande proportion, ont oublié que la lutte pour l'Amérique du Nord a été

une affaire d'audace, de terreur et de férocité, les habitants de Deerfield, au Massachussetts, n'ont pas oublié. A chaque Memorial Day, les scouts de Deerfield lèvent le drapeau sur la tombe collective des habitants victimes de la *French and Indian Raid on Deerfield, February 29, 1704* (10). A court d'hommes et de matériel, nos ancêtres ne manquaient cependant pas d'audace et de férocité. Les attaques comme celles contre Corlaer et contre Deerfield poursuivaient une stratégie cohérente. Il fallait obligé les coloniaux britanniques à disperser leurs troupes pour la protection de leurs villages, rendant ainsi impossible le regroupement de force nécessaire à un assaut contre Québec. Si, comme il arriva en 1690 et en 1709, une colonie réussissait à monter une offensive, la milice active et les troupes de la Marine repousserait les tentatives de débarquement. (Frontenac aurait-il mieux réussi contre Eisenhower que Rommel ?)

L'audace est aussi la marque de Pierre Le Moyne d'Iberville, frère de celui qui menait l'attaque à Corlaer et un des plus grands tacticiens navals de tous les temps. Les Montréalais qui ont visité la réplique de son vaisseau le *Pélican* (hélas, elle a été vendue à des intérêts étrangers et n'est plus dans le port de Montréal) savent qu'il attaqua, coula ou captura trois vaisseaux dans la Baie du Nord (rebaptisée Baie d'Hudson, depuis) le 5 septembre 1697. Ses opérations l'amènèrent de cette Baie au Golfe du Mexique, où il contribua à la création de la Louisiane.

Comme le dirait *Stonewall* Jackson au sujet des armées confédérées pendant la Guerre entre les États (1861-1865), une

petite armée plus audacieuse, plus rapide et plus imaginative peut triompher d'une armée plus nombreuse et plus puissante, mais lente et incertaine.

La terreur fut aussi une arme utile et nécessaire pour contenir les forces des colonies américaines, plus nombreuses. Après la bataille de la Monongahéla, le 9 juillet 1755, lorsque les troupes de Beaujeu détruisirent la colonne de 1500 hommes du général Braddock (11) avec 72 soldats de la marine, 146 miliciens et six cents Indiens, les colons américains eurent peur. Le sous-gouverneur de la Pennsylvanie voyait déjà les troupes du roi de France à Philadelphie. Il ne faut pas oublié que Beaujeu était parti du Fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburgh, en Pennsylvanie.

La terreur joua aussi un rôle dans la prise du fort William-Henry, en 1757. Ceux qui ont pu voir le film **Le Dernier des Mohicans** ont sans doute remarqué que l'on reproche aux Français d'avoir massacré des prisonniers blessés, ou à tout le moins, d'avoir laissé faire les alliés Indiens. On peut entendre le même propos dans la présentation historique que font les guides à ce même fort, tous les étés; le fort William-Henry fait maintenant partie du lieu de villégiature appelé Lake George. Cette terreur est l'écho historique de la terreur réelle qu'ont ressenti les habitants de la colonie de New York. En effet, la prise de William-Henry ne laissait que le Fort George entre l'armée de Montcalm et la vallée de l'Hudson. Connaissant la faiblesse du Fort George (et de son commandant), le New York voyait déjà les Français à Albany, voire à la ville de New York même. Si Montcalm avait été un

général plus énergique, la Guerre de la Conquête (12) aurait pu être l'histoire de l'annexion de la Nouvelle-Angleterre par la Nouvelle-France.



Mais la terreur ne dépendait pas particulièrement des grandes opérations. Il suffisait de quelques miliciens, accompagnés ou pas de *Sauvages*, pour attaquer un village ou une ferme isolée, pour faire frémir les colons américains. Les histoires d'atrocités que nous relatent nos médias contemporains ne sont que l'écho de la

presse de l'époque, que ce soit des exagérations ou non. Le **New York Mercury** décrit ainsi le massacre de William-Henry:

«Les assaillants coupèrent la gorge à la plupart des femmes sinon à toutes, leur ouvrirent le ventre, leur arrachèrent les entrailles et les jetèrent en tas sur la face de leur cadavre...»
(13)

Le 10 février 1763

Rien d'étonnant alors que la conquête du territoire de la Nouvelle-France prenne un caractère de *Gotterdammerung* (14). D'un côté, nos ancêtres, luttant avec acharnement et férocité pour obliger leurs ennemis à dégager, cherchent toujours une stratégie qui permettrait, comme au temps de Frontenac et d'Iberville, de reprendre l'initiative. De l'autre, les professionnels d'Amherst et de Wolfe, secondés par des troupes coloniales enfin motivées à l'agressivité et l'ardeur poursuivent la guerre totale. Pendant trois saisons de campagne, en 1758, en 1759 et en 1760, les troupes de l'Empire britannique allaient bloquer les routes d'invasion, le Richelieu surtout, et allaient enfoncer les fortifications à Louisbourg, à l'Île aux Noix et à Québec. Sur leur chemin, ils détruiraient les terres des habitants; la flotte de Wolfe se félicita d'avoir détruit plus de quatorze cents fermes entre Québec et l'embouchure du Golfe.

A une époque que l'on associe peu aux atrocités, Amherst refusera pourtant les honneurs de la guerre aux troupes de

Lévis, lors de la reddition de Montréal le 8 septembre 1760.

La raison invoquée est justement la sale guerre qu'a fait Québec. C'est ainsi que Lévis brûlera ses drapeaux à l'île Ste-Hélène. Lorsque la nouvelle arriva du Traité de Paris, les vrais vainqueurs ne s'y trompèrent pas. La joie explosa dans toutes les colonies, surtout en Nouvelle-Angleterre. Francis Parkman, historien et bostonnais, cite les sermons des pasteurs dans son **Montcalm and Wolfe** (15). *Delenda est Carthago*, dit le pasteur Foxcroft, la Carthage qui nous a fait si peur est détruite. La Babylone de l'Amérique est abattue, dit le pasteur Forbes. La Prusse du Nord avait été détruite, et les colonies connurent un débordement de joie, égalé seulement, peut-être par celui qui suivra l'Indépendance. Dès la destruction de la Nouvelle France, d'ailleurs, Benjamin Franklin entrevoyait la naissance d'un nouvel empire en Amérique !

Le 9 novembre 1838

La destruction de l'empire français en Amérique privait les Québécois de leur principal champ d'action militaire. Mais nous pouvons pourtant voir qu'à travers le 19^e siècle le goût du péché ne manquait pas, si les tentations étaient rares. Combattre pour le vainqueur manquait un peu d'attrait, mais le métier de soldat attira toujours des volontaires. La bataille de la Chateauguay offrait encore il y a quelques années une image d'Épinal à notre jeunesse studieuse. Comme celle de Dollard au Long Sault, comme celle de Dumais à la Monongahéla, ou comme celle de

Montcalm à Carillon (victoire que la légende donne comme l'origine de notre drapeau), la victoire de Salaberry évoque une icône précieuse: celle de la petite troupe, valeureuse et audacieuse, qui triomphe par ruse d'une armée plus nombreuse mais moins virile. Cette imagerie se survit dans celle du hockey, qui valorise les qualités du milicien d'antan: imagination, ruse et indépendance.

De même, les Québécois prirent souvent plaisir à s'enrôler dans les régiments de la milice, créés selon la loi de 1855. N'oublions pas que des Québécois, le 9^e bataillon, participèrent à l'expédition à la Rivière Rouge en 1869. C'était avant *l'affaire Riel*, et une vraie occasion de partir en campagne ne pouvait se refuser. On peut affirmer que des Québécois participèrent en plus ou moins grand nombre à toutes les guerres de l'Empire britannique, *faute de mieux*. Mon propre arrière-grand-père, Luc Lemieux, maquignon de son état, commanda une compagnie de cavaliers pendant la guerre des Boers, alors même que Henri Bourassa dénonçait la participation du Canada aux guerres impériales.

C'est lorsque le Québécois pouvait combattre pour lui-même qu'il montrait toutes ses qualités de soldat. La coutume nous a habitué à l'euphémisme des *Troubles de 1837*, mais ces troubles étaient bel et bien une tentative de guerre de libération, comme on dit de nos jours. Après les batailles de St-Denis (une victoire), St-Charles et St-Eustache (des défaites) à l'automne 1837, les chefs patriotes, principalement Robert Nelson et le docteur Côté, se réfugièrent aux États-Unis et organisèrent une véritable *armée de libération*,

pour employer le vocabulaire moderne.

Armée par des sympathisants américains et parfois commandée par des volontaires français, comme Charles Hindelang, cette force de libération, les Frères Chasseurs, entreprit une invasion du Québec en 1838, suivant l'ancienne route d'invasion, la vallée du Richelieu. Victorieux au Camp Baker, mais défaits à Odelltown le 9 novembre 1838, les Frères Chasseurs se virent obligés de battre en retraite aux États-Unis. Pendant plusieurs mois, ils lancèrent des raids sur les propriétés des Bureaucrates (le nom donné aux partisans de l'Empire) le long de la frontière, jusqu'à ce qu'une intervention diplomatique amène les autorités américaines à désarmer ces guérilleros de la neige.

Pour venir à bout des forces Patriotes, le gouverneur Colborne avait rassemblé la plus grande armée britannique depuis 1760. Une fois la principale armée Patriote repoussée aux États-Unis, ces troupes rétablirent l'ordre à la manière russe. Elles brûlèrent, pillèrent, violèrent, et massacrèrent d'un bout à l'autre de la vallée du Richelieu. Colborne se gagna ainsi son surnom de *Vieux Brûlot*. On peut à juste titre considérer la guerre de 1837-1838 comme une tentative d'indépendance, complète jusqu'à la déclaration d'Indépendance de Robert Nelson, le 28 février 1838. On peut aussi à juste titre considérer cette guerre comme une deuxième guerre de conquête, dont le souvenir s'est justement effacé de la mémoire collective comme celui d'un traumatisme de celle d'un individu (16).

Après 1838, les Québécois ne tentèrent plus de soulèvement

armé. Mais les soldats Québécois se retrouvent sur tous les champs de bataille. Plus de 40 000 Québécois iront rejoindre les armées du Nord pendant la guerre de Sécession (1861-1865) (17). Par haine de l'esclavage ? A peine. Les Etats-Unis avaient instauré la conscription pour trouver le million et demi de soldats nécessaire à la défaite des Sudistes, mais permettait au conscrit de se faire remplacer. De plus, plusieurs États offraient des primes alléchantes aux volontaires qui leur permettaient de remplir leur quota.

La gloire et la richesse: quelle meilleure incitation à pratiquer le métier de ses ancêtres ? Le compositeur de la musique de *O Canada*, Calixa Lavallée, participa à la guerre comme clairon, tout naturellement. Il connut plus tard un certain succès à New York avec ses opérettes. Les Sudistes étaient trop pauvres pour payer des primes et furent obligés de compter sur le patriotisme pour remplir leurs rangs. Mais il ne faut pas oublier le général Pierre Beauregard, qui commanda l'attaque sur le fort Sumter à Charleston, point de départ de la guerre le 11 avril 1861. Pierre Beauregard, un fils de la Louisiane, était Acadien.

Poussés par un idéal peut-être plus élevé, les Québécois participèrent aussi à la défense des États du Pape contre les forces de la nouvelle Italie. 507 soldats Québécois s'enrôlèrent chez les Zouaves pontificaux entre 1868 et 1870, date de l'annexion des États pontificaux par le Royaume d'Italie (18). Animé probablement d'un idéal analogue à ceux des Zouaves, quelques Québécois (dont Faucher de St-Maurice) allèrent aider Maximilien

d'Autriche dans sa tentative d'être Empereur du Mexique.

Le portrait du Québécois est donc le portrait d'un combattant. Même pendant la Première Guerre (1914-1918), alors que seulement 4,5 % des 300 000 soldats du Corps expéditionnaire canadien en France était des Québécois, les unités québécoises ne passèrent pas inaperçues. Dans son histoire officielle, le 210^e régiment de réserve allemand raconte en termes émouvants l'annihilation de son 2^e bataillon par le 22^e régiment - notre 22^e. Pendant la bataille de Courcellette, du 15 au 18 septembre 1916, le 22^e subissait 207 pertes, prendrait 1 040 prisonniers et repousserait quatorze contre-attaques (19). Les troupes canadiennes allaient se faire une réputation de troupes de choc. Lloyd George, premier ministre britannique du temps de la guerre, écrit:

Les Canadiens s'y sont tellement distingués que, dès lors, ils ont été appelés à servir de troupes d'assaut; pendant le reste de la guerre, ce sont eux qui dirigent la charge dans chacune des grandes batailles. Chaque fois que les Allemands voyaient le corps d'armée canadien en première ligne, ils se préparaient au pire (20).

Avec une telle réputation, pas étonnant que les généraux allemands de la Deuxième guerre, officiers subordonnés de la Première, aient cru nécessaire d'opposer aux régiments de Maisonneuve, des Fusiliers Mont-Royal, et aux autres régiments canadiens, leurs parachutistes et leurs Waffen SS.

La création d'un mythe

Le paradoxe

Lloyd George, dans le texte que je viens de citer, parlait bien sûr de tous les soldats canadiens, du 97,5 % d'Anglais et d'anglophones autant que des 2,5 % de Québécois. De même, Keegan présente les régiments du 6 juin 1944 en rappelant qu'ils sont composés des descendants des Irlandais affamés et des Écossais des taudis de Glasgow qui ont cherché dans la *British North America* une nouvelle vie et un espoir.

Ces Britanniques d'Amérique du Nord, ces *Américains fidèles au Roi et à l'Empire*, avaient eux aussi participé avec enthousiasme aux activités militaires. Ils avaient formé des régiments de miliciens aux noms colorés - *Princess Louise Fusiliers*, *48th Highlanders*, *Manitoba Grenadiers* - qui avaient attendu avec impatience l'occasion d'aller au combat qui s'était présenté - enfin ! - en 1914.

Quelqu'un qui est né et qui a été élevé en Ontario, comme moi, ne peut ignorer la fierté manifeste de ces Loyalistes qui repoussèrent les hordes américaines en 1812 (21). Après 1885, ils ont autant défendu leur honneur de Britanniques outragés par ce rebelle, Riel, que les Québécois ont pu chanter la *Marseillaise des Riellistes* dont se souvient Lionel Groulx dans ses mémoires.

Malgré les très réels triomphes des soldats, Canadiens et

Québécois, en 1944 ou en 1916, l'artificialité de ses souvenirs partagés transparait très vite dès que l'on fouille un peu l'histoire de ce pays si artificiel par tant d'autres aspects. Sous la surface contemporaine, les souvenirs s'opposent. Ce sont les miliciens britanniques qui brûlèrent les fermes de la vallée du Richelieu en 1838. Les victoires de nos ancêtres, comme leurs cruautés, furent au dépens des colons britanniques, dont ceux fidèles au Roi qui jetèrent en 1783 les fondations de l'Amérique britannique du Nord, qui est devenu le Dominion of Canada.

Pour maintenir ce pays artificiel, il faut une histoire artificielle: un mythe, ou, plus exactement, deux mythes..

Le mythe anglophone

Le Colonel C.P Stacey est à bien des égards un modèle professionnel pour les historiens. Attentif à la documentation, il garde un sens de la perspective et le scepticisme toujours en alerte qui sont les traits de l'historien idéal. Il a déboulonné le personnage de Mackenzie King dans sa biographie de ce premier ministre du Canada, **A Very Double Life**. Il est l'auteur du pamphlet #1 de la Canadian Historical Association: **The Undefended Border: The Myth and the Reality**. Étudiant de premier cycle en histoire à l'Université de Toronto, j'ai profité de ses anecdotes et des ses commentaires pleins d'esprit dans deux cours, dont un séminaire en quatrième année (22). Je tiens à rendre hommage ici à sa mémoire: je crois qu'il serait d'accord avec ma démarche.

Il est ironique que ce brillant historien soit un des auteurs principaux de ce mythe essentiel à l'existence du Canada actuel. Le Canada, dit-il au tout début de son histoire officielle, n'est pas une nation militaire (23). G.F.G. Stanley, dont l'histoire militaire du Canada est cité ici à quelques reprises, donne à l'original anglais de son histoire, **Canada's Soldiers**, le sous-titre significatif *The military history of an un-military people*. Les intellectuels anglophones, journalistes ou savants, tiennent loin des yeux de leurs concitoyens l'histoire militaire (pourtant glorieuse) de leurs soldats. Si par exemple les soldats canadiens ont été par le passé si souvent sollicités pour les missions de l'ONU, ce n'est pas parce que les Canadiens sont le peuple pacifique et un peu benêt des porte-parole officiels. Au contraire, l'armée canadienne a chez les spécialistes une réputation de professionnalisme et d'efficacité limités seulement par le matériel désuet et les budgets ridicules qu'on lui permettait (24). Il faut dire que les unités combattantes de l'armée canadienne sont largement composées de Québécois, comme le laissent deviner les bribes du téléjournal.

Le colonel Stacey remarquerait sans doute que le Canada existe, dans sa forme actuelle, à cause d'une suite de guerres continues, déclarées ou menacées. Lors des négociations de 1871, qui menèrent au Traité de Washington, les Américains commencèrent par demander la cession des colonies britanniques en Amérique du Nord en compensation pour les dommages causés par le corsaire sudiste *Alabama* pendant la guerre de Sécession, une valeur de deux milliards de dollars de l'époque. La

forteresse de Québec, le fort Wellington ou le fort Henry, si pittoresques aujourd'hui, étaient alors les gardiens nécessaires de la souveraineté britannique en Amérique du Nord.

Le mythe, si contraire à la réalité historique, permet d'oublier pourquoi il y a deux peuples fondateurs, selon l'ancienne formule . Il y a deux peuples car un des deux a perdu une guerre, une guerre séculaire, sale, sans pitié, une guerre pour l'existence.

Deux guerres, même, si on accepte la vision de la guerre de 1837-1838 comme une deuxième guerre de conquête. La réalité du Canada est la même que celle de l'Ukraine ou de la Bosnie. Mais on ne peut gagner des élections, ou des referenda, avec une telle réalité.

Le mythe francophone

A ce mythe anglophone d'un peuple paresseux en armes répond l'écho du mythe québécois du petit peuple martyr. Si le Canada officiel est un pays sans militaires, le Québec populaire est un havre de pacifisme qui présente toujours l'autre joue. Ce mythe a une racine historique réelle dans le refus populaire, en 1917 et en 1942, de la conscription pour service outre-mer. Il est devenu un mythe médiatique dans les années soixante, empruntant son romantisme au mouvement Peace and Love américain et son vocabulaire pseudo-gauchiste aux penseurs de l'anti-impérialisme comme Frantz Fanon ou d'Albert Memmi. **L'homme dominé** de Memmi devint le paradigme du peuple opprimé par

l'impérialisme. Le manichéisme typique de ce discours associe la force aux *impérialistes*, curieusement devenus américains en ignorance totale de l'histoire. Les peuples opprimés, par la logique des contraires, devenaient doux et essentiellement (dans le sens strict du mot) anti-guerre. Voici un discours fondamentalement misérabiliste, une scène dans laquelle Mao et Aurore semblent confondus.

Le mythe s'est infiltré un peu partout dans la pensée politique et l'art du Québec, comme l'illustrent quelques exemples. Pierre Vallières a donné à son espèce d'autobiographie le titre étrange de **Nègres Blancs d'Amérique**, créant un lien curieux entre les plus déshérités des colonisateurs de l'Amérique et les plus audacieux. Le poème de Michèle Lalonde *Speak White* est un bijou de sentiment, mais sa délectation dans la défaite et la misère suggère un abandon plutôt qu'un appel au combat. Le film de Richard Boutet, **La Guerre oubliée**, est peut-être le summum de cet art anti-historique, *anti-impérialiste* et misérabiliste. Il est en outre affligé d'un message de maman-pacificatrice qui ajoute une charge émotive complémentaire au message principal (25).

Ce mythe permettait aux porte-parole de la gauche, telle qu'elle était au Québec dans les années soixante et soixante-dix, de s'identifier au mouvement d'indépendance du Québec tout en éliminant de son imagerie l'histoire réelle des Québécois. Il est surprenant, par exemple, d'observer que le langage du manifeste du FLQ, diffusé en octobre 1970, se réfère surtout à l'imagerie internationaliste et si peu à l'histoire Québécoise. Quel aurait été

l'impact d'un manifeste qui aurait commencé: Comme nos pères en 1944, comme nos ancêtres en 1837, nous sommes prêts au défi de la lutte à armes inégales. Nous demandons aucun privilège, aucun passe-droit, mais seulement l'accès à l'épreuve et au combat.... ?

Il suffit des quelques faits historiques évoqués ici pour bien voir que les Québécois n'ont jamais refusé de se battre, pas plus en 1917 qu'à d'autres moments de leur histoire. Ils ont refusé l'obligation d'aller combattre pour les autres (26). Mais le mythe du pacifisme des Québécois est le complément nécessaire à celui de l'indolence canadienne.

Le Canada peut exister parce que les Canadiens se sont accidentellement retrouvés au nord des États-Unis, encoquillant des Québécois doux et passifs qui ne pouvaient imaginer résister. Ce n'est pas un hasard qu'un Pierre Trudeau, on l'a oublié, ait pu commencer sa carrière en opposition à la conscription pour la terminer en apôtre d'un Canada sans histoire et donc heureux. Les syndicalistes anti-violence sont les alliés objectifs (pour emprunter un des très utiles concepts du marxisme) des défenseurs du Canada actuel.

Références

1. John Keegan (1982), **Six Armies in Normandy**, Penguin Books.
2. Terry Copp (2006), **Cinderella Army : The Canadians in**

Northwest Europe 1944-1945, University of Toronto Press, ainsi que Mark Zuehlke (2007), **Terrible Victory : First Canadian Army and the Scheldt Estuary Campaign, September 13-November 6, 1944**, Toronto, Douglas & McIntyre.

3. Stanley, G.G. (1974, 1980) **Nos Soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours**, traduction de Serge Bernier, Montréal, Les Editions de l'Homme, 505.

4. Marchand, G. (1980) **Le régiment de Maisonneuve vers la victoire 1944-1945**, Montréal, Les Presses Libres.

5. Stacey, C.P. (1966) **La Campagne de la victoire. Les opérations dans le Nord-ouest de l'Europe en 1944-1945**, Ottawa, Roger Duhamel, publié par le Ministère de la Défense nationale.

6. Les *fous mal runnés* selon certaines sources.

7. Keegan, op.cit., 118, traduction de P. Corbeil

8. Stanley, op.cit., 15

9. Lanctot, G. (1963) **Histoire du Canada : Du régime royal au traité d'Utrecht, 1663-1713**. Montréal, Beauchemin, 153.

10. McDowell, B. (1969) *Deerfield keeps a Truce with Time*, **National Geographic**, 135:6 (juin).

11. Ils ont aussi tué Braddock lui-même et capturé sa maîtresse.

12. Frégault, G. (1965) **La Guerre de la Conquête**, Montréal, Fidès.
13. Frégault, op.cit., 217. Le *NewYork Mercury* du 22 août 1757.
14. Dans la mythologie nordique, cette expression décrit la destruction simultanée des dieux et de leurs adversaires. Ceci provoque la fin de l'univers et la création d'un nouveau. Le nom original est *Ragnarok*; c'est Wagner qui a utilisé *Gotterdammerung* dans sa tétralogie.
15. Parkman, F. (1884, 1962) **Montcalm and Wolfe**, New York, Collier Books.
16. Filteau, G. (1980) **Histoire des Patriotes**, Montréal, Les Éditions Univers. Voir aussi P. Corbeil, *The American Revolution that failed: Patriotes & Loyalists in Lower Canada*, **Strategy & Tactics**, 257 (juillet-août 2009).
17. Casanova, J.-D. (1975) **Une Amérique française**, La Documentation française et l'Éditeur officiel du Québec.
18. Hardy, R. (1980) **Les Zouaves**, Montréal, Boréal Express.
19. Nicholson, G.W.L. (1963) **Le Corps expéditionnaire canadien 1914-1919**, Ottawa, Imprimeur de la Reine et Ministère de la Défense nationale.
20. Stanley, op. Cit., 430.

21. Il est né autour de cette victoire une affreuse littérature, d'un mauvais goût et d'une platitude difficiles à imaginer. On y retrouve, entre autres, les personnages de Brock, de Tecumseh, et de Laura Secord.

22. Le système ontarien comprenait à l'époque de mes études, huit années d'école primaire, cinq ans de secondaire, et quatre ans pour un B.A. Spécialisé appelé *Honours BA*.

23. Stacey, C.P. (1966) **Six Années de guerre**, Vol. 1 de l'histoire officielle de la participation de l'armée canadienne à la Seconde Guerre mondiale, Ottawa, Imprimeur de la Reine et Ministère de la Défense nationale, 3.

24. Dunnigan, J. (1988) **How to make War : A Comprehensive Guide to Modern Warfare**, New York, William Morrow.

25. Tous les films québécois ne sont pas de cette eau. On a fait une excellente série de la vie d'Iberville. Le personnage d'Yvon Deschamps dans **Tiens-toi bien après les oreilles à papa** mène une lutte souterraine et ultimement victorieuse contre son patron anglais. Il faut dire que depuis la publication originale du présent chapitre (1994), les choses ne se sont pas améliorées.

26. Cette prise de position ressort des témoignages des vétérans interviewés pour **La Guerre oubliée**.

Une œuvre pour le temps présent: l'*Utopie* de Thomas

1 More

Le choix d'un thème pour un numéro d'AO! **Espaces de la parole** représente une invitation et non un carcan [le thème était, bien sûr, l'utopie. Note. de l'auteur]. Mais, il me semblait, ainsi qu'aux éditeurs, nécessaire de lire pour les lecteurs de ce numéro le livre qui a donné son nom propre à ce nom commun, ou au moins connu, l'Utopie. *Utopie* veut souvent dire un projet de société, ou d'un plan de gouvernement, idéal, imaginaire, et irréalisable, mais le mot est souvent compris dans le sens d'une idéologie, ou d'un modèle absolu et idéal vers lequel ses partisans souhaitent que l'humanité tende. Cette association des deux concepts a été étudié et décortiqué par Karl Mannheim dans son **Ideologie und Utopie**, en 1929, qui demeure à travers plusieurs éditions l'étude classique du thème.

Le thème est ici proposé au pluriel et sous l'angle de la nouveauté. Mais après avoir lu (ou relu ?) l'**Utopie** de Thomas More (1895), je veux poser une question simple et insidieuse: les *nouvelles utopies* rajoutent-elles vraiment une réflexion utile sur la condition humaine ? Je veux répondre que l'original est probablement plus que suffisant pour inspirer une société humaine plus juste, plus agréable et plus sage. Qui plus est, More se révèle un observateur perspicace, un penseur pondéré et terre-à-terre - pas du tout utopique - sur la société humaine, ainsi qu'un homme éminemment pratique, un bon tacticien qui pourrait servir de modèle pour des activistes contemporains.

Son biographe, qui était aussi son gendre, nous dit qu'il a composé l'**Utopie** afin de critiquer par un moyen détourné les conséquences de sa société, l'Angleterre du règne d'Henri VIII. Jeune député, en 1503, il avait joué un rôle clé dans le refus du Parlement d'accorder une aide au roi Henri VII, qui s'était vengé en imposant au père de Thomas une amende. Cette expérience suggéra à l'auteur la prudence dans ses démêlés avec les puissants. Ainsi, l'**Utopie** se présente comme le rapport d'une discussion avec un navigateur, Richard Hythloday, qui prétend avoir voyagé avec Amerigo Vespucci. C'est ce narrateur qui avance les critiques de la société anglaise et rapporte favorablement les traits de la société utopienne. More se donne le rôle d'auditeur, qui met en doute la validité des principes utopiens. Ainsi, il peut proposer son point de vue au lecteur tout en se laissant la possibilité de nier la paternité de ses idées. On note aussi que More est très moderne en profitant des engouements de ses contemporains pour attirer les lecteurs, c'est-à-dire en ancrant son dialogue dans le récit des voyages d'Amerigo Vespucci.

La critique sociale de l'**Utopie** frappe par sa pertinence, pour nous, lecteurs plusieurs fois petits-fils des lecteurs originaux. More, qui avait servi huit ans comme adjoint au shérif, observe que la criminalité est le résultat des abus des riches. Comment pouvez-vous supporter, demande Hythloday, que les riches s'approprient les terres pour augmenter leurs troupeaux de moutons, pour établir un monopole et fixer les prix ? Ces riches

traînent derrière eux des nuées de serviteurs inutiles, tandis que les cultivateurs ne réussissent pas à vivre ? On croirait que More parle des sportifs professionnels et de leurs patrons, spectres perpétuels hantant nos journaux, quand il s'étonne que les inutiles sont riches et confortables tandis que ceux qui produisent le nécessaire sont dans la misère !

Peut-être More est-il si frappant parce qu'il ne parle pas en philosophe mais en avocat, car il était un excellent avocat, tirant un revenu annuel de quelque chose comme 400 000\$ (en argent de 1999) de ses clients. En Utopie, il n'y a pas de vol, car les biens sont en commun, personne ne manque de rien, et il n'y a donc aucun motif au vol. Combien de causes le shérif-adjoint More a-t-il vu dans lesquelles il n'y aurait pas eu de crime sans une injustice sociale ? En Utopie il n'y a pas d'inutiles, ce qui veut dire, entre autres choses, que chacun travaille six heures par jour seulement. Mettez à un travail productif, lui dit encore Hythloday, tous les valets et les faire-valoir des seigneurs, et ne produisez que les choses vraiment nécessaires, et il vous suffira amplement de six heures par jour pour produire assez non seulement pour vos besoins, mais même assez pour disposer d'un surplus pour le commerce.

More, en racontant l'Utopie, ne se contente pas de dénoncer. En bon connaisseur de la nature humaine, il propose des solutions pratiques pour combattre l'appât de l'or et la création d'une minorité enrichie. L'or et l'argent, rapporte Hythloday, sont donnés en jouets aux enfants, et sont tenus par eux pour

babioles, de façon à ce que la maturité leur fasse rejeter et mépriser ces métaux comme indigne d'un adulte. More est ainsi souvent pratique: les Utopiens labourent avec des bœufs plutôt que des chevaux, car ils sont plus résistants. Les criminels, car il y en a, sont condamnés à travailler en servitude pour réparer le tort qu'ils ont causé, et jusqu'à ce qu'ils se repentent sincèrement. Tous apprennent un métier, même les femmes, car personne ne doit être une bouche inutile. Les élus, car les Utopiens élisent des représentants, ont comme principale fonction de s'assurer que personne ne chôme; ces élus travaillent comme les autres, pour donner l'exemple.

Les Utopiens ne sont pas des innocents, pas plus que l'auteur de leur histoire. More, peut-être par opinion personnelle, peut-être à cause de son expérience de policier, interdit dans son pays imaginaire les boissons alcooliques et les jeux de hasard. Étant donné le lien indiscutable entre ces deux vices et le développement d'une économie illégale, on peut penser que More ne fait ici que preuve de sagesse. Les Utopiens ont des voisins, qu'ils ne peuvent tout simplement ignorer, et avec lesquels ils sont parfois en guerre. More fait directement face à la question des relations avec les états non-utopiques, ce qui ne sera pas toujours le cas des autres auteurs utopiens. La définition de la guerre juste, selon les Utopiens, déplaira autant aux Mohawks qu'aux capitalistes: la guerre est juste pour récupérer un terrain qui est laissé en friche ou qui est utilisé à des mauvaises fins, alors qu'il pourrait être utilisé pour des fins productives. L'opinion de More sur les jeux de hasard laisse croire que la construction

d'un casino ne correspondrait pas à une fin productive. Les Utopiens engagent des mercenaires pour leurs guerres, car, dit l'informateur imaginaire de More, autant ils savent faire un usage bénéfique des hommes bons, autant ils savent utiliser les méchants à des fins violentes. Les mercenaires sont recrutés chez les Zapolètes, un peuple de montagnards rudes et froids qui sont visiblement une caricature des Suisses, les spécialistes du mercenariat du temps. Mais ils ne tombent pas dans le piège des cités italiennes, victimes incompetentes de leurs propres mercenaires selon Machiavel, car, comme les Suisses et les Israéliens de nos jours, tous les citoyens s'exercent dans le maniement des armes. Aussi, les Utopiens préfèrent la ruse à l'emploi de la force, une suggestion qui ne surprend pas si on se rappelle que More était un excellent diplomate.

La justice économique des Utopiens de va pas tout seul. Des institutions et des coutumes servent à prévenir l'apparition de monopolistes ou de millionnaires. Les Utopiens prennent leur repas en commun, comme des frères ou des membres d'un kibboutz. Ainsi on empêche les jalousies et les conflits. Les gens de tous les âges mangent ensemble, pour encourager la communication entre les générations, et la musique accompagne les repas, pour en faire des moments de plaisir et de détente. Aucun ne souhaite manger seul, car il se priverait d'un plaisir, donc l'individu qui apporte chez lui son repas le fait pour cause de préoccupation pressante. Les banques sont des institutions d'État. Les lieux publics sont sous surveillance publique, pour assurer leur salubrité et prévenir leur détournement à des fins

Dans son histoire des origines de la pensée moderne, Brinton (1957) suggère que la pensée utopique est une pensée autoritaire. Il est vrai que la vie des Utopiens de More est une vie régentée: pas de bière, pas de tavernes, pas de loteries, pas d'ornements, pas de propriété privée. Les voyageurs doivent se munir d'un laissez-passer. Mais More ne se contente pas d'entasser les interdictions. Quoique personne n'ait de propriété, raconte son narrateur, chacun est riche, de cette richesse qui est la certitude de ne manquer de rien, ni pour lui, ni pour ses enfants. Cela vaut bien quelques interdictions. More, cependant, n'aime pas l'autorité, ou le pouvoir d'un homme sur un autre. Quel plaisir y-a-t-il à obliger un autre à plier le genou ? demande Hythloday. More a sans doute vu beaucoup de genoux pliés devant des grands seigneurs, et l'absence de maîtres remplace pour lui les faux plaisirs de la hiérarchie. Les Utopiens connaissent la joie de l'étude, car leurs enfants apprennent en jouant et par la pratique. ils connaissent les joies de la famille et de la musique. More nous surprend un peu quand il prévoit le divorce par consentement et l'euthanasie passive parmi les avantages de la société utopienne.

More ne feint pas d'ignorer les aspérités autoritaires de sa société idéale. Contrairement à d'autres *utopistes*, il explique historiquement l'apparition de l'Utopie. Un roi, devenu maître du territoire, a fondé les institutions de la société utopienne. Implicitement, More reconnaît la futilité des réformes et du

changement par l'intérieur. Il faut une révolution pour faire place nette, et jeter les fondations de la nouvelle société. Les humains sont faibles - l'ex-shérif adjoint More le sait - alors il faut des institutions solides et contraignantes pour que l'individu ne cède pas à ses faiblesses. A plusieurs reprises, More fait dire à son narrateur que les Utopiens acceptent librement leurs institutions, car ils en perçoivent les bienfaits, entre autre en comparant leur société avec celles de leurs voisins moins éclairés. Les Utopiens ne sont pas tous des saints, d'où la nécessité de prévoir la servitude comme compensation pour les actes criminels, mais ils sont assez sages pour entretenir les mécanismes de leur société.

More était un observateur lucide, mais il était néanmoins un homme de son temps. Un chapitre explique longuement que les Utopiens, malgré une grande liberté de conscience, et une grande tolérance pour la conscience de chacun, ont un culte en commun, qui sert à les relier, dans le sens original du concept de religion. L'auteur manifeste ainsi son trouble devant les conflits de plus en plus violents entre les tenants de telle ou telle opinion religieuse qui marquaient son temps. C'est avec de telles préoccupations qu'il est le plus utopique, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. On ne peut que sourire aussi à son rite familial, pendant lequel les enfants se confessent à leurs parents et les femmes à leurs maris ! Mais cela n'affaiblit pas la force de son propos, car c'est en quelque sorte parce qu'il était un homme bien concret, qui a eu deux épouses et plusieurs gendres, qui aimait les jeux de mot et la musique, que sa prudente colère contre les abus des riches et les méfaits de l'orgueil prend sa

force universelle.

Il ne faut pas oublier non plus que Thomas More est devenu Saint Thomas More. Les malheurs de la famille Kennedy nous ont permis d'entrevoir une église dont il est le patron. Saint Thomas More a connu la sainteté des martyrs lorsqu'il fut décapité le 6 juillet 1535. Il avait refusé de reconnaître la suprématie du roi Henri VIII sur l'Église en Angleterre. En bon sujet, et en ex-serviteur de l'État, il acceptait la légitimité du successeur désigné du roi, malgré les aspects douteux du divorce et du remariage de celui-ci. Il ne cherchait pas à imposer sa conception de la conscience chrétienne aux autres. La liberté, pour lui, était la liberté du chrétien, celle de l'affranchissement de ce qui asservit: l'orgueil, la richesse abusive, l'autorité, les penchants personnels auxquels on cède trop facilement.

Cela peut sembler un paradoxe, mais cette dernière manifestation de son sens de la justice, plus typique des Chrétiens qui précédèrent More que des utopistes modernes orientés surtout vers les petits plaisirs individuels, donne à son **Utopie** sa dimension universelle, celle qui a traversé le temps pour nous interpeller: pourquoi avons-nous encore des riches inutiles ? pourquoi sommes-nous encore les esclaves de notre orgueil et de notre goût de bien paraître ? Les observations de More sur sa société ne sont que trop pertinentes à la nôtre. Sa mort est le dernier message qu'il nous a laissé. Dans une de ses dernières lettres à sa fille, Margaret Roper, écrite au charbon de bois dans la Tour de Londres, il dit:

Je ne fais de mal à personne, ni ne dis du mal de personne, ni ne pense de mal de personne, mais souhaite du bien à tous. Et si cela ne suffit pas à garder un homme en vie, en toute bonne foi je n'aspire plus à vivre (More, 1953).

En tant que victime d'un tyran, roi, dictateur ou patron, qui ne souffre pas qu'on ne lui obéisse pas à la lettre, More est le contemporain et l'inspiration de tous les adversaires et de toutes les victimes de l'injustice en tout temps et en tout lieu. La tyrannie n'est pas une nouveauté, mais en lisant l'**Utopie**, nous apprenons que la lutte pour la justice est également aussi ancienne que l'histoire. Il rappelle finalement que la lutte pour la liberté est aussi, peut-être avant tout, la lutte contre nos propres faiblesses et nos propres appétits, grâce auxquels les tyrans se recrutent depuis toujours des sbires et des valets.

Références

Brinton C. (1957) **The Shaping of the Modern Mind**, New York, Mentor Books.

Mannheim, K. (1936) **Ideology and Utopia** (traduction de L. Wirth et E. Shils), New York, Harvest Books, Harcourt, Brace and World.

More, T. (1895) **Utopia**, New York, Maynard & Merrill.

More, T. (1953) **Ecrits de prison**, Paris, Seuil.

[1](#)Thomas More (1478-1535) est né d'une famille noble mais peu fortunée. Il se distingua comme avocat, puis comme diplomate. Son expérience de shérif adjoint (1510-1518) inspira sans doute ses commentaires sur l'origine sociale de la criminalité. Ses talents lui valurent la charge de Chancelier d'Angleterre (1529-1532), le premier laïc à occuper le poste. Il démissionna de sa charge, ne pouvant accepter la suprématie royale sur l'Eglise. A cause de son insoumission, il fut condamné à mort en 1535. Son **Utopie** fut publiée en 1516. L'Eglise le canonisa en 1935.

Le Parti national: la force de l'habitude

Ce texte a été publié en 1984, alors que la création de ce qui est devenu le Bloc Québécois était débattue. On peut juger que le débat, et la réflexion publiée ici, sont toujours et encore pertinents !

Les souverainistes, dit-on, sont désespérés. Ce malheur explique peut-être l'engouement de certains pour l'aventure du Parti national. Cette activité pourra être pour ceux-ci une excellente thérapie. L'initiative en soi est fondée sur une ignorance ou une mauvaise lecture de l'histoire politique canadienne et britannique.

Résumons d'abord les arguments appuyant la participation d'une organisation souverainiste aux élections fédérales, en essayant d'être le plus exact possible. Le peuple québécois, disent les partisans de cette stratégie, souffre d'une confusion politique engendrée par la double légitimité. Il n'arrive pas à choisir entre ses représentants fédéraux et ses représentants provinciaux. Le poids des nationalistes, par conséquent, ne compte pas à sa juste valeur dans le jeu politique pan-canadien. Pour redresser cette situation il faut offrir aux Québécois un choix qui, s'il rallie des appuis suffisants, constituera une force de pression à l'usage du gouvernement québécois dans sa lutte pour assurer la souveraineté du Québec. Voilà en quelques lignes l'argumentation. Précisons que nous considérons que la formation du Parti nationaliste ou la présentation de candidats officiellement désignés par le Parti québécois ne sont que des modalités de la même stratégie, fondées sur une analyse des

mêmes objections, tout en y étant sujet.

Il s'agit ici de démontrer que cette stratégie repose sur une mauvaise analyse historique. Cette stratégie n'est pas nouvelle: on peut facilement dater ses origines et citer des cas historiques de sa mise en pratique. Plus précisément, nous voulons avancer ici que son inspiration contemporaine est une mauvaise analogie, enracinée dans une ignorance des changements essentiels dans le parlementarisme britannique depuis sa première évocation et que, par contre, la force historique qui a annulé les efforts de ses praticiens est encore vivace.

Quand le Parti nationaliste parle de force de pression, il envisage une situation très précise. Le système parlementaire britannique, qui est celui du Québec et du Canada, accorde l'exercice du pouvoir à ceux qui reçoivent le soutien continu d'une majorité des députés. Dans le cas où aucun groupe ne détient cette majorité à lui tout seul, il devient nécessaire au fonctionnement équilibré du gouvernement que deux ou plusieurs groupes s'entendent sur la formation d'un ministère. Si, à la Chambre des Communes, il n'existait pas de majorité pour un des deux grands partis, ou si cette majorité était très mince, le groupe des députés nationalistes pourrait, dans la meilleure hypothèse, devenir l'arbitre de la situation ou, au moins, attirer à tout moment l'attention des médias et de l'opinion publique sur la cause du Québec.

L'idée, à l'origine, avait du mérite. L'homme politique qui, le premier, voulut utiliser cette stratégie s'appelait Charles Parnell.

Il était, en 1885, le chef du groupe parlementaire irlandais, à la Chambre des Communes, à Londres. Les députés nationalistes irlandais formaient une phalange solide et inébranlable. D'autre part, les électeurs irlandais vivant en Angleterre votaient comme leur conseillait Parnell. Le chef irlandais se proposa d'offrir son appui à l'homme politique qui consentirait à faire voter pour l'Irlande le Home Rule, c'est-à-dire la renaissance du parlement irlandais. Il négocia avec Joseph Chamberlain, un des dirigeants du Parti libéral, et avec Randolph Churchill du Parti conservateur. Aux élections de 1885, il jeta son appui du côté des conservateurs. Le résultat des élections fut le suivant:

Conservateurs	249
Libéraux	319
Nationalistes irlandais	86
Autres	16
TOTAL	670

Avant de voir la suite, interrogeons-nous sur les conditions qui rendaient plausible la stratégie de Charles Parnell.

La première condition découlait de la nature de la Chambre des Communes britannique en 1885. Les partis politiques n'étaient pas les blocs monolithiques qu'ils sont ultérieurement devenus. Le parti officiel, la carte de membre, l'agent officiel et tout le reste n'étaient pas imaginés, étaient presque inimaginables. Le mot PARTI décrivait un assemblage de groupes, plus ou moins

liés par des principes ou des loyautés communes, lequel était lui-même entouré d'un nuage d'individus préoccupés les uns par une grande cause, les autres par leurs ambitions. Ce partage est bien illustré dans cette description du partage des voix exprimés en troisième lecture de la deuxième Loi électorale (1867):

Le Gouvernement l'emporta par vingt-et-une voix. Pas moins de quarante-cinq libéraux s'abstinrent ou votèrent contre l'amendement de l'Opposition parmi lesquels il y avait dix-neuf Adullamites et neuf Radicaux de la Révolte du Salon de Thé. La manœuvre de Gladstone avait échoué. Qui plus est, il n'avait gagné le soutien que de sept dissidents Conservateurs, dirigés par Cranborne. Les autres, dont le général Peel, subordonnèrent leur désir de provoquer la chute de Disraeli à leur opposition à l'amendement (1).

Nous pouvons constater que chaque parti a ses dissidents, ses partisans ou adversaires du chef officiel (sept députés dit conservateurs votent contre le gouvernement dans l'espoir de se débarrasser de Benjamin Disraeli); les groupes s'identifient à des individus, comme Cranborne et Peel, et les dissidents ont leur sous-groupes, comme Adullamites ou Radicaux. Soulignons, en passant, que des deux interlocuteurs de Charles Parnell mentionnés plus haut, Chamberlain changerait de parti, et que l'autre, Churchill, aurait un fils célèbre - Winston - qui le ferait deux fois !

Dans ce contexte, un groupe solide et discipliné comme les nationalistes irlandais, comprenant un député sur huit, offrait à

un futur premier ministre un élément d'une précieuse stabilité.

La deuxième condition explique aussi la première. Les députés, avant 1911, ne recevaient aucun salaire. Le député devait disposer d'un revenu indépendant ou d'une profession lui permettant de prendre des congés de deux ou trois mois par année pour siéger à Westminster. Sans doute des individus acceptaient-ils des sinécures ou des dons en retour de leur docilité, mais l'indépendance demeurait la règle qui rentabilisait l'exception. Le député était un politicien à temps partiel, à moins d'être ministre, non pas le fonctionnaire salarié de parti qui représente le type moderne.

La troisième condition est intégrée, presque par définition, à l'objectif même des députés irlandais. Home Rule se traduirait peut-être par Maîtres chez nous, mais cet objectif se concrétisait en la demande d'un parlement propre à l'Irlande. L'Irlande avait perdu son parlement en 1801 (pour s'être révoltée une fois de trop) et c'était pourquoi il y avait des députés irlandais à Londres.

Attendu tout cela, quelle considération accorda-t-on aux exigences irlandaises dans l'enceinte sacrée de Westminster ? La combinaison que Parnell avait prévue avec les Conservateurs était bloquée, car les Libéraux auraient quand même joui d'une faible majorité. Mais le grand chef libéral, William Gladstone, s'était converti à l'idée du Home Rule et déposa un projet de loi en ce sens. Malgré le soutien des Irlandais, le projet de loi fut rejeté par les votes réunis des Conservateurs et des Libéraux dissidents, qui se refusaient à admettre l'idée de l'autonomie irlandaise, d'où

leur nom de Liberal Unionists. Gladstone convoqua des élections, avec le résultat suivant (2) :

Conservateurs et Liberal Unionists	393
Libéraux	191
Nationalistes irlandais	86
TOTAL	670

Il n'y avait donc, en 1886, pas plus de parlement irlandais. Dans les années suivantes, la force du sentiment impérial, la faiblesse des Libéraux et les divisions internes de la députation irlandaise (provoquées par les déboires personnels de Parnell) ne donnèrent pas prise aux manœuvres parlementaires. Malgré tout, les nationalistes persistèrent. Leur heure arriva, enfin, en 1910.

Le chancelier de l'Échiquier (ministre des Finances) du gouvernement libéral était Lloyd George. Gallois, radical et populiste, il avait proposé dans son budget une taxe spéciale sur les valeurs foncières, soulevant l'ire des Lords, et provoquant leur refus de son budget. Pour briser sa résistance, Lloyd George imposa en 1911 une révolution constitutionnelle, le Parliament Act, privant la Chambre haute de tout pouvoir sur les mesures financières et ne lui laissant qu'un veto suspensif sur les autres lois. Cette révolution exigea que le nouveau roi, Georges V, menace de créer une fournée de pairs suffisante pour écraser la majorité hostile des Lords. Elle exigea aussi un appel au peuple en décembre 1910, pour confirmer le mandat de la Chambre élue le

juin précédent. Ces élections donnèrent les résultats suivants:

	Juin 1910	Décembre 1910
Conservateurs et Liberal Unionists	272	272
Libéraux	274	271
Nationalistes irlandais	82	84
Autres (comprenant le Labour)	42	43
TOTAL	670	670

Cette fois, l'alliance entre Libéraux et Irlandais tint bon et Lloyd George put compter sur leur appui indéfectible.

Un service en attire un autre. En 1912, finalement, le Parlement anglais vota la loi créant le Parlement irlandais autonome. Mais lorsque vint, en 1914, le moment de promulguer la loi, le chef conservateur, Andrew Bonar Law, pourtant leader de la loyale Opposition, donna carte blanche aux Protestants de l'Ulster (actuelle Irlande du Nord) et à leur chef, Sir Edward Carson, pour organiser la révolte armée. En mars 1914, cinquante-huit officiers démissionnèrent de l'armée plutôt que de combattre les Ulstermen.

Comme en 1886, le sang parlait plus fort que le respect des règles parlementaires. La guerre civile ne fut évitée que par l'éclatement de la guerre générale en août 1914, ce qui ramena la paix. L'expérience des Irlandais fut reprise au Canada, lors de l'élection de 1911. Le parallélisme des dates correspond-il à un

parallélisme d'idées ? Pour l'instant, on ne peut réellement répondre à cette question. Cette année-là, il y avait des élections générales au Canada. Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre, était devenu pour les nationalistes québécois dirigés par Henri Bourassa un collaborateur de l'impérialisme britannique. Pour lui faire sentir leur poids, ils conclurent une alliance électorale avec le Parti conservateur, dont la direction au Québec était déjà teintée de ce nationalisme. Les efforts des nationalistes réduisirent le nombre de députés libéraux du Québec de 54 à 38 (sur une possibilité de 65). Les conservateurs formèrent le gouvernement (3).

Le poids des nationalistes québécois encouragea-t-il le gouvernement conservateur à reconnaître les droits du Québec ?

Rappelons les faits. Le Parlement élu en 1911 siégeait, lorsque l'Empire britannique déclara la guerre à l'Allemagne, le 4 août 1914. Trois ans plus tard, ce Parlement votait la loi de la conscription. Puis, grâce à une manipulation honteuse de la loi électorale (War-Time Elections Act), le gouvernement Unioniste triomphait aux élections (toujours en 1917). Le gouvernement Unioniste était soutenu par une alliance des Conservateurs et des Libéraux partisans de la conscription. Surtout, il s'agissait d'une coalition d'anglophones. Seulement 5 députés francophones votèrent pour instaurer la conscription, mais 40 des 55 députés contre la loi étaient francophones. Aux élections, il y eut 153 députés Unionistes et seulement 92 Libéraux, dont 62 du Québec et 57 francophones.

Quelles conclusions tirer de cette brève analyse du jeu de l'équilibre parlementaire ? Quelles perspectives pouvons-nous entrevoir, quant à la stratégie d'envoyer des députés souverainistes à Ottawa ?

Première conclusion: les conditions parlementaires ne sont plus les mêmes. Les députés sont aujourd'hui des fonctionnaires, des fonctionnaires de parti autant que de l'État. Ils sont choisis, préparés, formés, équipés et surveillés par leur parti. Les nouvelles Lois sur la publicité électorale illustrent bien, d'ailleurs, Le rôle prédominant des partis. Le citoyen actif appuie non pas un homme, ou même une cause, mais un parti ou un comité officiel. Qui plus est, les députés pratiquent leur métier à temps plein et n'ont d'autre carrière que la politique. Par conséquent, celle-ci passe souvent avant un objectif ou une cause - même si ce phénomène joue souvent inconsciemment. Quand siège le Parlement, les députés ne sont plus, comme en 1885, les pièces glissantes d'un casse-tête politique, mais une cohorte bien exercée dans la manœuvre législative et pré-électorale.

Que peut faire, alors, un petit groupe parlementaire, même s'il est lui-même bien discipliné ? Il peut jouer le jeu parlementaire, s'intégrant comme allié à une des formations pouvant détenir le pouvoir, ou participant au travail des comités. Peu importe, en réalité, que le gouvernement soit minoritaire ou pas. Le groupe indépendant sera un élément normal et ne jouera certes pas un rôle de pression.

Il est aussi possible de chercher à provoquer une crise dans

l'équilibre constitutionnel. Inutile, ici, d'être nécessaire à la majorité: Parnell ne l'était pas dans ce cas, en 1885.

Dans ce cas de figure, la deuxième conclusion s'impose, à partir de notre petite incursion dans l'histoire. La crise nationale provoque l'union sacrée. Encore une fois, comme en Grande-Bretagne en 1885 et en 1912, comme au Canada en 1917, le sang sera plus fort que le jeu parlementaire. Devant la menace venue de l'extérieur, les anglophones s'uniront en nombre suffisant pour conjurer le danger. Si des députés souverainistes se présentaient à Ottawa en assez grand nombre pour déséquilibrer l'état, soyons sûrs qu'un nombre équivalent de députés anglophones serait prêt à le rétablir.

Les souverainistes désarmés n'ont-ils d'autre choix que la normalité trop glissante et la crise trop encombrante ?

Laissons une dernière fois parler l'Irlande.

Aux élections de 1918, en Grande-Bretagne, une coalition pour faire la guerre obtint 473 sièges à la Chambre des Communes. En Irlande, 73 des 101 sièges furent gagnés par des membres du Sinn Féin (en Irlandais: Ne comptons que sur nous-mêmes). La moitié des nouveaux élus étaient, au moment de leur victoire, pensionnaires des prisons de Sa Majesté.

Ils ne vont pas à Londres. Ils se réunissent à Dublin, forment le Dail Eireann (Assemblée de l'Irlande) et proclament la République d'Irlande.

Références

1. Blake, R., **Disraeli** (1967), New York, St-Martin's Press, , 467. (Notre traduction.)
2. Notre source pour les résultats électoraux est W.H.F. Craig, **British Electoral Facts 1885-1975**, (1976), London, MacMillan.
3. Beck, J.M., **Pendulum of Power** (1968), Scarborough, Prentice Hall, 120-135. Cet auteur affirme qu'il est impossible de distinguer, à partir de leur comportement à Ottawa, un nationaliste d'un Conservateur. Caveat emptor!
4. Ibid., 146.

Énigmes et horreurs de l'Histoire: La tragédie de Jeanne La Folle

Frisson d'horreur ou frisson d'amour: lequel vous glacera au fond de vous-même ? Écoutez la terrible histoire de Jeanne La Folle, reine de Castille de 1504 à 1555, trois fois trahie, qui débute par un coup de foudre et s'achève dans la démence et la douleur.



Jeanne est le troisième enfant d'Isabelle la Catholique, reine de Castille et de Ferdinand, roi d'Aragon. Nous connaissons ce couple de notre passage à l'école. Ferdinand et Isabelle sont les commanditaires de Christophe Colomb, qui découvrit les Amériques pour eux en 1492. Née en 1479 (le six novembre), elle épouse en 1496 Philippe le Beau, héritier des Habsbourg, souverains d'Autriche, et des ducs de Bourgogne. Le mariage est un mariage d'État, mais les deux jeunes gens sont saisis dès leur rencontre d'une mutuelle passion, elle, brune et méditerranéenne, lui, blond et échevelé. Sans attendre le mariage prévu le lendemain à la grande église de Lierre, Jeanne ordonne à un prêtre de son entourage de les marier et les deux ardents amoureux s'arrachent leurs vêtements dans une chambre aménagée à l'emporte-pièce.

Jeanne porte jusqu'à sa mort sa passion pour son Philippe, mais, hélas, comme tant de princes, celui-ci consomme une suite impressionnante de maîtresses blondes.

Philippe fait parfois enfermer sa femme jalouse. Malgré tout, ils auront six enfants. Lors de leur premier voyage en Espagne, il l'abandonne pour retourner vers sa Flandre et ses favorites. Pire, lorsque Jeanne succède à sa mère au trône de Castille en 1504, Philippe demande aux Cortez, le parlement de Castille, de proclamer Jeanne incompétente, pour qu'il puisse régner à sa place (le douze juillet, 1505).

Philippe meurt le 25 septembre de cette même année. De retour de la chasse - son autre passe-temps - il boit trop rapidement une eau trop glacée. Il n'a que vingt-huit ans, l'âge auquel on commence aujourd'hui sa carrière. Jeanne refuse d'y croire, elle fait ouvrir et ré-ouvrir la tombe. Est-elle folle de douleur ? C'est de ce moment que semble dater son calvaire. Peut-être aussi faut-il compter sur le chagrin de la trahison de son père, Ferdinand, qui la fait enfermer dans le château de Tordesillas, le 14 février 1509. Ferdinand est, dit-on, le modèle du Prince: c'est lui que dépeint Machiavel.

En 1517, Charles, le fils de Jeanne, qui sera l'empereur Charles-Quint, obtient par supercherie la permission de sa mère de gouverner en son nom. Les Cortez reconnaissent alors le droit de Charles de régner, à la condition que sa mère reprenne le trône si elle recouvre la raison. Cette condition condamne Jeanne à la réclusion sous la surveillance intéressée d'un homme dévoué à Charles.

Jeanne est presque sauvée par la révolte des Comuneros.

Choqués par l'intrusion des étrangers de la suite de Charles dans le gouvernement des Espagnes, les grandes villes se révoltent et repoussent un temps les mercenaires de Charles. Sous l'égide des Comuneros, Jeanne préside les Cortez pour la seule fois de son règne, le 24 septembre 1519. Puis, Tordesillas est repris par les soldats de son fils. Elle y vivra jusqu'en 1555, son cerveau fiévreux progressivement érodé par ses geôliers.

Était-elle vraiment folle ? Son comportement d'avant la mort de son mari suggère une forte tendance à la dépression. Après 1504, elle porte les symptômes de la schizophrénie, restant assise à terre dans sa chambre, seule dans le noir, ou se promenant dans les couloirs usés de Tordesillas en appelant son Philippe. Pendant son emprisonnement, elle se consola avec la musique, qu'elle jouait en compagnie de ses musiciens. On montre encore, au château de Tordesillas, un petit orgue dont aurait joué Jeanne, reine de Castille, d'Aragon, du Mexique et du Pérou, condamnée pour ses titres à devenir, pour l'Histoire, Jeanne La Folle.

La Gestalt, le chiffre huit, et la révolution au Québec

Lorsqu'il était enfant, le lecteur a sans doute joué au jeu des nuages. Couché sur le dos, peut-être sous un arbre, il a laissé son regard flotter avec les nuages, pour y voir tout-à-coup un cheval, une caravelle, ou, devenu plus vieux, le profil de la gentille voisine de son âge. Cette capacité de voir un tout sans en analyser les parties s'appelle, selon les psychologues (ou une de leurs écoles), la *Gestalt*. Le mot est allemand, la langue maternelle de la psychologie; il signifie tout simplement forme, ou structure. Mais pour la compréhension de l'origine des idées ou des souvenirs qui meublent l'esprit humain, le mot sert à signifier le fait psychologique fondamental qu'un homme ne comprend pas, ou n'apprend pas, petit à petit mais tout d'un coup. La perception n'est donc pas un acte neutre, infligé par l'extérieur, mais un processus interne qui définit l'extérieur pour celui qui perçoit, ou plus simplement, comprend.

Les anciens Grecs, à qui nous devons l'idée même de science, avaient déjà compris cette constante intellectuelle, assez même pour lui attribuer des déesses, les Muses, dont venait l'inspiration, autant chez l'historien - qui appelait Clio - que chez les musiciens et les poètes. Mais germanique ou hellénique, cette faculté de l'esprit humain n'est pas limitée aux historiens ou aux poètes, mais fonctionne dans l'activité mentale de tous. Qui plus est, elle génère les connaissances collectives autant que les individuelles. Ce que les membres d'une société savent n'est pas un assemblage hétéroclite de perceptions ou de données

accumulées peu à peu, mais une *Gestalt* collective qui définit l'univers et détermine la validité et la signification des actions collectives.

A long terme, ou dans le temps long comme disent les historiens, le caractère national exprime une semblable forme définissante et distinguante. Les États-Unis sont la patrie du nouveau départ, chez qui chaque individu ne doit rien qu'à lui-même. Israël représente le renouveau, la renaissance après l'épreuve par le feu, car le nom d'Holocauste donné à la politique d'extermination des Juifs par les Nazis n'est pas choisi par hasard. La Chine, certainement une des plus vieilles civilisations au monde, certainement celle avec la plus longue continuité, s'appelle en Chinois le Pays du Milieu, de l'univers bien sûr; il y a cinq directions cardinales dans la cosmologie chinoise. Cette forme nationale peut certes avoir une durée variable, deux mille ans, deux cents ans, ou un demi-siècle, mais il apparaît dans un moment précis, une épreuve ou une explosion marquante. Une *Gestalt* est une révolution, mais une révolution interne, non pas imposé de l'extérieur.

Le Québec n'est pas une exception, sinon il lui manquerait quelque chose d'une nation. D'ailleurs, nos amis canadiens souffrent probablement d'un manque de structure définissante, d'où leur manque de foi en leur propre existence: les Québécois savent qu'ils sont un peuple, mais craignent de disparaître, tandis que les *Canadians* n'existent qu'en opposition au Québec. Mais la forme contemporaine du caractère national, nous pourrions dire

le mythe fondateur du Québec contemporain, est une sorte de paradoxe, une révolution qui attend de naître. L'épreuve est l'attente de l'épreuve. C'est ce que veut dire la formule par laquelle elle s'exprime, la Révolution tranquille. Le Québec, ou les Québécois, organise les observations et les décisions par la fenêtre d'une libération commencé, mais non accompli, pour laquelle on cherche la preuve indiscutable qui permettra de dire que l'épreuve est réussie. Comment savoir si on gagne en l'absence de règlement terminal ?

Les trotskistes - pardon, les anciens trotskistes - parmi les lecteurs verront tout de suite la ressemblance avec l'idée de la révolution permanente. On pourra aussi parler de situation pré-révolutionnaire permanente, si on souhaite rester dans le vocabulaire de cette complexe et mouvante philosophie dont les trotskistes sont une des plus intéressantes ramifications. Or, l'époque contemporaine à la Révolution tranquille qui définit le Québec moderne est remarquable, par toute la planète, pour tout sauf la tranquillité. Le mythe fondateur québécois est-il donc tout simplement une expression locale d'un grand **AHA** !, comme disent les gestaltistes, ou pouvons-nous affirmer que l'épreuve, ou le travail si on me permet de changer brutalement d'image, est un événement essentiellement local, ce qui est sans doute plus conforme au concept de *Gestalt* ?

La décennie 1961-1970 est notable pour les propositions de mondes nouveaux. John Kennedy reste le modèle d'un chef voulant ouvrir des nouveaux horizons. Comme beaucoup de

présidents, il donna à son mandat un nom, *New Frontier*, la nouvelle frontière, signifiant autant l'exploration de l'espace qu'une nouvelle curiosité dans les domaines de la politique et des arts. La musique populaire entama sa poursuite de l'agitation grandissante, poursuite non terminée, avec Elvis Presley, les Beatles et les nouvelles danses comme le twist. Les jeunes Américains découvrirent de nouvelles modes, autant vestimentaires que politiques. Bob Dylan connut le succès avec sa chanson The Times They are A-changin', un appel à la jeunesse de rejeter ce que leur avaient enseigné leurs parents. Aux États-Unis, aussi, la politique prit un tournant radical lorsque beaucoup de jeunes, dont des étudiants, refusèrent de participer à la guerre au Vietnam, créant ici une image d'une jeunesse révoltée et libre de mœurs.

Les tourments et des explosions ne furent pas limités aux États-Unis. Mao, en Chine, lança en 1966 la Révolution culturelle, un appel aux jeunes de renverser l'autorité du passé, y compris celui des anciens du Parti Communiste. En France, des groupes multicolores d'étudiants occupèrent pendant plusieurs semaines les universités et autres institutions, au nom de la jeunesse qui refusait l'autorité. Le mouvement obtint temporairement le soutien des grands syndicats, qui réclamaient des modifications au contrat social. Pendant plusieurs jours, il sembla qu'une révolution était possible en France, rêve ou espoir qu'on a appelé le mouvement de Mai 1968, ou simplement, '68.

Le Québec, ou la jeunesse québécoise, ne fut certainement pas

absente de ces mouvements. Elvis s'attira des admirateurs, qui ont maintenant cinquante ans et font le pain et le beurre d'imitateurs divers. Sans que l'on sache trop pourquoi, les Beatles n'eurent pas grand écho; peut-être étaient-ils trop britanniques ? Mais la révolution musicale du Québec devint très vite autochtone. Les chanteurs et les groupes populaires se multiplièrent: Pierre Lalonde, les Houlops, César et ses Romains, Jenny Rock, les Miladys, il est inutile de tenter de les nommer tous.

Il est certain aussi que les parallèles sont parfois étonnant entre le déroulement d'événements au Québec et ailleurs dans le monde. En France, des étudiants lancent un mouvement de contestation que les syndicats reprennent à des fins pratiques. Si la France a ce Mai '68, le Québec a son Front Commun: au printemps 1972, les syndicats des employés de l'État, enseignants en tête, se préparent à créer un pouvoir populaire. Des stations de radio sont occupées, et des militants syndicaux montent la garde toute la nuit devant leur CEGEP. Les présidents des syndicats se retrouvent en prison et le pouvoir triomphe. Peut-on voir un lien entre les deux mouvements, le premier servant de modèle au second ? Il est certain que le Québec de 1970 résonne de Fronts et de Mouvements, dont la rhétorique reprend le vocabulaire anticapitaliste et anti-américain - on disait anti-impérialiste - des soixante-huitards. On retrouve aussi beaucoup de radicaux à la tête des syndicats et des organisations populaires, dont le plus connu est sans doute Michel Chartrand.

Mais peut-on y voir autre chose qu'un emprunt de vocabulaire. Que faut-il penser d'un Mouvement de Libération du Taxi ? On retrouve aussi des efforts littéraires qui visent à faire entrer la situation québécoise dans le moule théorique des pamphlets de Mai 1968 ou l'esprit de la Révolution culturelle. Gilles Bourque publie **Classes sociales et question nationale au Québec 1760-1840** et Léandre Bergeron commet son **Petit manuel d'histoire du Québec**. On peut observer le contraste entre ce dernier livre, publié en 1970, et **Le colonialisme au Québec**, d'André d'Allemagne, qui fait le même argument, c'est-à-dire que la situation du Québec moderne est la conséquence de son état de colonie, mais qui le présente, en 1966, sans le vocabulaire emprunté de l'anti-impérialisme. Le colonialiste du second auteur est un peuple historique, réel, tandis que celui de Bergeron est un concept, presque un pur esprit.

Le livre de d'Allemagne demeure utile et intéressant aujourd'hui, pour son portrait documenté de l'impérialisme anglais au Québec. Celui de Bergeron est une curiosité qu'on lit avec le même sentiment avec lequel on retrouve un vieux disque de Pierre Lalonde ou un vieux pantalon à pattes d'éléphant. Si les images de mai soixante-huit ont influencé quelque chose, ce quelque chose a mal vieilli.

Le vocabulaire soixante-huitard est-il celui de la génération du baby-boom rejetant en bloc tout son héritage ? On a suggéré que cette révolte était celle de jeunes riches, qui s'ennuyaient dans le confort bourgeois qu'avaient créé depuis vingt ans leurs parents.

La révolution du Québec, même tranquille, même inachevée, est au contraire une révolte contre une réalité, une structure politique qui le paralyse et l'empêche d'assurer sa propre existence. Le modèle extérieur a fourni une teinte pour redéfinir cette lutte dans un contexte universel, comme la musique ou la nouvelle frontière, mais la réalité collective intérieure était trop forte pour qu'on voie longtemps une vessie dans le nuage, pour cette raison fort simple qu'une expérience vécue est un plus puissant fortifiant que le meilleur des discours.

Si on cherche l'impact de l'extérieur, en particulier de la manifestation de 1968 en France, on peut au mieux y voir l'emprunt d'un vocabulaire. De toute façon, pour qu'il y ait un impact quelconque, il faudrait tout d'abord qu'il y ait un réel événement. Je trouve difficile de croire à l'impact d'un événement qui n'est mentionné nulle part dans l'**Atlas of the 20th Century** de Hammond (1996). Il est vrai que l'atlas en question est une publication britannique. Mais je trouve difficile de voir autre chose qu'une manifestation temporaire de l'esprit, une *Gestalt* justement, comme la Croisade des enfants.

Au fond, est-ce utile de chercher pour la révolution inachevée du Québec une inspiration extérieure ? Sa caravelle, il l'a vu dans ses propres nuages, autant en musique qu'en politique. Les souvenirs de 1968, ce sont le PQ, Yvon Deschamps, Robert Charlebois, dont les idées et les formes ont marqué le Québec depuis trente ans.

Mais pourquoi chercher des explications compliquées d'un

phénomène tout simple ? L'invention d'une forme, d'une *Gestalt* est avant tout un acte subjectif, non seulement spontané et libre mais carrément volontaire. L'individu et la nation ne voient-ils pas ce qu'ils veulent voir dans leurs rêves, pour donner un sens à leur réalité ? En historien cynique, je peux démontrer le mécanisme, et suggérer qu'on peut créer ce qu'on veut. Je peux illustrer. Souhaitons-nous une forme, un rêve, pour donner un sens à nos actions ? C'est tout trouvé, pour pas cher. Voici pour vous un mantra magique qui donne tout son sens à l'histoire du Québec: le chiffre huit a toujours guidé le destin des Français, y compris ceux d'Amérique. Les faits parlent d'eux-mêmes, autant ici que dans le vieux pays de Rimbaud....

Les manifestations de la liberté et de la volonté de vivre du Québec se manifestent toujours dans des années se terminant par le chiffre huit. On observera la création du Parti Québécois en 1968. Avant, en 1948, le rejet des valeurs traditionnelles a pris voix dans le **Refus global** dont on célèbre à juste titre le cinquantenaire. Quelques générations avant, 1878 rappela la liberté religieuse et politique que le peuple québécois a manifesté depuis le début de sa vie, la formation d'un gouvernement libéral dirigé par un protestant en pleine période dite ultramontaine. Le début de la vie du peuple, on le sait, c'est 1608. Plus tôt encore, on peut voir la magie du chiffre à l'œuvre. La Pucelle fut désignée par le ciel pour bouter les Anglais hors de France, sans quoi la suite aurait été impossible, en 1428. Finalement, n'est-ce pas en 888 que Eudes, comte de Paris, fut élu roi de France, moment crucial s'il en est pour l'existence distincte du peuple français, qui

aurait pu sombrer indifférencié dans un grand empire germanique ?

Dans le monde des idées, ou des rêves, il faut être très prudent avant d'affirmer, ceci a causé cela, ou ceci a subi l'influence de cela. Les grands mouvements et les époques historiques sont des créations de l'esprit. Il est amusant de trouver des caravelles dans les nuages, mais il est plus frugal de regarder à ses pieds pour y voir la trace de ses propres pas. Alors que les étudiants de Paris manifestaient, les étudiants de Drummondville s'amusaient au Petit Cabaret, cherchant dans leurs propres vies les mots pour définir le futur. Il est difficile de voir par quel chemin les premiers auraient pu transmettre leur forme aux deuxièmes. Les hommes, surtout les jeunes, choisissent leurs rêves dans leur intérieur, non dans les paroles des autres.

Je crois que c'est bien comme cela.

Note : Il y a neuf Muses: Calliope inspire la poésie épique; Clio guide l'historien; Erato nous donne la poésie érotique (eh oui !); Euterpe encourage les fêtes et la flûte; Melpomène est responsable du chant; Polymnie est responsable de plusieurs arts, dont la pantomime, la poésie lyrique et la géométrie; Terpsichore inspire la danse; Thalie nous fait rire; Uranie, on le devine, est la patronne de l'astronomie.

La justice sans épée: la guerre comme interdit

Avez-vous jamais fait une juste colère ? Avez-vous jamais fait sentir à quelqu'un que son comportement était égoïste, qu'il méritait une punition ou une correction, ou qu'il avait agi en contradiction flagrante avec sa propre moralité ou son propre code de conduite ? Je ne veux pas parler ici de la manifestation d'une impatience, ou d'une mauvaise humeur, ou d'un caprice propre à la nature humaine et que vous avez immédiatement regretté. Je veux dire votre réaction outragée devant le cas, par exemple, d'un supposé ami qui vous soustrait un montant d'argent auquel il n'a pas droit, que vous avez péniblement gagné et qu'il ne pourra jamais vous rembourser ?

Si c'est le cas, vous avez manifesté une vertu appelé la justice, la vertu que Dieu manifeste lorsqu'il punit le mal et récompense le bien, et que vous avez possiblement pratiquer sous l'inspiration de Dieu. Le bien et le mal suppose une justice. Or, si le bien et le mal appelle la justice dans les relations entre les individus, on doit supposer qu'elle s'applique aussi dans les relations entre les nations. Pourtant, dans les discours des médias, ou même des professeurs, on semble refuser de parler de comment cette justice peut être pratiquer entre les nations, lorsqu'une juste colère semble la réaction morale la plus évident. Je veux dire qu'on refuse de parler de la guerre, le procès devant Dieu des nations.

Plus exactement, on semble refuser de considérer la guerre autrement que dans ses manifestations négatives, comme les

destructions de matériel ou la peur qu'elle inspire chez les personnes qui subissent les coups sans avoir eu le loisir de désirer ou non la guerre. Pourtant, la guerre juste, comme la juste colère, est reconnu comme une réalité, comme un devoir même, depuis les premiers penseurs dont nous avons encore le souvenir. Sans remonter aux auteurs grecs que tous connaissent depuis leur passage dans les cours de philosophie au CEGEP, on peut trouver l'assise philosophique et morale de la guerre dans les fondements de la pensée chrétienne, qui est encore la nôtre, sous sa forme sécularisée.

Thomas d'Aquin, dont la pensée est encore la philosophie officielle de l'Église, pose la question, Y a-t-il une guerre licite ? Oui, répond-il, à trois conditions. Il faut l'autorité du prince, du souverain, qui ordonne la guerre, car il n'est pas du ressort d'une personne privée de faire la guerre. Ensuite, il faut que la cause soit juste, c'est-à-dire qu'on peut par exemple punir un peuple qui a négligé de corriger un tort qu'il a commis, ou qui a été commis par un des siens; ici, Thomas D'Aquin cite saint Augustin. Finalement, il faut une intention droite chez ceux qui font la guerre, car on ne peut faire la guerre pour un gain matériel et personnel, mais pour promouvoir le bien et châtier le mal. On peut même agir pour le bien de ceux que l'on combat, car, dit toujours saint Augustin, Il faut agir fortement même avec ceux qui s'y refusent, afin de les plier par une certaine dureté bienveillante.

Notre morale reconnaît donc le rôle justicier de la guerre. La

participation à la guerre peut par conséquent être un devoir, le devoir d'agir pour corriger un tort ou éviter une injustice. Pourquoi alors rejette-t-on la guerre comme moyen d'action, et refuse-t-on de même en parler ? L'interdit ici semble inexplicable, car il n'est pas loin de la lâcheté lorsqu'il implique un refus de voir une injustice et d'agir pour la corriger. Cette sorte de lâcheté se manifeste certainement sur le plan individuel, lorsqu'un individu refuse de secourir une personne en détresse, comme la victime d'un vol ou d'une agression dans la rue. Une hypothèse sur l'existence de cet interdit serait donc qu'il s'agit d'une manifestation de l'égoïsme ambiant, une sorte de suite morale de l'économie de marché qui ne reconnaît aucun devoir moral chez l'être humain.

Le Québec n'est pas à un paradoxe près, alors il est peut-être moins surprenant de voir que le droit de défendre la justice les armes à la main, reconnu comme un des droits effectifs des sujets britanniques, est oublié. La possibilité d'utiliser les armes en défense de ses droits est reconnu implicitement par le droit constitutionnel britannique, comme l'explique le commentateur Blackstone en 1765.

"Afin de garantir leurs trois droits primaires [la sécurité personnelle, la liberté personnelle et la propriété privée], les sujets britanniques ont le droit, d'abord, de s'adresser librement aux tribunaux, ensuite, de s'adresser au Roi et au Parlement pour obtenir justice et, finalement, de posséder et d'utiliser des armes pour leur préservation et leur défense."

Le droit de porter des armes est une conséquence nécessaire des autres droits, car un droit naturel n'est pas le cadeau d'une autorité, mais découle directement de la condition humaine (ou de la création par Dieu, si on y voit la source de la condition humaine). Il n'y a pas si longtemps, ce droit fondamental était explicitement reconnu. On retrouve le principe affirmé dans le célèbre programme électoral de l'Union Nationale Gouin-Duplessis en 1935, le Catéchisme des électeurs. Il est amusant de penser qu'autant les auteurs des lois interdisant ou limitant la possession d'armes que leurs adversaires passent à côté de la question fondamentale. Puisque la possession d'armes est une garantie contre l'abus des droits par l'autorité, il ne peut s'agir d'un caprice personnel, comme d'un droit absolu à manger autant de crème glacée qu'on le désire, comme peuvent le prétendre les défenseurs de la possession absolue de n'importe quelle arme. Par contre, une population raisonnablement armée est la garantie ultime de la liberté, autant dans le sens collectif que personnel, alors les obstacles légaux posés à la possession d'armes sont, à partir des principes premiers du droit constitutionnel britannique, une forme de tyrannie. La racine de cette pratique est assez sinistre, car elle date du désarmement de nos ancêtres par les Britanniques lors du début de l'occupation, en 1760.

Alors, rejette-t-on le droit britannique au point de refuser le droit reconnu par celui-ci de prendre les armes à la défense de ses droits ? Si je m'appuie sur le droit britannique de prendre les armes pour rejeter la souveraineté britannique, suis-je en

contradiction avec mes principes ? Peut-être pas. Clausewitz dit de la guerre qu'elle est la poursuite d'une politique par d'autres moyens. Si la poursuite d'un but juste nécessite l'emploi des armes, on ne fait finalement qu'appliquer le principe chrétien expliquer par Thomas D'Aquin L'utilisation des moyens politiques, comme l'élection, la manifestation, ou la pétition, n'est qu'un premier aspect de la défense des droits collectifs. L'utilisation d'un moyen juste dans la poursuite d'un but juste est le sommet de la morale, principe d'ailleurs qui s'exprime dans tous les grands systèmes de pensée; ainsi le retrouve-t-on dans la Bhagavad-Gîtâ, le livre central de l'hindouisme moderne. C'est ainsi que le roi médiéval porte une épée, symbole de son devoir de rendre la justice.

Bien sûr, l'application moderne de la morale de Thomas D'Aquin pose une question de taille: qui est le souverain légitime qui peut autoriser le recours à la guerre juste ? La réponse moderne, mais pas très britannique, est que le souverain est la nation, ou le peuple, telle que l'a expliqué Rousseau. C'est pourquoi nous appelons les luttes de peuples contre un oppresseur intérieur ou extérieur, comme à Cuba, au Vietnam ou en Angola, la guerre populaire, et non parce qu'on écoute des chansons de Céline Dion entre les batailles. L'ennui pratique, c'est qu'il est difficile de savoir ce que le souverain veut; il faut ou bien prendre le risque de se tromper, ou bien prendre le risque de laisser faire une injustice.

Je propose une autre explication de l'interdit concernant la

guerre. La question est trop compliquée, alors on préfère, comme pour autre chose, essayer de faire semblant qu'elle n'existe pas. Plutôt que d'essayer de distinguer la guerre juste de la guerre injuste, on pense à autre chose. Mais si vous avez lu jusqu'ici, peut-être est-ce bien parce que vous ne craignez pas de vous attaquer aux questions un peu compliquées ?

Le Partage de la dette Canada-Québec: un épisode clé mais oublié de l'histoire du Québec

L'arbitrage de 1870

Le partage de 1867

La British North America Act a réuni sous un seul gouvernement semi-autonome les provinces nord-américaines de l'empire britannique, ou du moins la majorité, d'entre elles, à partir de l'année fiscale 1867 (01/07/1867). Alors même que cet empire britannique s'efface, après avoir agonisé, les Québécois en sont toujours à décider s'ils veulent éliminer les derniers vestiges de la BAN, ou poursuivre leur *membership* dans l'entité alors créée, le *Dominion of Canada*.

Dans la discussion entourant cette prise de décision, un aspect précis des suites concrètes d'une séparation entre le Dominion et le Québec prend une place surprenante, mais compréhensible: le poids relatif de la dette publique du Dominion, et la part que pourrait, ou ne pourrait pas, assumer un nouvel État québécois. Cette question resurgit régulièrement dans la presse. Un peu avant le référendum de 1995, une excellente analyse fouillée des chiffres impliqués publié par la revue **Agora** en novembre 1994 [1] faisait état d'une dette purement québécoise de 79,5 milliards (pour tout le secteur public et parapublic) en 1993 et calculait que la part relative de la dette du Dominion qui correspondait à la population du Québec serait de 108 milliards.

Une analyse contemporaine parue dans **La Presse** du 18 janvier 1995, dont l'auteur est carrément hostile au projet d'indépendance [2], proposait un chiffre de plus de 100 milliards comme dette purement québécoise et calculait la part québécoise de la dette du Dominion à 150 milliards. Le pamphlet de l'Institut Fraser, lui aussi, faut-il le dire, partisan du statu quo, calculait que la dette publique d'un Québec indépendant atteindrait quelque chose comme 239 milliards [3]. Quoique fort intéressants, toutes ces analyses souffrent d'une faiblesse congénitale qui rendent presque inopérantes tous les scénarios que l'on élabore à partir de leurs données. Il faut remarquer que tous ces savants analystes, malgré leurs efforts et leur intelligence, sont des économistes ou des spécialistes du domaine financier. Ciblants les chiffres, selon leur formation scientifique, ils en oublient les entités centrales de la question, c'est-à-dire le *Dominion of Canada*, ses membres constituants, et le Québec. Les économistes imitent les médecins, tout absorbés par les symptômes au point d'en oublier le patient.



Dans la préparation d'un prochain débat référendaire, il est utile de remettre toutes ces questions de partage de dette dans une perspective historique

La question du *partage de la dette* est en réalité, une question qui remonte, au moins, au début de l'existence légale du *Dominion of Canada*. Un siècle n'est qu'un moment dans la vie des peuples et des états, et une juste analyse des questions contemporaines de dettes dépend d'une perspective exacte sur les débuts et les éléments clés de ces dettes. Il faut donc qu'une analyse historique précède tout savant calcul sur les montants et les partages

La loi, les juges et les arguments

Cachés aux yeux des Québécois actuels, préoccupés plutôt par les questions de partage des pouvoirs, deux articles de la *British North America Act* dorment comme des sortilèges non désarmés: l'article 112 et l'article 142. Nous reproduisons ici les textes officiels des articles en question, avec une traduction française en note pour alléger la lecture.

L'article 112 dit ceci:

Ontario and Quebec conjointly shall be liable to Canada for the Amount (if any) by which the Debt of the Province of Canada exceeds at the Union Sixty-two million five hundred thousand Dollars, and shall be charged with Interest at the

Rate of Five per Centum per Annum thereon.[4]

L'article 142 prescrit:

The Division and Adjustments of the Debts, Credits, Liabilities, Properties, and Assets of Upper Canada and Lower Canada shall be referred to the Arbitrament of Three Arbitrators, One chosen by the Government of Ontario, One by the Government of Quebec, and One by the Government of Canada; and the Selection shall not be made until the Parliament of Canada and the Legislatures of Ontario and Quebec have met; and the Arbitrator chosen by the Government of Canada shall not be a Resident either in Ontario or in Quebec [5].

Selon la loi, les arbitres furent nommés: David Lewis Macpherson fut nommé représentant officiel de l'Ontario; John Hamilton Gray était l'arbitre du Canada; le juge Charles Dewey Day fut nommé pour le Québec. On peut se surprendre aujourd'hui que l'arbitre du Québec soit un Anglais. Ce serait oublier qu'à l'époque, il était entendu que le Trésorier provincial, ainsi qu'on nommait le Ministre des Finances, devait être un Anglais. Ce principe était si pesant que le refus des Anglais de se faire représenter au conseil des ministres bloqua la tentative du premier Premier ministre du Québec, Joseph Cauchon, de former un gouvernement [6]. Il ne faut pas oublier non plus que les procès-verbaux du conseil des ministres se rédigeaient en anglais [7].

Les arbitres se réunirent à partir de septembre, 1869, pour

entendre les arguments des avocats des deux provinces (leurs trésoriers respectifs étaient Edmond Burke Wood, de l'Ontario et Christopher Dunkin, du Québec) et étudier les nombreux documents et rapports. On imagine facilement la complexité, de la question si on se souvient que les deux provinces avaient existé, séparément pendant cinquante ans (1791 à 1841) et avaient été plus ou moins réunies de 1841 à 1867.

Dès le départ, le juge Day, tout Anglais et loyaliste qu'il fut, souleva avec ses collègues une question fondamentale. En l'absence d'autres critères, dit-il, «the Union of Upper and Lower Canada [en 1841] must be regarded substantially as an association in the nature of a partnership» [8] Il faut noter, d'ailleurs, que l'article précise bien qu'il s'agit de diviser les dettes et les actifs du Haut et du Bas Canada. Par conséquent, en conclut le juge Day, il faut regarder la situation respective des deux provinces, au moment de la création de ce partenariat. Que montre les chiffres, selon les documents officiels de l'époque ? Le Haut Canada, le 10 février 1841, avait une dette de 5 925 779, 54 \$. A la même date, le Bas-Canada possédait un crédit de 189 306,41 \$ [9].

En additionnant les deux chiffres, nous en arrivons à la conclusion suivante: le Haut-Canada a apporté au partenariat une contribution négative de 6 115 085,95 \$. Lors de la dissolution d'un partenariat, il faut soustraire la dette du partenaire déficitaire avant de faire le partage, car du fait du partenariat, le partenaire en déficit devient en fait le débiteur de son partenaire.

Devant le refus des ses collègues de tenir compte de cette question préalable, l'arbitre du Québec n'eut d'autre choix que de remettre sa démission, le 9 juillet 1870. Profitant de son absence, les deux arbitres fédéral et ontarien rendirent un jugement de partage de la dette [10].

Le résultat et la protestation

Une des traditions les plus fondamentales de la vie politique canadienne est le cousinage entre les hommes d'affaires et les hommes politiques. L'État a été la nourrice des affaires. D'un côté, il finançait la création des grandes maisons qui dominent encore la vie économique canadienne, comme le Canadien Pacifique ou Molson; de l'autre, il achetait les produits de ses protégés et leur accordait sa clientèle à des conditions privilégiées. Les chefs de parti et de gouvernement recevaient en retour les fonds nécessaires pour gagner leurs élections. Le scandale du Pacifique de 1873, abus éhonté même selon la morale élastique de l'époque, demeure l'épitomé des magouilles typiques de la politique canadienne.

Pour celui qui connaît un tant soit peu les mœurs politiques de l'époque, les attributs des arbitres nommés par l'Ontario et le Dominion, pas plus que la manière de leur nomination, ne surprennent pas. En fait, il s'agissait de deux membres de la même famille politique et financière, représentant les mêmes intérêts. Il ne faut pas oublier, non plus, que le premier ministre du Dominion, John A. Macdonald, était lui-même un Ontarien,

élevé à Kingston, bien qu'il soit né en Écosse, comme un grand nombre d'hommes politiques canadiens de l'époque.

L'arbitre nommé par l'Ontario s'appelait David Lewis Macpherson, né lui aussi en Écosse (en 1818). M. Macpherson avait fait fortune dans la construction de chemins de fer, en association, entre autres, avec le célèbre Casimir Gzowski, un des piliers du capitalisme ontarien. L'ampleur transcontinental de ses intérêts commerciaux se mesure par sa participation à un combinat pour la construction du chemin de fer transcontinental, tout en étant vice-président du Montreal Board of Trade et membre du conseil de direction de la Molson's Bank. Dès 1864, il siégeait à l'Assemblée Législative de la Province du Canada, comme fidèle soutien de John A. Macdonald. Sa fortune et ses services lui valurent d'être nommé, un des premiers sénateurs lorsque le Dominion of Canada fut mis en branle en 1867. Il deviendrait d'ailleurs Ministre de l'Intérieur de 1883 à 1885[11].

Le Dominion nomma comme arbitre John Hamilton Gray, député de Westmoreland (New Brunswick) à la Chambre des Communes à Ottawa, de 1867 à 1872. Gray n'était pas né en Écosse, mais aux Bermudes. En sa qualité de petit-fils de Loyaliste, il faisait partie de «l'establishment traditionnel du Nouveau-Brunswick»[12].

Il devint membre de la famille politique du parrain Macdonald en s'associant aux partisans de la «Confédération» au Nouveau-Brunswick. Malgré leur défaite écrasante aux élections provinciales, en 1865, ces «confédérationalistes» furent élus à la Chambre des Communes à Ottawa en 1867. (Le gouvernement

britannique avait imposé l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique au Nouveau Brunswick et à la Nouvelle Écosse, malgré la défaite électorale de ses partisans dans ces deux provinces). John Hamilton Gray représentait le candidat parfait au poste d'arbitre fédéral:

1. il remplissait le critère prévu par la loi, c'est-à-dire qu'il n'habitait pas légalement ni l'Ontario ni le Québec;
2. il était philosophiquement un conservateur;
3. il était un individu sans grande envergure et donc sensible aux suggestions de ses parrains politiques.

Gray allait finir sa carrière comme juge de la cour supérieure de la Colombie-Britannique; malgré le mauvais accueil fait à sa nomination, hautement partisane, dans cette province, il semble avoir bien accompli son travail de juge.

Il n'est pas surprenant que l'arbitre québécois, le juge Charles Dewey Day, se soit vite rendu compte que ce tribunal d'arbitrage penchait visiblement du côté de l'Ontario .C'est ainsi qu'il refusa de servir de caution à une décision rendue d'avance et démissionna. Peut-on prétendre que le juge Day était d'une mouture morale supérieure à celle de ses collègues ? Day est né au Vermont en 1806. Son père s'installa à Montréal en 1812. On ne peut certes accuser Day de grande affection pour les Québécois: il fut un des membres du tribunal militaire spécial chargé de juger les Patriotes. Peut-être à cause de ses antécédents Tory évidents, il fut nommé, juge en 1842. Sa carrière comme juge fut toutefois marquée par des travaux

intellectuels remarquables: démêler les revendications nées de l'abolition du régime seigneuriale en 1854, ou encore codifier (en commission) le nouveau code civil du Bas-Canada. Quoique il ne se priva pas de contrats plantureux (il fut l'avocat de la Hudson's Bay Company, par exemple), sa réputation de rigueur et de force intellectuelle font de lui le seul des trois arbitres pouvant prétendre aux qualités morales et intellectuelles nécessaires à un arbitre dans une cause aussi grave [13].

Fidèles sans doute à leur mandat implicite, les arbitres fédéral et ontarien, s'empressèrent dès la démission de l'arbitre du Québec de rendre un jugement. Repoussant de la main la question fondamentale posée par le juge Day, ils procédèrent au partage du surplus de la dette au-delà des 62 500 000 \$. Ce surplus atteignait alors, avec les intérêts, la somme de 18 587 520,27 \$. Elle fut partagée strictement sur la base de la population, donnant

pour l'Ontario 9 808 728,02\$

pour le Québec 8 778 792,55\$ [14].

A notre époque de la valse des milliards, de telles sommes peuvent sembler presque ridicules. Remettons donc les montants en perspective en les comparant aux revenus et aux dépenses de l'état québécois à l'époque .Voici un résumé du budget du Québec pour l'année fiscale 1871 (1/07/1871 à 30/06/1872) soumis à l'Assemblée législative par le Trésorier Robertson (encore un Anglais, bien sûr) le 29 novembre, 1870 [15].

Les revenus sont les suivants:

«Subside» du Dominion, à 0,80\$ par tête 813 638,00

Revenus des terres et forêts 462 089,00

Permis légaux 111 700,00

Permis d'exploitation 125 000,00

Divers 119 141,00

Total 1 691 574,00

Les dépenses sont, par poste:

Législation 165 395,00

Gouvernement civil 137 086,00

Education 278 350,00

Agriculture, etc. 296 000,00

Travaux publics 152 670,00

Hôpitaux 242 800,00

Services 74 416,00

Perception 82 844,00

Total 1 841 031,00

Que le lecteur se rassure devant l'apparent déficit. Grâce à des dépenses prévues mais non encourues, le Trésorier prévoit en réalité, un surplus de 381 710,00\$. Mais on aura compris que la dette que l'on veut alors faire assumer au Québec représente cinq fois son revenu total. Dans ces conditions, impossible de songer à des emprunts pour financer des projets clés, dont, à l'époque, les chemins de fer étaient les plus utiles et les plus urgents [16]. Robertson lui-même déclarait que les investissements nécessaires étaient à peu près du même ordre que la dette que l'on voulait faire assumer au Québec.

Malgré leur dépendance évidente sur les «subsidés» du Dominion, c'est-à-dire plus de la moitié, des revenus de la Province, le gouvernement du Québec a protesté vigoureusement contre le geste arbitraire et illégal des deux arbitres. Le 12 décembre, 1870, l'Assemblée législative adoptait six résolutions condamnant cette façon de procéder, parce que les arbitres n'avaient pas le droit de procéder en l'absence de l'arbitre du Québec et parce que les arbitres n'avaient pas tenu compte de la dette du Haut Canada dans son partage [17].

Lors du débat sur cette résolution, le chef de l'Opposition, Henri-Gustave Joly, souligna l'impuissance ou l'incompétence des représentants du Québec au conseil des ministres à Ottawa:

Lors de mes remarques sur l'arbitrage, j'ai regretté, de ne pas voir un des ministres fédéraux dans cette chambre.

Aujourd'hui, comme je vois M. Cartier à son siège et deux de ses collègues, je dois les répéter. Je dis donc, en parlant à nos ministres fédéraux, lorsque le gouvernement local vous demandait d'intervenir l'été dernier, pourquoi n'avez-vous pas forcé le cabinet fédéral à intervenir ? A cette époque vous aviez quatre ministres de Québec contre [sic] quatre d'Ontario.

Sir John était absent et les autres ministres étaient neutres. C'était le temps d'intervenir. Je dis que les membres du gouvernement fédéral n'ont pas fait leur devoir. Ce sont eux qui sont coupables. D'un seul mot, les ministres fédéraux de Québec pouvaient arrêter l'arbitrage et forcer leur arbitre à se démettre de ses fonctions. Je fais ces remarques en présence de Sir [George-Etienne] Cartier, le plus important des ministres fédéraux [18].

Les députés soulignèrent aussi que l'arbitre fédéral était depuis longtemps un résident effectif de l'Ontario, et que sa nomination violait au moins l'esprit de l'article 142.

La protestation du Québec mit le premier ministre du Canada, John A. Macdonald, dans l'embarras. D'une part, il n'était pas souhaitable de provoquer l'ire des électeurs québécois, alors que les appartenances et les alliances politiques issues du nouveau régime manquaient de solidité. D'autre part, la base politique de Macdonald était en Ontario, et ses rivaux «Grits», dirigés par George Brown, ne demandaient pas mieux que de défendre les intérêts de l'Ontario. Le grand temporisateur qu'était Macdonald

réussît à convaincre à la patience le gouvernement Chauveau, fragile à la fois par sa dépendance sur les «subsidés» fédéraux et l'instabilité de ses appuis à l'Assemblée législative.

Une fois les élections de 1872 passées, la crise connut une solution typiquement politique, si la politique est, comme on le dit, l'art du possible. Mettant de côté toutes les considérations juridiques et légales, Macdonald fit assumer par le Dominion la totalité de la dette de l'ancienne Province du Canada. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, parties prenantes aux ententes créant le Dominion, reçurent une compensation [19]. Les nouvelles provinces de la Colombie britannique et du Manitoba furent confortées elles aussi, bien qu'elles n'aient pas été présentes lors des négociations originales en 1865 et 1866. Cette épisode représente, notons le, le début du processus sans fin des transferts de fonds, de points d'impôts, ou de budgets spéciaux qui est le caractère distinctif du fédéralisme canadien.[20]

Le dû du Québec

Le Québec sans ses écus

Pour le Québec, et pour les Québécois, ce résultat politique représente une spoliation financière. De guerre lasse, et heureux de pouvoir enfin mettre en route leurs projets de colonisation et de chemins de fer, les gouvernements à Québec acceptèrent le compromis de Macdonald. La question du partage de l'actif occupa par contre longuement les gouvernements, et ce n'est qu'en

1910 que les derniers jugements seraient rendus par le Conseil privé à Londres[21]. Le Québec, il faut dire, n'a généralement pas eu de chance avec cette «Cour suprême» de l'empire britannique: qu'on se souvienne seulement du désastre de la frontière avec le Labrador en 1927.

Il faut bien admettre aussi que pour un Québec membre de la fédération, contester le refus de l'Ontario de payer sa dette acquise envers le Québec en 1841 est une affaire plus ou moins rentable. L'Ontario irait se plaindre à Ottawa, qui lui offrirait, à elle déjà boudeuse de ne recevoir aucune péréquation, une compensation. Ottawa se reprendrait ensuite par ses impôts, sur le dos des citoyens. Changer l'argent de la poche droite à la poche gauche n'a jamais été une opération financière très avantageuse.

Mais alors que le Québec reprend sa liberté d'action et fait une vérification des comptes avec le Canada, la question du juge Day, en suspens depuis un siècle, reprend toute son importance. Qu'advient-il des \$6 115 085,95, en dollars de 1841, que l'Ontario doit au Québec ? Le Québec en 1838, alors que l'Union de 1841 fut adoptée par le Parlement britannique, était sous occupation militaire et était impuissant à exprimer son avis. Le Québec de 1867 avait la laisse courte, étant donnée sa dépendance envers les subventions du Dominion, et on comprend que ses dirigeants aient choisi la discrétion plutôt que la lutte. Aujourd'hui, toutefois, le Québec n'a aucune raison d'abandonner son dû.

La difficulté, toutefois, est d'établir le montant exact que doit rembourser l'Ontario. Rien n'est plus incertain que la valeur

relative de l'argent, comme le dit John Burnett en introduction son histoire du coût de la vie [22]. Il est quand même possible de proposer quelques calculs pour établir à peu près le montant que devrait réclamer le Québec. Notre modèle et notre inspirateur sera John Kenneth Galbraith, qui nous dit que «l'argent n'est ni plus ni moins que ce que [le lecteur] a toujours cru: ce qui sert normalement au paiement des biens, des services ou de toute autre chose»[23].

Comment transposer dans un budget du Québec d'aujourd'hui

Puisqu'il s'agit d'une dette entre États, et que ce sont les finances de l'État qui en sont directement touchées, une base de comparaison tout à fait sensée serait l'équivalence des dépenses de l'état moderne avec les postes budgétaires de l'époque du partage. Il est certain que les sommes en jeu ont des conséquences directes sur le PNB et même le niveau de vie des citoyens du Québec. Par exemple, le Québec en récupérant son argent en 1867 n'aurait peut-être pas eu à faire d'emprunts pour financer son développement. Malheureusement, il nous semble presque impossible de calculer l'amélioration du niveau de vie dans une situation où tellement de variables sont en jeu. C'est pourquoi nous nous contenterons de limiter les calculs aux finances publiques.

Comment établir la valeur actuelle de la dette ontarienne envers le Québec ? Nous ferons un premier calcul en cherchant à

identifier les équivalents modernes des budgets québécois de l'époque, en éliminant les dépenses qui ne pouvaient avoir de signification en 1867. Un deuxième calcul tentera d'établir le montant en utilisant la méthode de John Burnett dans son histoire du coût de la vie. Finalement, nous suggérerons qu'il serait possible de calculer en modifiant le taux d'intérêt. Les deux premiers calculs, en somme, tiendront constant le taux d'intérêt, fixé à cinq pour cent par l'article 112 de la BNA, tandis que le troisième partira du montant en dollars de 1867, mais supposera des taux d'intérêt différents.

Tentons donc d'établir l'équivalent moderne de la dette de l'Ontario. Nous allons examiner les grands postes des budgets québécois modernes, les «missions», pour ensuite retrouver leurs équivalents dans le budget de 1871 résumé ci-haut. Nous prendrons ensuite le rapport entre ces postes en 1871 et en 1994, dernier exercice avant le référendum de 1995. Par une règle de trois, nous pourrons ainsi établir ce que représente en dollars de 1995 la dette de 1867. Ensuite, par la formule ordinaire pour calculer l'augmentation d'un montant à taux fixe sur un temps connu, il sera facile de calculer le montant que l'Ontario doit actuellement au Québec.

Voici, rappelons le, les dépenses, par poste, prévues par le budget de 1871-1872:

Législation 165 395,00

Gouvernement civil 137 086,00

Education	278 350,00
Agriculture, etc	296 000,00
Travaux publics	152 670,00
Hôpitaux	242 800,00
Services	74 416,00
Perception	82 844,00
Total	1 841 031,00

Les crédits adoptés par l'Assemblée nationale pour 1993-1994 se répartissaient, eux, selon les *missions* (en 000 \$)[24]

Mission gouvernementale

Fonctions étatiques

Assemblée nationale	130 345
Direction du gouvernement	42 527
Institutions judiciaires	310 102
Gestion municipale	412 082
<i>Gestion administrative centrale</i>	1 355 191

Protection de la personne et de la propriété 841 621

Protection de l'environnement 750 030

Mission économique

Gestion des ressources 1 084 588

Développement économique 715 492

Formation de la main d'œuvre 376 022

Transports 1 534 941

Mission sociale

Régimes de sécurité du revenu 4 320 437

Habitation 305 522

Santé et services sociaux 12 753 728

Services de garde à l'enfance 173 649

Mission éducative et culturelle

Éducation 10 011 326

Culture et langue française 440 332

Tentons maintenant de regrouper les dépenses des deux époques, en tenant compte des préoccupations propres à chacune d'elles .On peut, par exemple, oublier les Régimes de sécurité du revenu, concept non seulement impossible à administrer en 1871, mais profondément étranger à une époque où seuls les propriétaires (environ 1/7 de la population) ont le droit de vote. De même, les Services de garde à l'enfance auraient été impensables dans une société rurale qui connaissait le travail des femmes uniquement, ou presque, dans le cadre des tâches agricoles typiquement confiées aux femmes (comme le jardin potager). Il reste quand même certaines concordances entre les postes, que nous pourrions regrouper comme suit

1871 (\$) 1994 (000 \$)

Législation 165 395 Assemblée nationale 130 345

Gouvernement civil 137 086 Direction du gouvernement 42 527

Services 74 416 Institutions judiciaires 310 102

Perception 82 844 Gestion municipale 412 082

Gestion administrative centrale 1 355 191

Total partiel: 392 766 2 211 977

Travaux Publics 152 670 Transports 1 534 941

Hôpitaux 242 800 Santé et services sociaux 12 753 728

Agriculture 296 000 Développement économique 715 492

Immigration 99 134

Éducation 278 350 Education 10 011 326

Grand total 1 362 58 6 Grand total 27 326 598

On peut donc se donner comme règle, en gros, qu'un dollar de 1867 achetait ce qu'on achète aujourd'hui avec 20 054,95 dollars. Pour un individu, ce ne serait pas un calcul très sûr, car il faudrait tenir compte de facteurs comme l'impôt sur le revenu et les «paiements de transferts». Pour un État, toutefois, le calcul est plausible, car l'enrichissement des individus a augmenté le coût relatif des dépenses publiques. Un seul exemple suffira à faire comprendre cette différence. Dans les comptes publics du Québec, pour l'année fiscale 1868-1869, nous retrouvons un petit item: paiement à l'hon. C.B. de Boucherville pour dépenses de voyages pour affaires publiques - 8,00 \$ [sic] [25]. De Boucherville est le futur premier ministre du Québec. Si nous appliquons notre proportion, les dépenses de voyage de M. de Boucherville auraient été de $8 \times 20\,054,95$ \$, c'est-à-dire 160 439, 62 \$. Je ne serais pas surpris si même les très économes ministres péquistes ne dépensent pas ce montant en un an !

La dette de l'Ontario envers le Québec était de 6 115 085, 95 \$ en 1867. En dollars de 1995, il s'agirait donc d'une dette de 122 637 742 972, 95 \$. Si nous calculons le montant de la dette à 5% d'intérêt depuis 1867, la dette impayée de l'Ontario envers le Québec est de 63 219 991 062 847, 10 \$.

Selon l'inflation de Burnett

Sachant la difficulté que représente l'établissement de valeurs équivalentes, il est peut-être plus simple de calculer sur la base de l'inflation, ou du coût de la vie. Cette méthode à l'avantage de pouvoir se référer à une méthode neutre, celle du professeur E.H. Phelps Brown, qu'utilise John Burnett dans son histoire du coût de la vie. Le professeur Phelps Brown a établi un «panier» de commodités avec laquelle il a calculé l'augmentation des prix de 1264 à 1954. Selon le tableau du professeur Phelps Brown [26] les prix auraient augmenté de 1867 à 1995 par un facteur d'environ vingt. Évidemment, ce calcul compare les prix à chaque extrémité de la période en question, et ne reflète pas les immenses variations des années trente par exemple, ou l'impact temporaire des guerres. Cette méthode a donc le défaut de ne pas montrer fidèlement l'évolution des dépenses de l'État, qui ne suivent pas exactement la courbe des prix à la consommation.

Toutefois, cette façon de calculer à le mérite de ne refléter les intérêts d'aucune des parties et d'avoir été conçue sans aucune considération d'usage politique (sauf peut-être par le parti Labour britannique !). Selon cette méthode, donc, on peut établir la dette

de l'Ontario envers le Québec à 122 301 719, 00\$ en dollars d'aujourd'hui. Au même taux de 5% d'intérêt qui nous a servi au calcul précédent, nous pouvons établir la valeur contemporaine de la dette à 63 046 770 062, 10\$.

Il y a quelque chose d'insatisfaisant dans les deux calculs, le calcul selon l'équivalence budgétaire semblant un peu trop élevé et celui selon l'inflation un peu trop bas. Le premier calcul permettrait de conclure que la richesse de l'Ontario est en fait volée au Québec, ce qui est une conclusion probablement trop simpliste étant donné la présence d'autres facteurs. Le deuxième signifie que la dette sur un siècle et plus ne représenterait qu'un peu plus que le budget d'un an pour le Québec. Même, ce montant ne serait que le budget d'un an d'un Québec souverain. Il est possible que ceci signifie que le Québec, malgré cette lourde perte en 1867, a réussi à combler par ses efforts le déficit qui le séparait de l'Ontario.

On pourrait aussi suggérer une pondération au dernier montant. Sachant que la dette de 1867 représentait environ cinq fois le budget total du Québec, on pourrait multiplier par ce facteur le montant établi par le facteur d'inflation. Ceci donnerait une dette de $5 \times 63\,046\,770\,062,10\$ = 315\,233\,850\,310,51 \$$. Voici peut-être un chiffre raisonnable comme base d'éventuelles négociations.

En modifiant le taux d'intérêt

Les deux premiers calculs que nous avons fait pour établir la

valeur actuelle de la dette de l'Ontario envers le Québec tiennent constant le taux d'intérêt, fixé au cinq pour cent prévu par l'article 112 de la British North America Act. Nous avons cherché à calculer la valeur constante de la dette originale telle qu'établie en 1867. Par contre, il pourrait être plus simple de calculer à partir du chiffre de l'époque et de modifier plutôt le taux d'intérêt. Ceci ne reflète peut-être pas l'évolution économique depuis 1867, et ne mesure non plus l'impact de la dette impayée sur l'enrichissement relatif du Québec et de l'Ontario. Par contre, il est possible d'établir un taux moyen d'intérêt pour les 128 ans d'existence de la dette.

Serait-il possible de s'entendre sur un tel taux ? Contentons-nous de calculer la valeur selon différentes hypothèses.

Supposons, par exemple, que la base du calcul serait dix pour cent. Ce chiffre est celui utilisé, pour beaucoup de contrats et permet de donner un retour réel dans des conditions d'inflation moyenne. Avec ce taux, la dette actuelle de l'Ontario serait de 6 115 085,95 \$ multiplié par $(1+.10)^{128} = 1\,215\,251\,779\,962,45$ \$.

Une autre possibilité serait d'utiliser le taux d'escompte de la Banque du Canada, base théorique de la monnaie au Canada. Avec un taux de huit pour cent, en gros celui de la fin de 1995, nous obtenons une dette de 6 115 085,95 \$ multiplié par $(1+.08)^{128} = 116\,049\,498\,475,13$ \$

Il serait aussi possible de tenir compte de dommages dans le calcul de l'intérêt. Il est évident que l'Ontario a profité de pouvoir

tranquillement oublier une dette d'un tel poids en 1867. N'oublions pas que le Trésorier du Québec affirmait en 1870 que la dette équivalait aux investissements en infrastructure nécessaires au Québec. Le désavantage pour le Québec pourrait être calculé dans le taux d'intérêt, comme «dommages punitifs», selon le mot des hommes de loi. Toutefois, le calcul selon un taux d'intérêt perdrait alors l'avantage de son objectivité.

L'intérêt du Québec

Il ne faudrait pas tomber dans le travers reproché aux analystes financiers ou aux économistes, c'est-à-dire de trop regarder les chiffres et oublier le patient. Ce qui importe est de s'assurer que le Québec ne se fasse pas voler une troisième fois. Il est tout à fait légitime de supposer des négociations de partage de ressources, d'actifs et de passifs [25], lors du «divorce», pour rester dans l'image de la «séparation».

Il faut cependant éviter à tout prix de subir une fraude comme le Québec en 1867. On peut comprendre la difficulté de nos ancêtres d'alors, enchaînés par les conditions de la British North America Act, mais nous n'avons pas de telles excuses. Il faut négocier tous les éléments de l'actif et du passif, y compris cette dette ontarienne en suspens depuis si longtemps. Il faut se méfier des analystes qui suivent les arbitres de 1870, en calculant le partage de la dette fédérale uniquement selon la population. A cent-vingt-huit ans d'intervalle, essaye-t-on de nous faire le même coup ?

Non seulement faut-il mettre dans la balance la dette ontarienne envers le Québec, mais encore faut-il remarquer que dans la majorité des calculs proposés ici, cette dette annule complètement toute part de la dette fédérale pour le Québec. Plus encore, elle permettrait de réclamer une «indemnité de départ» pour le Québec. Une telle indemnité aurait une signification profonde, et réelle. Le Québec a été défavorisé dans son développement économique et culturel depuis, au moins, 1867 [26]. Mentionnons seulement le million de Québécois qui sont partis aux États-Unis entre 1850 et 1930, dont les descendants seraient des producteurs et des citoyens actifs. Si l'Ontario a réussi, pendant le même temps, à prendre une expansion économique le double de celle du Québec, ne serait-ce pas justement parce qu'elle a pu profiter des six millions non remboursés de 1867 ? Au fond, qu'il s'agisse de billions ou de milliards, les montants que nous avons retrouvés ont un sens très précis: ils sont le coût du fédéralisme, pour utiliser un concept actuel.

A tout le moins, le gouvernement du Québec ne devrait prendre aucun engagement, formel ou autre, quant au transfert d'une partie de la dette fédérale au Québec. Toute la question des dettes antérieures, comme celle que nous avons examiné ici, doit être analysé et soumis à un arbitrage international, intègre cette fois, avant que le Québec ne s'engage pour un seul sou de la dette fédérale. S'il est impossible de récupérer une partie de notre dû, alors, que le Canada et le Québec se quittent et se donne quittance.

Sources et références

1. *Déficit et dette publique; le reflet d'une utopie*, **Agora** 2:3, (novembre 1994).
2. Reuven Brenner, *Dans les étreintes du tango financier*, **La Presse**, 18 janvier 1995.
3. Claude Picher, *Le dérapage de Fraser*, **La Presse**, 25 août 1995
4. Les provinces d'Ontario et Québec seront conjointement responsables envers le Canada de l'excédent (s'il en est) de la dette de la province du Canada, si, lors de l'union, elle dépasse soixante-et-deux millions cinq cent mille piastres et tenues de paiement de l'intérêt de cet excédent au taux de cinq pour cent par année. **Revised Statutes of Canada**, 1952, Queen's Printer, Ottawa, 1953, Vol. VI, *Appendices and Index*, 6208, the British North America Act, 30 Victoria C3.
5. Le partage et la répartition des dettes, crédits, obligations, propriétés et de l'actif du Haut et du Bas-Canada seront renvoyés à la décision de trois arbitres, dont l'un sera choisi par le gouvernement de l'Ontario, l'un par le gouvernement du Québec, et l'autre par le gouvernement du Canada; le choix des arbitres n'aura lieu qu'après que le parlement du Canada et les législatures d' Ontario et de [sic] Québec auront été réunis; l'arbitre choisi par le gouvernement du Canada ne devra être domicilié ni dans [sic] Ontario ni dans [sic] Québec. Ibid., 6214.

6. Voir, entre autres, M. Hamelin, **Les premières années du parlementarisme québécois**, Université Laval, 1974 et P. Corbeil, *L'influence des représentants anglophones sur la politique québécoise de 1864 à 1874 : une réévaluation*. **Revista de Historia de America** 102 (juillet - décembre 1986), 143-161.

7. On se souviendra peut-être de l'épisode de la mini-série *Duplessis* dans laquelle le drapeau du Québec flotte pour la première fois au mât de l'Assemblée législative, aujourd'hui nationale. Le messenger de Duplessis, pour installer le nouveau drapeau du Québec, amène celui qui y était : le Union Jack.

8. En l'absence d'autres critères, il faut traiter l'union des Haut et Bas Canada comme étant pour l'essentiel un partenariat. **Sessional Papers** no. 11, 34 Victoria (automne 1870), *Arbitration between Ontario and Québec [sic] under the British North America Act, 1867*, Québec, 1870, 55.

9. Ibid., 123.

10. Ibid., 66ss et 106ss.

11. Article *Macpherson, David Lewis*, dans **A Cyclopedia of Canadian Biography, being chiefly Men of the time**, Toronto, Rose Publishing Company, 1886, 49. Ce genre de recueil était créé en demandant aux sujets de fournir une biographie d'eux-mêmes et de payer pour le privilège de se faire connaître de leurs concitoyens. La procédure existe encore aujourd'hui.

12. Article *Gray*, John Hamilton, dans le **Dictionnaire biographique du Canada, Volume XI: de 1881 à 1890**, Les presses de l'Université Laval, 1982, 408.

13. Article *Day*, Charles Dewey, dans **Dictionnaire biographique du Canada, Volume XI: de 1881 à 1890**, Les presses de l'Université Laval, 1982, 262.

14. ***Sessional Papers*** no. 11, 34 Victoria (automne 1870), *Arbitration between Ontario and Québec [sic] under the British North America Act, 1867*, Québec 1870, 106ss.

15. Assemblée nationale du Québec, **Débats de l'Assemblée législative**, Première Législature, quatrième session, 1870, 64-70. Texte établi par Marcel Hamelin, Québec, Journal des Débats, 1974.

16. On peut comprendre l'importance des chemins de fer dans le développement économique à l'époque en constatant qu'un des articles de la British North America Act prévoit la construction d'un chemin de fer. Il s'agit de l'article 145, que nous reproduisons pour les curieux: "In as much as the Provinces of Canada, Nova Scotia, and New Brunswick have joined in a declaration that the construction of the Intercolonial Railway is essential to the Consolidation of the Union of British North America, and to the assent thereto of Nova Scotia and New Brunswick, and have consequently agreed that Provision should be made for its immediate Construction by the Government of Canada; Therefore, in order to give effect to that Agreement, it

shall be the duty of the Gouvernement and Parliament of Canada to provide for the Commencement, within Six Months after the Union, of a Railway Connecting the River St. Lawrence with the city of Halifax in Nova Scotia, and for the Construction thereof without Intermission, and the Completion thereof with all pactical Speed." **Revised Statutes of Canada**, 1952, 91.

17. Assemblée nationale du Québec, **Débats de l'Assemblée législative**, Première Législature, quatrième session, 1870. Texte établi par Marcel Hamelin, Québec, Journal des Débats, 1974, 120.

18. Ibid. Notons que jusqu'en 1874, on pouvait être député à la fois à Ottawa et à Québec. Cela permettait aux chefs comme George-Etienne Cartier d'avoir un œil sur ce qui se passait à Québec et cela obligeait l'Assemblée législative de siéger à la convenance des ministres fédéraux. Par contre, comme dans ce cas, cela permettait parfois de les mettre en cause.

19. Hamelin, **Les premières années du parlementarisme québécois**, 159.

20. Le gouvernement du Québec verrait probablement son avantage à faire traduire et à distribuer à tous les citoyens le livre de J.R. Maxwell, **Federal Subsidies to the Provincial Governments in Canada**, Harvard University Press, 1937.

21. Hamelin, op.cit, 161,n 15.

22. John Burnett, **A History of the Cost of Living**, Penguin Books,

1969.

23. J.K. Galbraith, **Money: Whence it came, where it went**, Boston, Houghton Mifflin, 1975, 5.

24. John Burnett, op.cit., 328

25. Avouons cependant que ce genre de calcul ou d'analyse est très stimulant pour l'intellect, pour ne pas dire amusant!

26.C'est ce que démontre J. McCallum dans **Unequal Beginnings: Agriculture and Economic Development in Québec and Ontario until 1870**, University of Toronto Press, 1980.

L'Uchronie: une ancienne science inspire un nouveau sous-genre

L'Uchronie: origine et définition

Le mot *uchronie* est un calque d'*utopie*. *Utopie* vient du grec *ou*, non, et *topos*, lieu. Le mot fut créé par Sir Thomas More en 1516; c'était le nom d'un pays imaginaire, dont les habitants heureux profitaient d'un gouvernement idéal. Par extension, le mot est devenu synonyme d'un idéal politique ou social et par la suite un genre d'histoire fréquemment retrouvé parmi les œuvres de science-fiction. On retrouve aussi dans la littérature le contraire de l'utopie, la *dystopie*, mot dans lequel le préfixe grec *dys* signifie mauvais ou difficile. Le modèle du genre est le roman **1984** de George Orwell, mais les récits dystopiques sont très présentes en science-fiction, notamment dans le courant cyberpunk. Par la même logique, le mot *uchronie* a été créé de *ou* et de *chronos*, temps, et signifie donc un non-temps. Toutefois, aucune connotation bonne ou mauvaise n'est rattachée au mot. Brièvement définie, l'uchronie est une fiction située dans un univers où l'histoire a été différente de celle que nous connaissons (ou croyons connaître); on utilise parfois l'expression américaine *alternate history*, ou univers parallèle.

Le temps et l'histoire

La distinction entre le temps et l'histoire n' est pas purement littéraire. Le temps peut être perçu comme une dimension de

l'univers, au même titre que l'espace, comme dans les théories d'Einstein. Il s'agit donc d'un aspect de la physique; le célèbre physicien Stephen Hawking a publié **A Brief History of Time**, qui retrace la dimension du temps dans l'évolution de l'univers depuis le big-bang. L'histoire, par contre, est la tentative de créer un modèle cohérent et explicatif des actions des humains de génération en génération. Dans la mesure où le temps est lié à l'histoire, il s'agit du temps des humains, et non pas du temps des particules et des ondes. Cette différence fournit un critère d'une grande simplicité pour distinguer l'histoire de voyage dans le temps de l'uchronie comme telle. Dans la première catégorie, la science qui instruit le scénario est la physique. Dans la deuxième, c'est l'histoire qui est la science dans science-fiction. Cette distinction ne dépend pas bien sûr de la profession de l'auteur. James Hogan, ingénieur et physicien, a écrit **The Proteus Operation**, qui est pourtant bien une uchronie.

Chez les auteurs, l'intérêt pour le temps est apparu au départ sans cette distinction essentielle. l'idée d'un voyage dans le temps date d'au moins 1771, dans **L'An 2440** de Sébastien Mercier et se retrouve dans la production de certains auteurs qui ne sont pas ordinairement associés au genre de la science-fiction, comme Washington Irving - **Rip van Winkle** - ou Theophile Gautier - **Le Club des Hachichins** (Goimard, 1975). Mais il s'agit dans tous ces récits d'échapper au temps physique, ou à la mort. Dans la plus grande partie de ces récits, ni l'aspect historique du temps et ni l'aspect technologique du voyage ne sont analysés. Cette indistinction est illustrée par la version filmée de **La Machine à**

explorer le temps, datant de 1960, dans laquelle l'avenir imaginé par Wells est expliqué par les suites d' une guerre nucléaire, sans par ailleurs changer le décor et le scénario imaginés par Wells.

L'intérêt de ces histoires de voyages dans le temps dépend du choc du voyageur lorsqu'il se retrouve dans un autre temps, le passé ou le futur peu importe, et sa capacité d'affronter les difficultés qui surgissent dans le scénario. Celui-ci est habituellement très classique, comprenant les thèmes de base de toute littérature: une quête, une initiation, un grand amour à gagner... L'auteur vise aussi, habituellement, à forcer une réflexion chez ses lecteurs, en mettant au centre de son univers imagine, ou de son scénario, une caricature d'un aspect de la société contemporaine.

Les changements au passé

L'aspect historique du temps est apparu lorsque des auteurs ont imaginé que le voyageur, lors de son retour dans le passé ou sa projection dans l'avenir, accomplissait un acte qui changeait un aspect de l'histoire connue. Ce type de récit comprend souvent un des deux paradoxes classiques: le circuit fermé et le paradoxe du grand-père. Dans le circuit fermé, le voyage dans le temps est lui-même la cause de l'univers rencontré par le ou les protagonistes. La série de films tirés du roman de Pierre Boulle **La Planète des singes** est un exemple de l'exploitation de ce thème Goimard (1975) cite comme modèle du paradoxe du grand-père l'histoire de René Barjavel **Le Voyageur imprudent** (1943) dans laquelle le

personnage principal ne réussit pas à tuer Bonaparte au siège de Toulon, mais tue au contraire son arrière-grand-père.

Les possibilités de changement du passé ont inspiré à Jacques Rigaut, en 1923, une intrigue prometteuse dans laquelle le voyageur dans le temps bouleverse l'histoire: entre autres gestes, il tue l'enfant Jésus et coupe le nez de Cléopâtre. Malheureusement, l'auteur s'est dégonflé et n'a pas essayé de décrire le résultat (son personnage meurt dans sa machine à voyager dans le temps). Il a manqué l'occasion d'être un des pères de l'uchronie.

Le roman de L. Sprague de Camp, **Lest Darkness Fall** (1939) marque par contre un effort de réflexion considérable sur la façon de changer l'histoire. Le protagoniste de cet auteur est transporté de l'Italie de Mussolini à l'époque du royaume des Goths, au 6^e siècle. Notons en passant que de Camp ne s'intéresse pas à la physique de cet événement: un coup de foudre, et voilà. L'intérêt de ce roman tient dans la description détaillée des travaux du personnage dans son effort de changer l'histoire. Ses gestes sont plausibles, d'ailleurs, et les réactions des personnages historiques sont très imaginables, en bonne partie parce qu'ils ne savent pas qu'ils sont des personnages historiques. Mais l'auteur ne s'attarde pas à imaginer le monde moderne qui serait né de cette formidable entreprise. Le message est peut-être implicite: si l'univers qui a créé Mussolini et ses semblables disparaît, tant mieux.

S'il est possible de changer une fois les événements du passé

pour refaire l'histoire à son goût, pourquoi ne serait-il pas possible de changer les changements, dans une sorte de partie de saute-mouton à travers le temps ? C'est la suite logique et plusieurs auteurs se sont attaqué au thème. Poul Anderson a créé la série de nouvelles qui traitent de la **Patrouille du Temps**, sorte de gendarmerie einsteinienne chargée de maintenir l'ordre dans la chronologie et de réparer les dégâts des malfaiteurs qui veulent provoquer des changements les favorisant. Fritz Leiber a imaginé les **Time Wars**, qui décrivent les affrontements entre deux civilisations de l'avenir qui cherchent à se détruire en changeant les événements à l'origine de l'une ou de l'autre. Cette idée est reprise dans les nouvelles et les romans de plusieurs auteurs, dont Simon Hawke qui en a fait lui aussi toute une série.

Les prémisses de ces récits contiennent des éléments d'uchronie, car les moments historiques créés sont au moins esquissés et le lecteur peut assez facilement s'arrêter à étoffer l'univers suggéré et les événements. Toutefois, on n'admet généralement qu'une seule *vraie* histoire, celle qui doit être protégée par la Patrouille du Temps, ou les Bons du récit (qui ne gagnent pas tout le temps). C'est une des marques du talent de Fritz Leiber que ses Serpents et ses Araignées ne sont ni les uns ni les autres des gentils ou des méchants; ils se font leur guerre pour des raisons et des causes que les simples combattants humains ne comprennent pas et ne peuvent comprendre.

Les collisions d'univers

Les ennemis dans les *Time Wars* coexistent pourtant dans un même univers, dont ils essaient de s'arracher le contrôle. Pourquoi alors ne pas supposer que les civilisations en question coexistent et qu'il y a en fait plusieurs univers ? l'interprétation Everett-Wheeler de la physique quantique affirme que les micro-événements au niveau subnucléaire créent des univers continuellement. Il n'y a donc aucune limite théorique au nombre d'univers possibles. Un auteur peut donc imaginer des circonstances ou des moyens qui permettent de voyager d'un univers à un autre.

Plusieurs auteurs distingués ont fait d'intéressantes tentatives du genre. A. Bertram Chandler a publié une suite de romans dont le décor est l'extrême limite de la galaxie, où les frontières entre les univers deviennent floues et perméables. Dans un de ceux-ci, son protagoniste, le Commodore Grimes, doit interagir avec son pendant d'un autre univers; cette situation permet à l'auteur un peu d'auto-caricature, car son personnage se trouve lui même assez barbant. De plus, Grimes II a épousé une ancienne fiancée que Grimes I a rejetée dans son univers, ce qui provoque quelques quiproquos.

Une confrontation semblable est présente dans la série de Keith Laumer inaugurée par **Worlds of the Imperium** (1962). Brion Bayard voyage, dans ces histoires, d'un univers à un autre et s'y découvre lui-même dans le rôle d'une sorte de dictateur. Il s'établit dans un univers assez charmant, dans lequel il n'y a pas eu de guerres mondiales, mais doit protéger son épouse de

créatures venues d'un autre univers. Tous ces univers coexistent dans une sorte de continuum, comme des hôtels sur une grande plage. Laumer prend la peine d'expliquer l'univers choisi par son protagoniste d'une façon assez cohérente.

Une autre série de voyages entre univers existant côte à côte, d'où l'appellation d'*univers parallèles*, est l'œuvre d'Andre Norton. Cette auteure prolifique a d'ailleurs écrit deux types de récits à partir de cette prémisse. Dans une série, les univers ont des histoires différentes - par exemple, il existe encore un Empire Inca mais leurs lois physiques sont les mêmes que les nôtres. Ces histoires correspondent certainement à notre définition d'uchronie. Dans une autre série, l'univers en question est régi par la magie, ce qui le classe dans le genre du fantastique plutôt que de celui de la science-fiction.

Le plaisir de ces récits, et des autres du même type consignés à la bibliographie, vient de l'art dont fait preuve l'auteur en décrivant à ses lecteurs la variété des univers visités. Ces descriptions comprennent des clins d'œil au lecteur averti, des caricatures de personnages connus (dans notre univers) et des pointes ironiques. Dans la mesure où ces récits tiennent leur inspiration de l'histoire, ce qui exclurait seulement l'univers magique d'Andre Norton, il est possible de les considérer comme des uchronies. Il resterait, comme nous le ferons plus loin, à les classer selon des critères scientifiques et littéraires, pour la cohérence de leurs univers et la témérité de leurs auteurs.

L'histoire autre

Le lecteur a sans doute déjà commencé à se faire un portrait de la progression conceptuelle du genre. Au début, les auteurs ont simplement imaginé la possibilité de voyage dans le temps, autant vers le futur que vers le passé. Puis, on a imaginé la possibilité de changer les événements menant au présent. Une fois cette idée lancée, il n'est pas surprenant que quelqu'un ait imaginé que les changements puissent se multiplier et même s'annuler; une version très amusante de cette idée est incluse dans le recueil de Goimard (1975), *Moi, moi et moi* de William Tenn. On imagine ensuite des luttes entre groupes défendant une version ou une autre de l'histoire. Puis, des auteurs proposèrent la coexistence, pacifique ou pas, de plusieurs univers avec des histoires différentes.

Il ne restait plus qu'à couper le cordon ombilical avec notre univers et à élaborer dans un scénario un univers cohérent, aussi complexe que celui né de ce que nous appelons l'histoire, mais qui serait, pour ses membres, le vrai univers. Le scénario qui installe ses personnages dans un univers complet et cohérent, sans lien aucun avec un autre univers, que ce soit le nôtre ou un autre, représente le pôle de l'uchronie pure. La progression vers l'uchronie pure s'est faite aussi par étapes successives.

Le premier roman généralement connu qui situe son personnage principal dans un univers parfaitement cohérent, où les comportements et les valeurs sont inventés à partir d'une

analyse historiquement plausible des faits et leurs conséquences, est le **Bring the Jubilee** de Ward Moore (1955). Le roman se passe dans une Amérique où les Sudistes ont non seulement gagné leur indépendance, mais sont devenus la puissance dominante. Les États-Unis, ce qu'il en reste, sont une puissance de troisième ordre parce que, dit le personnage principal, la défaite engendre le défaitisme et l'incapacité d'innover et d'agir (leçon confirmée, peut-être, par l'histoire du Québec !). Il est vrai que ce personnage principal se retrouve dans notre univers, parce qu'il intervient à la bataille de Gettysburg, mais ce n'est pas, pour lui, l'univers normal. Du point de vue de la distinction théorique que nous avons faite entre le temps des physiciens et le temps des historiens, ce roman est intéressant parce que le personnage principal est justement un historien. C'est la tentation de pouvoir assister en personne à un événement historique qui le pousse à accomplir le fatal voyage dans le temps.

D'autres auteurs, non des moindres, ont voulu créer des univers complets, mais hésitent à couper complètement le lien avec notre univers. Michael Moorcock, qui s'intéresse à tout, a écrit trois romans (voir la note bibliographique), décrivant chacun un univers différent, chacun complet et cohérent, mais qui sont tous visités par un personnage central, Oswald Bastable, qui est originaire de notre univers. Ce personnage joue à la fois un rôle de représentant du lecteur, réagissant aux différences entre notre univers et celui du roman, et de porte-parole de l'auteur, qui introduit ses opinions sous forme de commentaires par son personnage. En plus de ces romans de Moorcock, il faut souligner

The Gate of Time (1966) de Philip Jose Farmer. Ce roman est situé dans un univers très complexe et très cohérent, et le déplacement du personnage principal d'un univers à l'autre est justifié par la chute surprise offerte par l'auteur. Mais il existe des uchronies pures, selon notre définition. Il ne s'agit pas ici, c'est certain, de porter un jugement sur la qualité littéraire d'une œuvre, ou de faire des suppositions sur le plaisir qu'en tirera tel ou tel lecteur, mais de distinguer des œuvres selon un critère essentiellement philosophique.

Dans le **Pavane** de Keith Roberts (1966, 1976), les personnages évoluent dans un univers sans Réforme et sans Révolution industrielle. Personne ne voyage d'un univers à un autre et aucune suspicion de la multiplicité des univers n'effleure la pensée d'un personnage. L'univers est comme il est et si on peut espérer changer l'avenir, le passé est inexpugnable. **Pavane** est certainement une uchronie pure.

D'autres exemples existent d'uchronie pure, peut-être moins connus. Plusieurs titres sont inclus dans la note bibliographique. Le lecteur connaît fort possiblement **The Man in the High Castle** (1962), de Philip K. Dick, qui se situe dans un univers dominé par le Japon et l'Allemagne, vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis quelques années, deux auteurs se sont distingués par la cohérence de leurs univers et la qualité de leurs scénarios. Kirk Mitchell inaugure avec son roman **Procurator** (1985) une série située dans un univers dominé par un Empire Romain indestructible, dont la différence-clé est l'absence du

christianisme. Harry Turtledove - **Agent of Byzantium** (1988) - a lui aussi préservé l'Empire Romain, mais celui d'Orient, que nous appelons habituellement l'empire Byzantin, préservé, lui, par la conversion de Mahomet au christianisme. Turtledove a même l'élégance historique de canoniser son *Maoumet*: un homme d'une telle énergie n'aurait-il pas marqué l'Église ?

Nous avons publié deux textes qui sont des exemples de ce que nous venons d'appeler des uchronies pures. *Vive l'empereur ! (imagine... #43)*, ne fait non seulement aucun lien avec notre univers, mais contient plusieurs fonds, qui attirent le lecteur de plus en plus loin de celui-ci: à propos, il ne faut pas lire cette histoire si on n'aime pas les chats. Le roman **La Concession** (publié en feuilleton dans *imagine... #55 à #58*, et maintenant disponible en e-livre aux éditions fpc, distribué par Prologue), se situe dans un univers où l'Amérique est française, ou peut-être faudrait-il dire québécoise, car la ville de Québec est le Washington D.C. de cet univers. Dans cette histoire, nous avons essayé d'imaginer un vingtième siècle sans les influences de l'Amérique anglo-saxonne, telles que la démocratie jacksonienne, le capitalisme ou le sport professionnel (ou faut-il dire le sport industriel ?). Autant cet univers peut sembler bizarre au lecteur, autant il est normal et même inévitable pour les personnages. Aucun doute qu'il s'agisse ici d'une uchronie pure.

L'évolution future

Comme toute tentative de classification, celle que nous proposons

ici ne peut englober tous les efforts de l'imagination que peuvent nous proposer les auteurs. Auteurs et lecteurs de science-fiction s'entendront pour refuser des limites à l'imagination et riront de tout système qui voudrait se prendre trop au sérieux. Les distinctions entre types d'uchronies que nous avons proposées ici ne doivent servir qu'à éclairer une réflexion.

Plusieurs auteurs ont tenté de concevoir l'histoire qui aurait pu être. D'autres ont même semé le doute sur la prétention des historiens de parler significativement de ce qui est arrivé jadis. Le recueil édité par Squire (1931) ne faisait pas appel à des auteurs de science-fiction, mais le texte de Winston Churchill a pu être inclus dans un recueil ultérieur. Le lecteur historien ne sera peut-être pas surpris d'apprendre que Toynbee lui-même a publié deux textes imaginant un monde dominé par la civilisation grecque, suite au long règne de Philippe de Macédoine ou de son fils Alexandre. George Macdonald Fraser, lui, suggère que l'histoire - ou l'Histoire - est une vaste fumisterie: dans sa série de romans **Flashman**, qui se prétendent les mémoires d'un vieux général égoïste, poltron et corrompu, mais parfaitement lucide, l'Histoire avec un grand H en prend tout un coup. La thèse de Fraser reprend pour l'essentiel le mot de Voltaire, que l'histoire est un mauvais tour que les vivants jouent aux morts.

Il faut aussi rappeler que tout récit qui se situe dans l'avenir fait nécessairement une place à l'histoire, mais habituellement de façon inconsciente. Le contexte qui justifie le scénario est le résultat des événements qui se sont suivis du temps présent au

temps des personnages. Toutefois, peu d'auteurs cherchent à respecter l'histoire comme science dans leurs prémisses, qui sont plutôt ancrées dans les sciences de la nature ou une version des sciences sociales. Il peut arriver qu'un auteur fasse usage de certains principes de l'histoire pour asseoir ses écrits. Robert Heinlein (1967) a tenté d'imaginer deux siècles d'histoire future et a situé une douzaine de contes et de nouvelles dans cet univers historique très structuré. Peut-être parce qu'il a tenté de penser en historien, Heinlein n'a pas essayé de faire de prédictions. À tout seigneur, tout honneur: il faut aussi citer l'excellent travail d'Elisabeth Vonarburg. Le poids de l'histoire est le moteur de l'intrigue de son roman, **Chroniques du Pays des Mères**.

On pourrait arguer aussi que les diverses séries de **Star Trek** tiennent en partie dans une construction historique, allant de notre vingtième siècle, au vingt-troisième de la première série jusqu'au vingt-quatrième environ des suites. Pourquoi d'ailleurs s'arrêter là ? La réalité finira bien par imiter le scénario! Mais attention, ces deux émissions illustrent deux des principes qui soutiennent la distinction que nous faisons entre l'uchronie et les scénarios d'avenir ou de voyage dans le temps. D'une part, les textes démontrent bien la difficulté de toute prédiction. Le film #4, *Le Retour*, comprend une scène dans laquelle le GQG reçoit un message de *Leningrad*, pourtant redevenu Saint-Petersbourg quelques années après la sortie du film. Un historien aurait pu faire des suggestions sur le portrait de l'avenir. D'autre part, la version du temps qui domine est celle des physiciens, un temps dans lequel on peut se balader comme dans un métro.

Mais même la frontière entre le temps des historiens et celui des physiciens peut être franchie. Robert Anton Wilson a écrit une fascinante illustration d'un mariage entre les deux temps, **Shroedinger's Cat**, dont les trois volumes gèrent le temps chacun selon un différent modèle physique. Non seulement y retrouve-t-on des *univers parallèles*, mais les personnages existent simultanément et consciemment dans ces univers. Certains personnages sont même conscients d'être les personnages d'un roman, écho philosophique du personnage d'une uchronie qui croit vivre dans le seul univers réel.

L'Uchronie comme telle représente toutefois une catégorie très prometteuse pour les auteurs de science-fiction, dont la pensée est toujours au conditionnel. Depuis quelques années, de plus en plus d'auteurs, du moins en langue anglaise, se sont intéressés à cette catégorie de récits. On remarque aussi que les prémisses de base deviennent de plus en plus variées. Il existe beaucoup (trop ?) de récits qui imaginent une victoire sudiste dans la Guerre de Sécession ou une victoire de Napoléon à Waterloo. Nous connaissons maintenant des romans qui érigent des empires romains parfaitement crédibles ou une Amérique devenue française - ou québécoise, si l'on préfère. Récemment, Gibson a publié un roman qui donne le rôle-clé à Charles Babbage, qui aurait réussi à construire sa *difference engine*, donnant au 19^e siècle le premier ordinateur. Récemment aussi, James White a écrit un roman sis dans un univers dominé par un empire Irlandais, plus agréable peut-être que le nôtre pour la place qui y est faite aux Amérindiens, mais plus inquiétant

lorsque on lit la description d'une guerre nucléaire limitée entre les empires chinois et japonais.

L'uchronie, comme le voyage dans le temps, est cependant assez peu présente dans les médias, comme la télévision et le cinéma. Peut-être est-ce dû à la difficulté des concepts impliqués ? Il est vrai que ces thèmes apparaissent de temps en temps dans les scénarios: plusieurs épisodes des **Star Trek** ont traité des modifications de l'histoire et des conséquences possibles. **Quantum Leap** s'adresse aussi à l'idée de modification de l'histoire, quoiqu'on y retrouve encore plutôt le temps du physicien que celui de l'historien. Ce désintérêt peut avoir plusieurs explications: les cinéastes n'ont pas encore découvert le thème, les spectateurs sont encore plus enchantés par les gadgets que le scénario (à preuve, **La Guerre des Étoiles**), ou l'histoire est si peu connue que les spectateurs ne sauraient faire la différence. Peut-être faudrait-il que des peuples pour qui l'histoire vécue n'est pas très valorisante demandent à leurs cinéastes de leur proposer autre chose.

Soulignons que **La Concession** reprend aussi un peu la prémisse de Ward Moore, que la défaite engendre la défaite. Les Américains de ce scénario, ce sont les Québécois, les Canadiens sans 1763: ils agissent, voyagent, complotent et argumentent sans douter un instant de leur force ou de leur droit. En ce sens, **La Concession** présente donc un univers à l'inverse de celui du roman d'Elisabeth Vonarburg, **Les Voyageurs malgré eux**, une autre uchronie québécoise, qui est aussi un peu une dystopie.

Toutefois, comme ceux de Kirk Mitchell et de Harry Turtledove, ces deux textes s'imposent des règles strictes d'évolution historique, appliquant ainsi le critère qui distingue la science-fiction du fantastique. Un ouvrage dans lequel l'auteur se permet de faire ce qu'il veut, sans s'astreindre à une cohérence, en utilisant le rêve ou la magie comme élément de son histoire, sera appelé fantastique. Un ouvrage dont l'élément de départ est une extrapolation ou une prémisse fondée sur une des sciences, naturelles, humaines ou autres, et dont l'auteur s'astreindra à respecter les contraintes, sera classé dans la science-fiction. Comme aurait dit Théodore Sturgeon, nous avons droit à un seul gros mensonge.

Conclusion

L'uchronie est un sous-genre de la science-fiction, dans laquelle la science qui sous-tend le scénario est l'histoire. Une uchronie suppose l'existence d'un univers dans lequel l'histoire a pris un chemin différent de celui que nous connaissons. L'auteur a respecté certains principes de méthode historique et a cherché à maintenir une cohérence dans les événements de son contexte. L'uchronie pure exclut les voyages entre univers, mais construit plutôt un univers complet, dans lequel l'imagination d'une évolution la plus différente possible fait partie de l'art et du plaisir.

Y aurait-il des critères permettant de définir l'uchronie réussie ? Pour aider la réflexion, nous en proposerons modestement deux,

à considérer en plus des critères ordinaires qui produisent, en tout genre de littérature, le plaisir du lecteur: premièrement l'imagination, la bizarrerie même, qui transporte le lecteur dans un univers étrange produit par une réalité autre; deuxièmement, la cohérence et la solidité de l'univers autre et des personnages qui l'habitent.

Les Grandes Étapes de la civilisation française de Jean Thoraval (Paris, Bordas, 1972) réussit, en sept cents pages bien tassées, à ne pas mentionner Jules Verne, qui a pourtant beaucoup plus contribué à l'essor la civilisation française que Joseph ou Horace Vernet - même plus, disons-le, que Paul Verlaine. Nous pouvons donc soupçonner que les idées qui portent l'avenir ne sont pas nécessairement les plus connues en leur temps ou celles qui attirent le plus l'attention officielle. L'uchronie, comme la science-fiction en général, représente une tentative de se libérer des cadres sociaux, institutionnels, épistémologiques ou autres, qui empêchent l'humain de vraiment penser. Si on ne peut oublier le passé, par crainte de le répéter, il faudrait apprendre à imaginer les passés possibles, pour mieux imaginer les futurs possibles.

Note bibliographique:

Voici quelques titres illustrant les diverses approches utilisées dans les scénarios plus ou moins uchroniques, et dans les autres traitements du temps. Cette liste n'est certainement pas complète: le seul thème de la victoire sudiste dans la guerre de

Sécession a inspiré des centaines de textes !

Anderson, Poul, **The Corridors of Time**, New York, Berkley Books, 1965

Chandler, A. Bertram, **Kelly Country**, New York, DAW Books, 1983

de Camp, L. Sprague, **Lest Darkness Fall**, New York, Ballantine Books, 1974 [Parution dans **Unknown**: 1939. Trad. 1974]

Deighton, Len, **SS-GB**, London, Grafton Books, 1978 [Trad. 1980]

Dick, Philip K., **The Man in the High Castle**, New York, G.P. Putnam's Son, 1962 [Trad. 1970]

Edmonson, G.C., **The Ship That Sailed the Time Stream**, New York, Ace Books, 1965

Farmer, Philip Jose **The Gate of Time**, London, Quartet Books, 1966 [Trad. 1974]

Fraser, George Macdonald, **Flashman at the Charge**, London, Pan Books, 1973

Gibson, William, **The Difference Engine**, New York, Bantam Books, 1991

Goimard, Jacques, **Histoires de voyages dans le temps**, Paris, Le Livre de Poche, 1975

Heinlein, Robert A., **The Past Through Tomorrow**, New York, Berkley Medallion, 1967 [Trad. 1967]

Hogan, James P., **The Proteus Operation**, New York, Bantam, 1985

Kantor, MacKinlay, **If the South Had Won the Civil War**, New York, Bantam Books, 1961.

Laumer, Keith, **Worlds of the Imperium**, New York, Ace Books, 1962

Laumer, Keith, **Time Trap**, New York, Baen Books, 1970

Leiber, Fritz, *Try and Change the Past* (1958) in **The Best of Fritz Leiber**, New York, Ballantine Books

Leinster, Murray, *Sidewise in Time* (1934) in Asimov, Isaac (ed.) **Classic Science Fiction**, London, Robinson Publishing

Ley, Sandra, **Beyond Time**, New York, Pocket Books, 1976

Mitchell, Kirk, **Procurator**, New York, Ace Books, 1985

Moorcock, Michael, **The Warlord of the Air**, New York, DAW Books, 1971

Moorcock, Michael, **The Steel Tsar**, New York, DAW Books, 1981

Moorcock, Michael **The Land Leviathan**, London, Granada, 1981

Moore, Ward, **Bring the Jubilee**, New York, Avon Books, 1955

Norton, Andre, **Quest Crosstime**, New York, Ace Books, 1965

Roberts, Keith, **Pavane**, New York, Berkley Books, 1966 [Trad. 1976]

Saberhagen, Fred, **The Mask of the Sun**, New York, TOR Books, 1979 [Trad. 1987]

Silverberg, Robert (ed), **The Gate of the Worlds**, New York, TOR Books, 1967

Squire, J.C., **If It Had Happened Otherwise**, New York, Longmans, Green & Co, 1931

Toynbee, Arnold, *If Ochus and Philip Had Lived on* in **Some Problems of Greek History**, Oxford, Oxford University Press, 1969

Toynbee, Arnold, *If Alexander the Great Had Lived on* in **Some Problems of Greek History**, Oxford, Oxford University Press, 1969

Turtledove, Harry, **Agent of Byzantium**, New York, Worldwide, 1988

White, James, **The Silent Stars Go By**, New, York, Del Rey Books, 1991

Le seul texte d'histoire que vous aurez jamais à lire

Demandez à l'étudiant moyen ce qu'il pense de la nécessité d'apprendre l'histoire. Malgré tous les discours, il n'y voit guère qu'une obligation initiatique parmi tant d'autres. Chaque peuple soumet sa jeunesse à une forme de souffrance. Les aborigènes australiens fendent sur la longueur le pénis du candidat. Les Québécois, plus subtils ou plus cruels, imposent à leurs enfants de longues années d'école.

Devenu citoyen à part entière, l'ex-étudiant met de côté l'histoire. Certains porte-paroles s'en tordent les mains. Nous voulons avancer, au contraire, que le citoyen et l'étudiant qu'il était ont bien raison. La mémoire, selon un dicton, est la faculté qui oublie.

Malgré son apparence de paradoxe et de mot d'esprit, la réflexion fait apparaître la nécessité fondamentale de ce trait de la mémoire. La vie serait-elle supportable si chacun avait en mémoire vive chaque événement et chaque perception ? Qui ferait une deuxième tentative ? Quelle femme aurait plus d'un enfant ? Comment ferions-nous le tri des événements ?

La Providence a agi sagement en donnant à l'homme une mémoire sélective. L'homme ne peut agir que dans le présent. Il a besoin de sa compétence dans son domaine, manuelle s'il est chirurgien ou mécanicien d'automobile ou abstraite s'il est comptable ou philosophe. Seule l'action positive peut produire un résultat. Trop de mémoire, pour le passé, et trop de rêverie, pour l'avenir, paralysent l'action.

Un regard même rapide sur l'histoire fait surgir la gratitude envers cette Providence, qui a permis d'oublier. Il est bien que l'on ne sache pas trop d'histoire. Veut-on vraiment se souvenir des villages brûlés en 1759 ? de la Peste Noire qui a tué le quart de la population de l'Europe au quatorzième siècle ? des déprédations calculées des Mongols ? Le citoyen profitant du confort et de la technologie européenne veut-il se rappeler que l'essor de l'Europe dépend en bonne partie de la destruction de la civilisation en Mésopotamie et en Iran par ces Mongols ? que la mort provoquée par la Grande Peste de tant de millions de ses ancêtres explique le début de l'augmentation du niveau de vie qui lui semble un dû ? La Providence aurait peut-être été mieux avisée de ne jamais créer l'histoire, ou la mémoire.

Malheureusement, la mémoire est nécessaire au développement du concept si utile de *présent*. Le comptable, le chirurgien et le mécanicien ont besoin de la profondeur du temps pour fonctionner: hier, il y a une heure, demain. Le présent a besoin de masse en plus de sa forme. La manipulation de ce sens du temps est plus important que le feu, ou même le langage, dans l'apparition de l'humanité. La civilisation européenne a peut-être réussi parce qu'elle disposait d'un sens du temps dynamique, qui se mesurait par le changement, plutôt qu'un sens cyclique comme les grandes civilisations asiatiques. (Les Juifs ont laissé leur morale, mais ils ont aussi laissé leur sens du temps: ils ont écrit la première grande étude historique, la Bible.)

L'individu se dispense d'histoire, comme il se dispense d'autres

connaissances spécialisées. Le comptable confie son auto au mécanicien et le mécanicien confie ses finances au comptable. Chacun se dispense si possible de l'histoire, car l'histoire est une connaissance terrible. C'est la connaissance du chaos de l'univers, sans temps et sans forme; c'est la connaissance des monstres et des massacres venus d'ailleurs; c'est savoir que tous ceux qui vivent aujourd'hui sont les enfants des survivants d'horreurs.

Dans **Le Seigneur des anneaux**, Tolkien fait surgir un univers dans lequel des guerriers et des mages tiennent le cercle de l'existence humaine contre les monstres. Le lecteur plus familier avec les œuvres de Stephen King comprendra que l'univers de celui-ci est un univers sans historiens. Ces deux auteurs s'expriment par des allégories et des légendes, mais ils parlent de ce qui est vraiment. Ils parlent de l'histoire.

Qu'est-ce donc que l'histoire ? C'est la perpétuelle reconstruction d'une illusion nécessaire, celle de la continuité de la réalité à travers les générations. C'est la lutte pour préserver le sens du présent. C'est la lutte pour préserver l'équilibre mental de tout un univers. C'est le travail de ceux qui doutent pour que les autres ne doutent pas. C'est la frontière entre l'être et le néant.

Voilà tout ce que ne voulait pas savoir le lecteur. Dormez en paix, ami lecteur. Vous n'aurez plus jamais à lire de texte historique. Contre les goules, les fantômes, et les monstres à longue queue, contre les choses qui font un bruit étouffé dans la nuit, les historiens veillent. Tant qu'il en restera, vous aurez raison de ne pas vouloir apercevoir tout ce qui rôde autour de votre monde.

C'est Lionel Groulx qui disait: «ils gardent l'avenir qui gardent l'histoire». Il en révélait plus que vous pensiez.